

En pages 10 et 11, on pourra lire le texte intégral du mémorable discours prononcé par M. Kierans à Toronto en marge des restrictions imposées par Washington aux investissements américains et l'ordre donné aux filiales des compagnies américaines de rapatrier tous leurs profits. Ce texte vaut d'être lu et gardé en filière.

LE

292-65/1-69/34/9 2435
ÉCOLES DES H.E.C.
Bibliothèque,
535 Viger,
MONTREAL 24, P.Q.

RES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION FINANCIÈRE, INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

635 HENRI-BOURASSA EST

MONTREAL 12

TÉL. 381-1888

Lesage, Kierans, Diefenbaker et Sharp d'accord : Les restrictions imposées par Washington entraveront notre expansion économique

M. Jean Lesage donne un appui éclatant à la campagne lancée par M. Eric Kierans contre les directives de Washington aux sociétés qui ont des filiales au Canada, directives qui, dans l'ensemble, tendent à décourager les réinvestissements de profits dans l'expansion des filiales canadiennes.

"Il est clair que les directives données par Washington aux filiales québécoises des sociétés américaines, sont, en principe, une atteinte à la souveraineté du Canada et à l'autonomie du Québec", a déclaré M. Lesage à l'Assemblée législative.

M. Lesage ajoutait que jusqu'ici les directives du secrétaire au commerce de Washington, n'avaient pas nui aux investissements américains au Québec, mais, elles sont de nature à leur nuire éventuellement, de dire le premier ministre.

Le plus vite elles seront retirées, plus grandes seront les chances qu'elles n'affectent pas les investissements, selon M. Lesage.

Le premier ministre aurait lui-même conseillé à M. Kierans de poursuivre sa campagne à laquelle "Les Affaires" ont fait écho en y attachant beaucoup d'importance. Pourtant M. Lesage avait tout d'abord manifesté certaines réticences. Il a donc modifié son attitude pour accorder un appui entier à M. Kierans.

De Toronto

C'est de Toronto que M. Kierans vient de tirer sa plus récente bordée et c'est à Toronto que ses propos avaient tout d'abord reçu l'accueil le plus soutenu et l'on voyait dans

la capitale de l'Ontario "la gaffe" Kierans sous un oeil beaucoup plus sympathique que dans sa propre province.

A ce sujet, les journaux financiers les plus en vue de la Ville-Reine: Report on Business, du Globe and Mail et Financial Post ont porté beaucoup d'attention aux propos de M. Kierans.

On souligne avec beaucoup d'appropos que les directives américaines forcent les filiales à importer davantage et par conséquent nos coûts de production ne pourront qu'augmenter.

Face aux alternatives que suscite la situation, Financial Post s'écarte des propres conclusions de M. Kierans sur certains points, mais insiste sur d'autres. Ainsi, ses rédacteurs affirment qu'il faut créer un climat propice au regroupement industriel au Canada, en vastes unités qui pourront soutenir la concurrence sur les marchés mondiaux. De même, le Canada doit aborder la question avec courage et modifier les politiques fiscales qui orientent en ce moment l'industrie et la finance au pays.

L'attitude d'Ottawa

Ottawa s'était d'abord formalisé des propos de M. Kierans, en raison des engagements que le gouvernement canadien assume à l'endroit des États-Unis, dont l'acceptation des avantages que confère l'exemption spéciale de taxe de péréquation sur les intérêts. Si Ottawa y renonçait, les emprunts coûteraient un p.c. plus cher sur le marché américain que maintenant.

D'autre part, la Banque du Canada pourrait ne plus consentir à maintenir au niveau des \$2,600 millions ses réserves en numéraire américain et il en résulterait une politique monétaire plus flexible capable d'obvier aux tendances inflationnistes actuelles au Canada.

Les économistes

De façon générale, les économistes sont d'avis que le Canada doit faire un effort conscient pour contrôler le niveau de ses réserves. Déjà ces dispositions ont été amorcées par le rachat de \$40 millions de débetures canadiennes aux mains des États-Unis.

Quoi qu'il en soit, Washington compte maintenir pendant deux ans ses restrictions sur les investissements à l'étranger, avant que le problème de la balance de ses paiements soit résolu.

Mais, Washington peut compter sur Ottawa comme un allié de première grandeur, si on en juge par la décision récente du gouvernement canadien de vendre aux États-Unis \$50,000,000 de ses réserves d'or et bientôt \$50,000,000 leur seront également vendus contre des dollars américains.

Cette décision du gouvernement canadien a pour but de maintenir le niveau de nos réserves au point indiqué par Washington. Elle ne peut se comparer avec l'attitude de pays étrangers, tels la France qui achète l'or aux États-Unis et leur cède des dollars américains. Cet achat d'or permet à Paris d'augmenter la liquidité et d'assurer ainsi la balance de ses paiements internationaux.

Sidbec : pour bientôt ?

Le gouvernement de Québec fait face à une situation d'urgence et devra bientôt décider du statut de SIDBEC, la sidérurgie qui doit être montée à Bécancour sous l'égide de l'État. Il reste à décider des modalités de la participation de l'administration provinciale, avons-nous appris de source digne de foi.

Il est déjà acquis que la structure financière de SIDBEC, société à capital-actions ne sera pas modifiée.

Un bureau de direction demeurera à la tête de l'entreprise. Mais, il s'agit surtout de déterminer les rapports du gouvernement de Québec avec SIDBEC, c'est-à-dire de l'ampleur de la participation du gouvernement provincial, cela signifierait-il que le contrôle entier de l'entreprise lui reviendrait ? Ces

questions demeurent sans réponse à ce moment-ci, mais elles devraient recevoir bientôt une réponse dans le projet de loi qui sera soumis à la Législature dès cette session.

Les cadres de SIDBEC sont en place et trépignent d'impatience. Ils attendent du gouvernement le signal du départ.

Il n'est pas exclu que des capitaux étrangers apportent une contribution valable. L'on a confirmé que des intérêts français, entre autres, s'intéressent à la capitalisation de SIDBEC.

Québec doit trancher la question de l'aciérie québécoise sans retard et mettra ainsi fin à une série de conjectures qui ont ravivé l'intérêt que le public porte à l'un des aménagements majeurs que le gouvernement provincial se propose.

M.-H. C.

De la récidive de M. Kierans à l'inconscience de M. Pickersgill, en passant par

Les exploits des bateaux russes

En parcourant la "Gazette" de vendredi dernier, histoire de connaître le point de vue des Anglo-Québécois sur "les dictés et les faits" de ces derniers jours, je suis tombé sur une de ces "letters to the Editor" qui restent évidemment ce qui se fait de mieux en fait de miroir des sentiments, des idées et, souvent, des préjugés de nos compatriotes des quartiers huppés. Après quelques paragraphes où ce brave homme s'indignait de voir s'éterniser le chevauchement des juridictions qui lui paraît être la pierre d'achoppement de l'unité canadienne et noté que la perception de "notre" part de l'impôt sur le revenu nous impose le fardeau de milliers de salaires qu'Ottawa pourrait nous sauver en la percevant pour nous, un M. Patrick A. Dillon écrit à peu près ce qui suit:

"Le plus curieux, c'est que dans la province de Québec qui est celle qui profiterait le plus de l'existence d'un gouvernement central unifié et fort, les politiciens parlent et agissent comme s'ils désiraient s'emparer d'à peu près tous les secteurs de l'administration fédérale, sauf, naturellement, sa part de la dette publique. Pour ne mentionner qu'un seul avantage, une autorité fédérale unique et puissante pourrait, sans aucun doute, projeter le "fait français" de part et d'autre du pays comme un rayon de soleil. Depuis Terre-Neuve jusqu'en Colombie canadienne, les enfants apprendraient le français comme il faut, si le système d'éducation était orienté par Ottawa. Au contraire, notre équipe de politiciens fait montre de la pire sorte de politique incertaine (sic) laquelle, si elle continue plus longtemps, plongera cette partie du Canada dans l'ombre d'une éclipse économique et culturelle (ouf!)..."

Vue du haut de la montagne, comme de l'enclos de Town of Mount Royal, peut-être bien que cette projection paraît justifiée. Mais vue du reste de la province, il n'est que d'ouvrir les yeux pour voir qu'elle ne tient pas grand-compte des réalités, que les dictés et les faits de tous les jours ne permettent guère, hélas! d'oublier. Non plus que l'histoire, d'ailleurs.

Ainsi, par exemple, comment ne pas se souvenir, quand on vit "dans l'Est, ma chère" que le gouvernement d'Ottawa, en cent ans de règne incontesté à titre d'autorité suprême dans tout le pays, n'a pas, que l'on sache, favorisé beaucoup le fait français, sauf, peut-être, à faire inscrire le chant de l'alouette dans le répertoire des fanfaronnades du "Van Doo". Certes, le "Fédéral" eut dû, normalement, se faire le champion de l'égalité réelle et tangible des deux races dont parlaient naguère nos discoureurs. Mais on n'a pas souvenir qu'il ne l'ait jamais osé, ni même voulu. Aussi bien serait-il périlleux, aux yeux de nos gens, de se confier trop complètement au "fédéral" pour la défense de ce qui leur paraît, à eux, fondamental, quand on sait très bien qu'aux yeux de leurs compatriotes de langue anglaise, leur choix ne paraît pas très "mature".

Ouais! Mais cela, c'est du passé. Maintenant, c'est bien différent, puisqu'ils comprennent...

Voire! Rien que ces temps-ci, deux faits sont survenus dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'ils paraissent établir, au contraire, qu'"ils" n'ont pas encore compris. Il y a d'abord l'affaire Kierans, puis l'affaire Pickersgill.

Pour l'affaire Kierans, pas besoin d'explications. Il m'a été donné d'écrire ici-même, après sa lettre aux Américains, que si M. Lesage avait peut-être eu raison, sous l'angle protocolaire, de rabrouer son ministre, cela n'infirmerait point que, sur le fonds, celui-ci avait tort. Or voilà qu'il vient de récidiver, que M. Lesage s'en dit heureux, que plusieurs de nos chefs d'entreprises les plus huppés applaudissent et que M. Sharp lui-même, en réponse à M. Diefenbaker, avoue que si les Américains persistent à nous ostraciser, il faudra bien faire quelque chose, mais que, jusqu'ici, Ottawa s'est contentée d'exprimer des observations timides, de crainte sans doute de paraître impoli.

Or voilà, que cette timide et puérile gentillesse est allée plus loin. Les dépêches nous apprennent, vendredi, que Washington était bien contente, parce que le Canada, bien loin d'être fâché de son égoïsme, venait de lui vendre par deux fois \$50 millions de son or. Autrement dit, le Canada vient de changer \$100 millions d'or solide en monnaie de papier des E.-U., alors que tous les pays du monde se voient forcés de faire exactement le contraire et pour bien des raisons.

(Suite à la page 12)

Dans le numéro spécial publié la semaine dernière, le 31 janvier, sur l'Association Professionnelle des Industriels, il s'est glissé une grave omission que le journal Les Affaires tient à corriger. Nous avons oublié d'y mentionner que toutes les photographies relatives au vingtième congrès de l'Association Professionnelle des Industriels avaient été prises par les services de la revue mensuelle Québec Industriel. Celle-ci a gracieusement accepté de nous les prêter pour nous accorder. Nous tenons donc à corriger cet oubli en remerciant la revue Québec Industriel par cette note.

A propos des mécanismes de transformation

par François Martin-Guégan

Après avoir étudié l'autofinancement, le marché financier et le recours aux fonds publics il ne reste plus pour compléter cet inventaire des sources de financement des investissements en France qu'à examiner ce que l'on entend par "mécanismes de transformation". Il semble bien d'ailleurs que devant l'insuffisance des moyens traditionnels, ce mode de financement soit destiné à prendre une place de plus en plus grande dans l'avenir. Ce problème et les implications politiques qu'il renferme suscite depuis plus d'un an un débat encore limité à un cercle assez restreint de spécialistes, mais qui reflète néanmoins la prise de conscience grandissante des imperfections du système financier français.

Les "Transformateurs"

Les mécanismes de transformation permettent le passage du court terme au moyen et au long terme en matière de crédits. Dans les économies modernes en effet, la demande de fonds est surtout à moyen et à long terme alors que l'offre de ressources de financement est surtout à court terme et à vue. Certains organismes financiers permettent l'utilisation de liquidités à court terme en crédits à moyen et long terme. On les appelle des "transformateurs".

Les transformateurs classiques en France sont relativement nombreux: le Trésor notamment, par l'intermédiaire du Fonds de Développement Economique et Social (F.D.E.S.), consent des prêts à long terme sur des ressources à court terme (bons du Trésor). De la même manière, la Caisse des Dépôts et Consignations fait 70 à 80% de prêts à long terme sur les ressources à vue qui lui sont procurées par les dépôts dans les caisses d'épargne. Les compagnies d'assurances également transforment les primes annuelles en prêts à long terme. Jusqu'à présent les Banques ne sont pas des transformateurs. Elles n'accordent en effet que des crédits à trois mois, mobilisables par réescompte à la Banque de France.

Comment financera-t-on le Ve Plan?

Actuellement les ressources propres de ces transformateurs et le crédit à moyen terme assurent un peu plus de 20% du financement des investissements français. Mais la structure prévisible de l'épargne rendra nécessaire pour financer les investissements du Vème plan une transformation plus importante du court terme en long terme.

On a vu en effet que les marges de financement des entreprises allaient en décroissant du fait entre autre de la limitation que l'Etat entend apporter à l'autofinancement mais aussi par suite de la concurrence au sein du Marché Commun. Or cette concurrence même exigerait un surcroît d'investissements.

Par suite de déficit de la Sécurité Sociale ses dépôts à la Caisse des Dépôts et Consignation diminuent également. Pour financer les investissements prévus par le Plan on ne peut pas non plus emprunter à l'étranger puisque le gouvernement s'est fixé pour objectif une balance des paiements excédentaire.

Enfin il semble difficile de tirer davantage d'un marché financier déjà très sollicité d'autant que la petite épargne tend à préférer les placements à court terme ou à vue. La transformation apparaît donc comme indispensable.

Un danger d'inflation?

De cette transformation pourtant indispensable, toutes les institutions financières françaises se méfient et l'argument le plus couramment avancé à son encontre est le danger d'inflation qu'elle représente. Suivant l'orthodoxie financière française les dépôts bancaires servent à financer du crédit à trois mois.

Pourtant la transformation n'est pas obligatoirement inflationniste. Dans une perspective macroécono-

mique, on peut supposer que le solde des retraits et des dépôts dans les institutions financières soit constant. Bien sûr les dépôts circulent plus ou moins. Il convient alors de distinguer les organismes spécialisés non bancaires (caisses d'épargne par exemple) où les dépôts ne circulent pas, des banques. Parmi ces dernières nous distinguerons à nouveau les dépôts des entreprises qui servent presque toujours à financer des transactions et les dépôts des ménages et le retrait ou le virement de ces dépôts au compte des entreprises.

On peut donc financer de long terme avec du court terme mais il faut éviter que cela revienne à créer de la monnaie. C'est là le gros inconvénient du crédit à moyen terme.

Le crédit à moyen terme est l'exemple le plus significatif des mécanismes de transformation traditionnels. Au départ il s'agit d'un crédit bancaire à trois mois pratiqué par toutes les banques par utilisation des dépôts à vue. Pour prolonger ce crédit à 1, 2, ou cinq ans il y a un risque d'immobilisation que la banque refuse statutairement. Elle fait donc réescompter l'effet par des organismes spécialisés, Caisse des Dépôts, Crédit National ou Crédit foncier. Mais ces organismes à leur tour font réescompter à la Banque de France. Cela revient finalement à "faire tourner la planche à billets" en d'autres termes à une création de monnaie génératrice d'inflation. Il convient donc en matière de transformation de distinguer ce qui provoque une variation de la structure du crédit de ce qui ne correspond qu'à une simple augmentation de la masse monétaire dont les effets néfastes sont bien connus.

A qui faut-il confier la Transformation?

Jusqu'à présent donc en France les banques ne sont pas de véritables transformateurs. Elles n'accordent en effet que des crédits à trois mois mobilisables par réescompte à la Banque de France. Devant la carence des moyens actuels de financement la question est posée: faut-il autoriser les banques à devenir elles-mêmes des transformateurs, faut-il les autoriser à employer en prêts à long terme leurs dépôts à court terme ou à vue? Cela entraînerait un bouleversement certain des principes traditionnels de la gestion et de la réglementation bancaire.

L'idée a été lancée pour la première fois dans le rapport Lorain sur la suggestion de M. Jacques de Fouchier, Président de la Compagnie Bancaire. Selon le rapport Lorain, il s'agirait simplement d'autoriser les banques à utiliser, au profit du financement des investissements à long terme, une faible partie (on a parlé de 5%) de leurs dépôts bancaires. En contre-partie du risque qu'elles prendraient un certain réescompte à la Banque de France, serait organisé, mais en

contre-partie du bénéfice qui en résulterait pour elles, les banques devraient prendre à leur charge une part des risques inhérents à l'immobilisation de leurs liquidités.

Toujours dans l'idée de faire financer par les banques les investissements à long terme à partir de dépôts à vue, M. Philippe

La Solidarité a bien progressé depuis dix ans

A la fin de l'année 1965, l'encours de la compagnie d'assurance-vie la "Solidarité" était de \$248,000,000, comparativement à \$70,990,723, il y a dix ans, en 1955. Ces progrès intéressants ont été révélés dans le message annuel du président de cette société, M. Albert Boulet, c.a., aux actionnaires.

Les affaires nouvelles émises au cours de 1965 furent de \$36,300,000 et en ajoutant le montant des assurances collectives on arrive au chiffre de \$40,077,669. M. Boulet a annoncé que les revenus de la compagnie en 1965 ont été de \$4,332,800, soit \$367,000 de plus qu'en 1964. Au 31 décembre 1965, l'actif de la "Solidarité" atteignait \$16,127,722, contre \$14,426,210 à la fin de 1964. A la fin de 1965, les placements de la société étaient de \$14,657,072 comparativement à \$13,016,738 à la fin de 1964, ce qui démontre des progrès constants dans tous les secteurs. La "Solidarité" a versé en 1965 une somme de \$1,426,900 à ses assurés ou à leurs héritiers, tout en augmentant de \$1,464,669 la réserve pour la protection des assurés, dont le capital est maintenant de \$13,827,246. La dernière bonne nouvelle annoncée par M. Boulet a été celle du paiement de \$2.25 par action aux actionnaires, au cours du mois de février.

De gros contrats sont accordés par Pl. Bonaventure

Deux contrats importants, d'une valeur globale atteignant plus d'un demi-million de dollars, ont été accordés par Concordia Construction Inc., entrepreneurs généraux de l'immeuble Place Bonaventure, le Centre de Commerce, en construction au coeur de Montréal.

L'un de ces contrats, d'une valeur de quelque \$400,000, est allé à la firme J.I. Hass Limited, de Montréal, pour le sablage de la surface du béton; l'autre, d'un montant de \$150,000, a été octroyé à National Shipley Limited, également de Montréal, pour sept jours de réfrigération.

Place Bonaventure est l'un des plus grands édifices en béton du monde. La surface de ce matériau, exposé à la vue du public, a été traitée à l'aggrégat coloré Shawville. Le sablage est nécessaire pour en faire ressortir tout le relief.

Aymard a formulé une autre proposition. On pourrait selon lui autoriser les caisses d'épargne à déposer une fraction de leurs excédents dans les banques publiques et privées au lieu de tout verser à la Caisse des Dépôts et consignations comme c'est le cas actuellement.

Cette proposition de M. Aymard faite il y a un an a été vivement combattue; l'argument majeur consistant à dire qu'un tel système n'accroîtrait en rien les disponibilités mises au service du financement des investissements et ne servirait en fait qu'à augmenter les profits des banques. En effet la Caisse des Dépôts utilise au maximum les liquidités des caisses d'épargne. Cela n'aboutirait qu'à un transfert de fonds du secteur public vers le secteur privé. Le problème de technique financière rejoint ici le problème politique:

à qui faut-il confier la transformation?

Les Pouvoirs de l'Etat.

Certains, hostiles au dirigisme étatique qui semble s'implanter chaque jour davantage en France désiraient avec M. Aymard déposer la Caisse des Dépôts ou le Trésor de prérogatives et de pouvoirs jugés excessifs. D'autres répondent que les organismes tels la Caisse des Dépôts jouent parfaitement un rôle où ils ne sauraient en tout cas être remplacés par des banques privées ayant pour seul critère la rentabilité. Les objectifs des banques et ceux des responsables de la planification sont-ils nécessairement convergents?

Ainsi il nous est montré une fois encore, s'il en était besoin, qu'en dernière analyse les solutions aux problèmes économiques sont induites des choix que l'on fait sur le plan politique.

Philco produira des téléviseurs en couleurs

Philco Corporation of Canada fait son entrée dans le domaine de la fabrication de téléviseurs en couleurs à sa succursale de Don Mills en Ontario.

La couleur offre des perspectives sensationnelles dans le domaine du divertissement à domicile au Canada, a déclaré M. R.A. MacDonald vice-président et gérant général, mais je prévois qu'une prochaine pénurie de pièces apportera à cette industrie des difficultés qui en entraveront le développement. C'est

là, a-t-il ajouté, l'opinion générale des fabricants. Cependant, nous commençons la production, convaincus que l'industrie pourra porter remède à cette pénurie dans les six premiers mois de 1966.

Philco compte utiliser pour sa production de 1966 des écrans de 19 à 25 pouces, en prévision de la vente d'une partie des 40,000 appareils que les Canadiens achèteront probablement cette année. En développant cette gamme de récepteurs à prix compétitifs, Philco veut augmenter sa production pour aller de pair avec les prévisions de l'industrie, qui sont de 90,000 appareils en 1967, 170,000 en 1968, 225,000 en 1969 et 30,000 en 1970.

Continental Can du Canada a un nouveau président

M. Thomas C. Fogarty, président du conseil d'administration de Continental Can Company, a annoncé l'élection de M. E. Ewart Fry au poste de président de Continental Can Company of Canada.

M. Fry succède à ce poste à M. James A. Stewart. Ce dernier devient vice-président exécutif chargé du groupe des plastiques et couvercles et des produits de consommation. Cette nomination rend hommage au "travail exceptionnel de M. Fry au Canada" tout en permettant à M. Stewart d'endosser des responsabilités accrues chez Continental, aux

Etats-Unis, a précisé le président du conseil d'administration. MM. Fry et Stewart sont tous deux nés au Canada.

M. Fogarty a également annoncé la nomination de M. Ellison L. Hazard, président de Continental Can, au conseil d'administration de la compagnie canadienne.

Né à Montréal, M. Fry est entré au service de la Continental en 1936. Il fut nommé vice-président de la division canadienne des produits métalliques en 1959. En 1964, il fut nommé administrateur et vice-président exécutif de Continental Can Company of Canada Limited.

MAURICE-R. FOREST

COMPTABLE AGRÉÉ

635 est, boul. HENRI-BOURASSA

Tél.: 387-5131

LAURIN, LAURIN, BEAUDRY INC.

DOMINION INSURANCE AGENCIES LIMITED

COURTIERS D'ASSURANCE AGRÉÉS

NOUVELLE ADRESSE: TOUR DE LA BOURSE, MONTREAL 3

861-4761

J. LEVASSEUR Inc.

IMMEUBLE

635 est, boul. HENRI-BOURASSA, Montréal

Tél.: DU. 1-7788

SAMSON, BELAIR, COTE, LACROIX et ASSOCIÉS

E.H. KNIGHT & CO.

Comptables agréés

MONTREAL • QUEBEC • RIMOUSKI

360, rue SAINT-JACQUES, Montréal

VI. 2-4691

Les Etats-Unis désirent porter à \$100,000 la limite de responsabilité du transporteur

C'est expressément pour étudier le problème de la responsabilité des sociétés aériennes vis-à-vis leurs passagers que l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale a convoqué une réunion spéciale à ses quartiers généraux établis à Montréal. Les Etats-Unis, qui financent environ trente pour cent de l'activité de l'organisme, ont pratiquement provoqué la convocation des états membres en dénonçant la Convention de Varsovie le quinze novembre 1965.

On sait que la Convention de Varsovie, ratifiée en 1929 par quatre-vingt-deux pays, détermine les limites de responsabilité des transporteurs aériens; en 1929 et au cours des années suivantes, le montant maximum pouvant être imposé à une société aérienne était fixé à \$8,291. Mais en 1955, le Protocole de La Haye, que ratifieront à peu près la moitié des quatre-vingt-deux pays, a doublé la limite de responsabilité à \$16,582.

La réunion spéciale de l'OACI s'est ouverte le premier février par la prise de position de la délégation américaine, qui a exposé ses désirs et avancé que la somme de \$100,000 pourrait compenser adéquatement la mort d'un passager à bord d'un transporteur aérien. Selon les données présentées par le représentant des Etats-Unis, le coût de l'assurance représente environ un pour cent des frais d'exploitation sur les lignes de l'Atlantique nord, par exemple. Si ce coût s'élevait de cinquante pour cent, l'augmentation représenterait approximativement entre un et un demi pour cent des frais d'exploitation; en d'autres termes, a expliqué le porte-parole de la délégation américaine, les frais d'assurance pas-

seraient approximativement de \$1.00 à \$1.50 par passager pour un voyage aller entre Londres et New York. Cette ligne aérienne est l'une des plus achalandées au monde.

Le porte-parole de la délégation américaine a conclu son allocution d'ouverture en affirmant que les avantages procurés par la Convention actuelle aux citoyens américains ne sont pas très importants dans l'ensemble en ce qui concerne le fardeau de la preuve, les lieux fixés pour les tribunaux et l'exclusion des dispositions contractuelles ou statutaires limitant la responsabilité des transporteurs. Il a précisé que le droit américain procure la plus grande partie de cette protection sans qu'aucune convention ne soit nécessaire.

A la suite des déclarations américaines, beaucoup de critiques ont émané de la plupart des délégations présentes; celles-ci ont surtout exigé que les Etats-Unis se montrent plus explicites et manifestent quelque velléité de compromis, pour que la session spéciale aboutisse à un succès. Les délégations des petits pays, surtout, ont clairement indiqué que la hausse de la limite de responsabilité achemine-

rait leurs lignes aériennes dans une situation plus difficile.

La délégation canadienne, pour sa part, s'est nettement opposée à ce que la limite de la responsabilité du transporteur aérien soit élevée à \$100,000, comme le proposent les Etats-Unis. Le porte-parole de la délégation canadienne, M. R.P. Duder, a établi que le Canada soutient la préservation du régime de Varsovie et de La Haye, bien qu'il favorise, comme les Etats-Unis, une révision de ce régime qui hausserait les limites de responsabilité. Il a souligné que les membres de la

délégation canadienne, à titre de citoyens nord-américains habitués à un haut niveau de vie, ne peuvent pas justifier qu'on fixe à environ \$100,000 la limite maximum de responsabilité afin de fournir une protection adéquate aux voyageurs canadiens par avion.

M. Duder a révélé que si l'on s'en tient aux statistiques canadiennes relatives aux accidents aériens, un montant de \$35,000 dépasse de beaucoup presque toutes les réclamations réglées au cours des six dernières années. Il s'agit du double du montant fixé par la Convention de La Haye; il conviendrait parfaitement à limiter la responsabilité maximum du transporteur aérien. Mais étant donné que le Canada est désireux de se rapprocher de la position américaine, la délégation canadienne s'est dit prête à considérer la possibilité de hausser la limite à \$50,000.

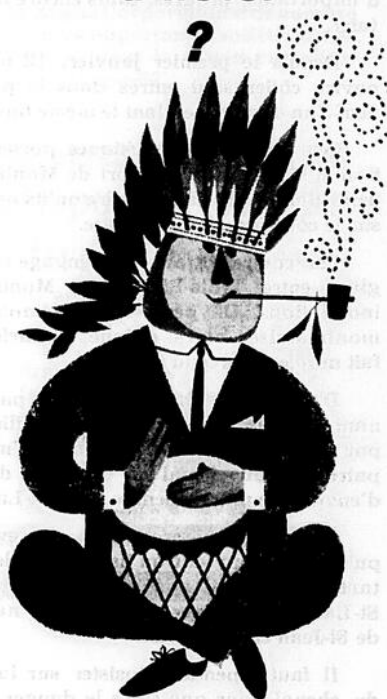
Au cours des quatre premiers jours de la session, beaucoup d'interventions ont été faites et les Etats-Unis, sans dévier de leur ligne initiale de conduite, ont précisé que le montant proposé de \$100,000 comprendrait ou servirait à régler les frais légaux. Aux Etats-Unis, les frais légaux peuvent s'élever

jusqu'à trente p.c. du montant réclamé par les héritiers d'une victime d'accident aérien. C'est pourquoi, ou s'aperçoit que la délégation américaine est prête à effectuer quelques concessions qui pourraient aboutir à un compromis honorable pour tous les états membres de l'OACI.

Si les Etats-Unis se retiraient de l'organisme, il est évident que l'OACI subirait une perte irréparable, car c'est là que l'aviation civile est la plus active. Leur absence de l'organisme entraînerait la disparition d'environ soixante p.c. des bénéfices d'assurance fournis en vertu des clauses de la Convention de Varsovie.

Il faudra sans doute attendre à la fin de la présente semaine pour connaître les résultats réels de la session spéciale, qui se termine le quinze février vraisemblablement.

N'est-il pas un moyen plus rapide de retenir une chambre d'hôtel ?



OUI... le service de réservations d'hôtel

Confirmations instantanées et gratuites

Un appel téléphonique au SERVICE DE RÉSERVATIONS ou au bureau du Canadien Pacifique le plus rapproché vous assure la confirmation immédiate de vos réservations d'hôtel partout au Canada. Utilisez ce service rapide et gratuit quand vous voudrez faire des réservations dans les hôtels du Canadien Pacifique ou autres hôtels de choix. Réservez d'avance pour vous-même, votre famille, des groupes ou des congrès. Vous épargnez temps et argent avec le SERVICE DE RÉSERVATIONS.

Canadien Pacifique service de réservations d'hôtel

Une monnaie nouvelle serait la solution au problème de la liquidité

Les Etats-Unis seraient prêts à offrir une solution au problème de la liquidité et d'obvier ainsi à la pénurie relative de numéraire pour les échanges mondiaux et les investissements.

Le président Johnson a déclaré récemment que le monde devra trouver une source nouvelle de liquidité plutôt que de compter sur une balance déficitaire des paiements aux Etats-Unis, comme moyen d'appui des paiements internationaux de plus en plus élevés.

Parfois les échanges entre plus de 100 pays du monde libre se font au moyen de l'or, mais le plus souvent, il s'agit d'un transfert de dollars américains ou de livres Sterling. Ainsi, il faut compter sur un fort mouvement de ces deux monnaies fortes, dites "de réserve", sur les marchés mondiaux. Il en résulte pour les Etats-Unis et la Grande-Bretagne un déficit croissant de leur balance des paiements.

Mais, Washington et Londres ont imposé une limite à ces déficits de la balance des paiements: \$1.25 milliard aux Etats-Unis et \$1.26 milliard en Grande-Bretagne.

Parmi les propositions qui ont cours, celle de la création d'une monnaie artificielle d'échange sur le plan international, est envisagée avec une certaine faveur, surtout à la réunion toute récente de dix pays, dont le Canada, à Paris.

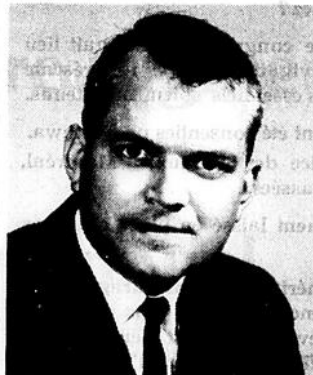
L'établissement d'une unité monétaire qui s'appellerait CRU viendrait appuyer les réserves existantes de dollars et de livres Sterling pour les paiements internationaux. Le Fonds monétaire international régulariserait le cours de cette monnaie nouvelle. Déjà IMF a constitué une réserve de fonds dans laquelle les pays qu'inquiète une balance déficitaire des paiements, viennent puiser.

Le CRU est la contrepartie d'une suggestion française, par laquelle il y aurait retour à l'étalon-or, dans la mesure des réserves en or des divers pays.

NOMINATIONS



T.J. KEEFE



B.C. BOULD

L'entreprise conjointe récemment établie par les sociétés Stange Canada Limited et Lawry's Food of Canada Limited vient d'être lancée officiellement à Toronto. Organisée après qu'on eut dévoilé en août dernier les plans de l'entreprise conjointe, la société S and I Seasonings Limited agrandit ses installations afin de fournir un plus grand nombre de services de mise en marché d'améliorer la qualité des produits et d'accélérer la recherche pour l'industrie alimentaire canadienne. A la même occasion, S and I Seasonings annonce la nomination de M.T.J. Keefe au poste de vice-président administratif et de directeur général et celle de M.B.C. Bould au poste de secrétaire-trésorier. Depuis 1953, M.Keefe a occupé plusieurs postes de premier plan au sein de la société Stange. Il est directeur de Stange, président national de l'Institut Canadien de Technologie Alimentaire et directeur de Canadian Spice Association. A l'emploi de la société Stange depuis 1956, M.Bould possède beaucoup d'expérience en ce qui concerne les aspects financiers et administratifs de la société. En décembre 1959, il a été nommé secrétaire-trésorier de Stange. La structure élargie de l'organisation interne des deux sociétés leur permet de multiplier leurs services de fabrication et de mise en marché individuelles au bénéfice des marchés de l'industrie et des consommateurs.

Les prix s'établissent au niveau du détaillant et pas à celui du manufacturier

Les prix de vente peuvent être établis au niveau des détaillants, mais Ottawa continuera de sévir contre les manufacturiers qui tentent d'inciter les détaillants à vendre à un prix donné, selon une décision que vient de prendre la Cour suprême.

La loi défend au manufacturier de tenter d'influencer le niveau des prix au détail de leurs produits, sauf en deux circonstances: si le manufacturier se rend compte que son produit est l'objet de ventes à rabais ou dans le cas d'un détaillant qui ne vend pas suffisamment cher pour assurer le service de réparations.

Dans ces cas, le manufacturier peut refuser de vendre à ces détaillants.

L'Association des manufacturiers d'appareils électriques lutte depuis longtemps contre l'alinéa 34 de la loi des combines, mais, de guerre lasse, dans un mémoire

soumis en janvier, elle suggère plutôt comme moyen de protéger les marques de commerce, l'introduction de dispositions de la loi qui empêcheraient les détaillants d'annoncer des marchandises qu'ils n'ont pas en magasin; d'utiliser comme appât des marchandises de marque bien connue ou de les employer à des fins qui ne rendent pas justice à la qualité des marchandises de marque.

Cette décision de la Cour suprême permettra de régler nombre de poursuites qu'Ottawa avait intentées, mais que le manque de jurisprudence rendait d'un règlement difficile.

Elle est d'une importance capitale pour les détaillants dont la liberté est reconnue, alors que l'on place définitivement la collusion à combattre au niveau du manufacturier, dont le contrôle dans un domaine d'affaires est souvent des plus considérables.



REAS

les meilleurs tabacs de La Havane importés

vous les trouverez partout où on vend de fins cigares

BELVEDERES • PETIT CORONAS • CORONA GRANDES



LES AFFAIRES

Hebdomadaire d'information financière, industrielle et commerciale.

635 est, boulevard HENRI-BOURASSA, Montréal 12, DU. 1-1888

Bureau à Toronto: 62, rue Richmond ouest, 364-2443

Directeur: Séraphin Vachon, **Rédacteur en chef:** Marc-Henri Côté, **Secrétaire de la rédaction:** Pierre-Paul Beauchamp. **Collaborateurs réguliers:** François Gauthier, de la faculté de commerce de l'Université Laval, Bernard Bonin de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, M. William H. Pugsley, de la faculté de commerce de McGill, Jacques Rolland, économiste, François Martin-Guégan de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Paris, Jean-Marc Chaput, économiste, François Zille, correspondant à Milan.

Représentants publicitaires: A Montréal, Claude Coupal, à Toronto, Stephen Danicic, **Coordonnateur:** John Sears.

Directeur de la circulation: Georges Larivière.

Responsable de la comptabilité: Mme Pauline Gariépy.

On souscrit pour un an (52 numéros) à raison de \$8.00; trois ans (156 numéros): \$15.00

(Le ministère des postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication.)

Typographie: Typofilm Inc. **Impression:** Delpro Corporation

Québec devra-t-il construire ses propres brise-glace?

La navigation d'hiver sur le St-Laurent jusqu'à Montréal fait d'importants progrès, mais encore faut-il qu'Ottawa décide de les constater.

Depuis le premier janvier, 12 océaniques, quatre caboteurs et un navire côtier sont entrés dans le port de Montréal. Il y en avait eu neuf l'an dernier pendant le même laps de temps.

Les armateurs soviétiques portent un grand intérêt à la navigation d'hiver jusqu'au port de Montréal. Il en est de même des armateurs danois. Il va sans dire qu'ils ont été prévenus de ne pas compter sur le concours de brise-glace.

Par contre, Ottawa s'est engagé à maintenir une patrouille de brise-glace entre Trois-Rivières et Montréal afin d'éviter de désastreuses inondations. On peut en être témoin en ce moment dans la banlieue montréalaise, alors qu'une embâcle entre Contrecoeur et Montréal fait monter le niveau du fleuve.

D'une part, Ottawa ne tient pas ses engagements en ne maintenant pas sur le fleuve une patrouille appropriée. Cette année, comme par le passé, ce sont les unités "miniatures" qui sont affectées à la patrouille du chenal en direction de Montréal, tandis que les unités d'envergure patrouillent le golfe St-Laurent.

Nous ne passerons pas en revue ici les motifs de cette attitude, puisque chacun sait qu'ils reflètent les objections des Maritimes. Pourtant, il ne serait pas juste d'affirmer que l'activité dans les ports du St-Laurent en hiver, soit déjà de nature à porter ombrage aux ports de St-Jean et de Halifax.

Il faut cependant insister sur la nécessité d'une patrouille efficace du chenal pour que cesse le danger d'inondation. Cette patrouille n'a pas un caractère onéreux. Elle est indispensable et il ne fait aucun doute que la navigation en soit favorisée.

L'habileté des capitaines de navires soviétiques et danois ne peut être mise en doute. La navigation ne présente pas de difficultés insurmontables et rien ne pourrait empêcher les Soviétiques de mettre à exécution la menace de dépêcher un brise-glace dans le St-Laurent.

Le prestige du Canada en souffrirait certainement. Devons-nous attendre que l'on nous fasse un tel pied-de-nez?

Les pilotes du Saint-Laurent, dont le congrès annuel avait lieu il y a une semaine, ont réclamé que la navigation d'hiver ne présente pas de dangers et qu'au moins les services essentiels soient maintenus.

A ce compte, quelques améliorations ont été consenties par Ottawa. Ainsi, cette année, le personnel du Service des signaux, à Montréal, n'a pas été licencié comme par les années passées.

Le ministère des transports a également laissé en place quelques lumières de balisage.

Ce timide début de compréhension mérite d'être encouragé, mais il convient d'insister sur le fait qu'il faut encore un peu plus pour que la navigation d'hiver jusqu'à Montréal devienne un fait bien reconnu, dont l'existence ne représente pas un défi aux ports de l'Atlantique, mais tout simplement un fait de prestige qui met en valeur l'un des plus beaux fleuves du monde, celui même qui donne à notre pays et à notre province sa plus grande ouverture sur le monde entier et lui confère des avantages économiques inestimables.

Si Ottawa ne se préoccupe pas de ses responsabilités, il reste à Québec le soin de faire construire son propre brise-glace et de le mettre en service sur le fleuve. La suggestion n'a rien d'audacieux et il n'existe aucun obstacle à sa réalisation.

Le ministère des richesses naturelles porte déjà une certaine attention en ce qui a trait au fleuve. Il suffirait que l'intérêt se manifeste davantage et prenne un aspect tangible.

Marc-Henri Côté

La libération des échanges se fera attendre

par François Gauthier,

professeur auxiliaire à la faculté de commerce de l'Université Laval

Au mois de mai 1964, des négociations commencent à Genève dont l'objectif principal est une réduction des obstacles aux échanges internationaux. Plusieurs pays membres du G.A.T.T. (C'est-à-dire "l'Accord Général sur les droits de douanes et le commerce" qui était signé à Genève en 1947 lors d'une rencontre convoquée par le Conseil Economique et Social des Nations Unies) se sont préparés, avec plus ou moins d'enthousiasme, à cette rencontre où l'on examine aujourd'hui encore certaines propositions américaines ou encore le "Kennedy Round" qui est une initiative des Etats-Unis visant à une diminution linéaire de 50 p.c. des droits de douanes.

Les objectifs du G.A.T.T. sont bien connus: 1) élimination des pratiques discriminatoires, 2) condamnation des systèmes préférentiels (mais tolérance de la préférence "impériale" du Commonwealth!), 3) opposition aux restrictions quantitatives, en principe, (bien qu'il les admet quand elles sont indispensables aux économies jeunes ou déshéritées et quand il s'agit de mesures temporaires pour sauvegarder l'équilibre de la balance des comptes extérieurs), 4) favoriser la formation des "Unions Douanières" (les pays membres ont alors des droits de douanes identiques vis-à-vis des pays tiers) et des "Zones de libre-échange" (absence d'une politique commerciale commune), donc l'acceptation des mesures préférentielles qui les préparent. L'expérience des deux dernières décennies montre que la principale contribution du G.A.T.T. au commerce international a été l'abaissement des droits de douanes pour l'ensemble de ses membres, dont le Canada, grâce à l'application de la clause de la Nation la plus favorisée.

D'une façon générale, on peut dire que le "Kennedy Round" marque une nouvelle étape dans la voie du libre-échange: c'est du moins le désir maintes fois réitéré par l'administration des Etats-Unis. Les objectifs limités du G.A.T.T. les réserves exprimées par plusieurs pays et, en particulier, l'apparition d'un déficit courant assez élevé dans la Communauté économique européenne en 1964 et 1965 (à rapprocher de surplus d'environ \$2,500 millions annuellement entre 1958 et 1961) portent à penser, d'une part, que le libre-échange n'est pas toujours possible ou désirable et que, d'autre part, les propositions américaines rencontreront des obstacles majeurs. En effet, pour comprendre la signification de cette initiative des Etats-Unis, il importe de reconnaître que ces derniers ont un problème de balance des paiements qui diffère énormément de celui du Canada. Depuis 1950, notre pays n'a pas connu de véritable déséquilibre extérieur (à l'exception de la crise du dollar au printemps de 1962 qui avait été provoquée par des politiques gouvernementales franchement maladroites) en ce sens que l'excédent des importations sur les exportations (de marchandises et de services) était comblé avec une facilité relative par des entrées massives de capitaux (principalement à long terme et en provenance des Etats-Unis) qui étaient orientés en grande partie vers le secteur des richesses naturelles (pétrole, gaz, mines, pâte et papier); les déficits courants n'ont pas entraîné une baisse régulière des réserves internationales du Canada.

La balance américaine des opérations courantes, au contraire, a presque constamment marqué (sauf en 1959) un surplus: les Américains, par opposition aux Canadiens, vendent davantage aux pays étrangers qu'ils n'achètent de ces derniers: le problème de la balance des comptes extérieurs des Etats-Unis résulte essentiellement du fait que leurs exportations de capitaux (privés et publics) excèdent le surplus de la balance courante. Un examen plus attentif mon-

tre que les causes de ce déséquilibre extérieur sont multiples:

- 1) Depuis 1947, l'accroissement des importations (produits finis surtout) est, dans l'ensemble, plus rapide que celui des exportations.
- 2) Les sociétés privées trouvent profitable d'investir des capitaux à l'étranger, (le Canada a été particulièrement "choyé") ce qui est presque normal pour un pays très développé où l'épargne excède les besoins internes d'investissements.
- 3) Le gouvernement américain, pour des raisons d'ordre politique, économique et militaire, exporte des capitaux (souvent sous la forme de transferts unilatéraux) à la fois pour aider les pays sous-développés (par exemple, l'Alliance pour le Progrès dans les pays latino-américains), pour maintenir ses forces armées à travers le monde et pour accorder aux pays étrangers, directement ou par l'intermédiaire des organismes internationaux, d'importants crédits: tout se passe donc comme les Etats-Unis, qui bénéficient toujours d'une balance des opérations courantes excédentaire, (c'est l'inverse au Canada) étaient obligés de sacrifier une partie de leur or, ou d'accroître leur endettement envers l'étranger, pour financer les dons et les crédits qu'ils accordent à l'extérieur. Les déficits américains ont entraîné, au cours des dernières années, une baisse importante de leurs réserves internationales qui sont actuellement inférieures à celles de la C.E.E. Aujourd'hui la somme de leurs dettes rapidement exigibles dépasse la valeur totale de leur stock d'or. Ainsi, malgré l'importance des créances américaines, il suffirait d'un peu de panique pour forcer les Etats-Unis à suspendre la convertibilité de leur monnaie et créer un désordre immense sur les marchés internationaux. C'est justement pour éviter une telle désorganisation que le président Kennedy, au mois de février 1961, adoptait des mesures énergiques. Parmi les plus significatives on peut mentionner:

- 1) le besoin pour les autres pays riches de contribuer davantage

à l'effort collectif d'aide aux pays pauvres et pour la défense internationale;

- 2) la nécessité d'accroître les exportations en vue d'accroître le surplus de la balance courante;
 - 3) des ententes avec les Grandes Banques Centrales du monde en vue de protéger le dollar;
 - 4) une politique interne de stabilisation des coûts et des prix.
- Ce que veulent les Etats-Unis, c'est d'une part, une nouvelle répartition internationale (proportionnée à la richesse de chaque pays) des charges financières qui découlent de l'aide économique et militaire et, d'autre part, des marchés internationaux plus ouverts pour accroître leurs exportations et le surplus de leur balance courante afin de mettre fin à la baisse de leurs réserves internationales. La réalisation de cet objectif est souhaitable mais difficile. Le Canada, par exemple, a des déficits courants d'environ \$1 milliard depuis deux ans. De plus, la C.E.E. avait en 1965 un déficit important vis-à-vis de la zone dollar; il est inévitable que les "Six" sonneront la priorité à leur politique d'intégration sur l'abaissement général des droits de douanes.

La zone sterling et la Grande-Bretagne, en particulier, ne font pas tellement preuve de vitalité depuis quelque temps déjà. Le ralentissement dans l'intégration économique de l'Europe des Six qui résulte en partie de la difficulté de réaliser le marché commun agricole n'est pas de nature à provoquer une vague de "libre-échangeisme". Les restrictions américaines sur les mouvements de capitaux privés américains devraient aussi créer des problèmes de balance extérieure pour les pays, le Canada par exemple, qui ont pris la mauvaise habitude de régler l'addition en empruntant à New-York. Ainsi à l'exception de l'expansion économique rapide que connaissent actuellement la plupart des pays développés, on peut dire que les conditions internationales actuelles ne sont donc pas très propices pour libéraliser les échanges d'une façon importante. Il n'est peut-être pas étonnant que l'on parle déjà dans certains milieux (même aux Etats-Unis) d'un échec partiel du Kennedy Round.

L'Office du tourisme ouvre un bureau à Paris même

M. Winters, ministre du commerce, a annoncé que l'Office de tourisme du gouvernement canadien a loué des locaux au rez-de-chaussée d'un immeuble à Paris pour y aménager un bureau de publicité touristique. Le nouveau bureau, situé au 4, rue Scribe, occupe un emplacement de choix au cœur du centre traditionnel du tourisme et du transport de Paris; il constituera un poste stratégique qui permettra à l'Office d'accroître ses efforts en vue de promouvoir en France les voyages touristiques au Canada.

Le bureau ouvrira au printemps et le personnel de l'Office de touris-

me à Paris, temporairement logé à l'ambassade du Canada, aménagera dans le nouveau local.

Le directeur du nouveau bureau, M. Pierre Turcotte, est né à Montréal et y a fait ses études au collège Mont-Saint-Louis. Il compte plusieurs années d'expérience comme agent de publicité touristique, dont cinq années au service de Cunard Steamship Company et onze années à celui de KLM Royal Dutch Airlines où pendant quelques années il a occupé le poste de directeur régional à Calgary et à Winnipeg. Il a beaucoup voyagé au Canada et à l'étranger. M. Turcotte est marié et père de cinq enfants.

Les Affaires, lundi, 7 février 1966

L'association de l'informatique se spécialise dans le traitement des données; elle tient des réunions

L'Association canadienne de l'informatique, de formation récente à Montréal, s'est donné pour objectif la formation et l'information des personnes d'expression française engagées directement ou indirectement dans l'étude et le traitement des données. Des conférenciers de marque se feront entendre sous ses auspices, de janvier à mai. Ils viennent des milieux industriels, gouvernemental, de ceux des sciences et des services publics.

La première réunion aura lieu le neuf février, à l'hôtel Windsor. Des conférenciers de marque seront entendus à cette première réunion qui va consister en une étude de groupe sur le thème: "Qu'est-ce que les administrateurs espèrent obtenir des systèmes de traitement d'information".

Les participants seront MM. Jean Baudot, université de Montréal; André Duval, de l'Hydro-Québec; Pierre Jeannot, d'Air Canada; Jean-Paul Thérault, des services du gouvernement de la province. M. Henri Bergeron, de Radio Canada agira comme modérateur.

Les prochains conférenciers seront MM. Roger Elias qui parlera, le neuf mars, de l'utilisation du cheminement critique à l'Expo 67; Ken Krohn, de Washington, traitera le 13 avril de la théorie algébrique des ordinateurs.

Mais, pour tirer tout le parti possible des nouvelles unités, il faut que le chemin de fer puisse s'assurer de les utiliser là où il faut, au moment opportun.

Pour atteindre ce but, les bureaux du contrôle de la traction dans les villes clef du Canada restent en contact avec les locomotives et changent leurs destinations selon les besoins.

Le ministère du revenu est en voie de réorganisation

Plusieurs nominations importantes, se situant dans le contexte d'une réorganisation des cadres du ministère du revenu à Québec ont été annoncées, par le ministre, Me Richard Hyde. Cette restructuration sera complétée au cours des mois qui vont suivre.

M. Philippe Gimaiel devient directeur technique du service des taxes de vente. Me Bernard Cousineau et M. Gloribert Bibeau, l.s.c., assument les postes de directeurs régionaux de ce même service à Québec et à Montréal.

L'assemblée générale annuelle aura lieu à l'hôtel Windsor; elles débutent par un coquetel à 5 h. 30, suivi d'un dîner, à 6 h. 30.

L'Association canadienne de l'information groupe des administrateurs, des hommes de science, en contact quotidien avec l'étude et le traitement des données à l'aide d'ordinateurs.

Peu de professions ont été témoins de développement technologique aussi rapides que celle de l'informatique.

La plupart des grandes villes canadiennes comptent une société de l'informatique. Les réunions permettent de tenir les membres au courant des plus récents progrès.

L'Association canadienne de l'informatique fait partie de la Fédération internationale de l'informatique. Cet organisme mondial exerce une influence toujours grandissante du côté de la programmation et de ses progrès, des techniques, des conventions et de la terminologie qui se rapportent à l'informatique.

Au Service des impôts, MM. Armand Guimont, l.s.c., et Gaston Deschamps, l.s.c., c.a., occuperont les fonctions de directeurs régionaux à Québec et à Montréal. M. Roland Brodeur, l.s.c., c.a., en sera le directeur technique.

M. Walter Guillery, c.r., et M. Guy Tremblay sont nommés officiers seniors du Contentieux, le premier à Montréal et le second à Québec.

Au service des enquêtes spéciales, M. Yves Morissette, l.s.c., devient chef enquêteur à Québec et M. Roger Couillard occupera la même fonction à Montréal.

M. Hyde annonçait récemment les premiers échelons de cette réorganisation dont la mise en oeuvre s'effectuera progressivement au cours des premiers mois de la nouvelle année qui commence.

Les passages à niveau à Québec

Le chemin de fer Pacifique Canadien a apporté une fin de non-recevoir à la requête de la ville de Québec qui avait demandé que la compagnie prenne les mesures nécessaires pour éviter de bloquer le trafic, aux heures de pointe, en

Montréal tient sa semaine verte du 11 au 17 février

La métropole du Canada aura sa "semaine verte" du 11 au 17 février prochain. Durant sept jours, à l'occasion du XIVe Salon National de l'Agriculture, Montréal sera l'hôte des représentants du monde agricole canadien. Agriculteurs, agronomes, techniciens, spécialistes, fabricants, administrateurs, tous ceux qui de près ou de loin travaillent au progrès de la première industrie du pays se retrouveront pour faire la synthèse des réalisations depuis le Salon précédent et analyser les perspectives de l'année qui commence.

Le Salon agricole '66 aura un cachet bien particulier et établira un précédent pour toutes les expositions puisqu'il se déroulera simultanément à deux endroits différents, soit au Palais du commerce, site du 1er Salon de la machinerie agricole, et à l'Aréna Maurice Richard, où l'on trouvera, entre autres, les exhibits des grands éleveurs du Canada et les principales denrées alimentaires canadiennes. Ainsi, le thème du Salon de cette année "Les vivres" se trouvera-t-il illustré sans équivoque puisqu'il présentera une vue globale de l'outil nécessaire à la production la manutention et la transformation des produits de la ferme, et un tableau d'ensemble à la fois réaliste et hautement éducatif de l'activité agricole nationale.

immobilisant ses convois trop longtemps sur la voie ferrée, principalement aux rues du Pont et Henderson.

La compagnie a fait connaître sa réponse par l'entremise de M. J.-A. Morency, agent général du Pacifique Canadien à Québec. Ce dernier, dans une lettre au greffier de la ville de Québec, déclare qu'il est impossible, à cause du passage fréquent de convois cédulés, de changer quoi que ce soit au régime actuel, et il suggère à la ville de construire des voies élevées passant par dessus la voie ferrée, sur les deux rues précitées.

ELECTION CHEZ DOMTAR



Domtar Limited annonce l'élection de M. T.N. Beaupré au poste de président du bureau de direction. Il succède à M. E.P. Taylor qui annonçait récemment sa retraite. Monsieur Beaupré conservera ses postes de président du bureau de direction et directeur général de British Columbia Forest Products Limited, et aura encore son bureau, à Vancouver. Monsieur Beaupré est membre du bureau de direction de Angus Corporation et de nombre d'autres importantes sociétés canadiennes, dont la société canadienne de l'Expo 67.

Disposez-vous de livraisons des "Affaires"?

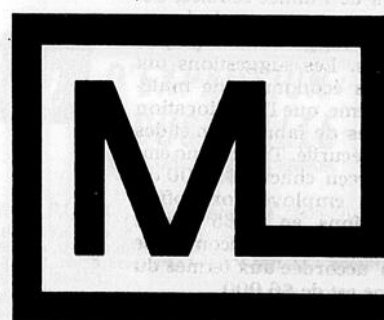
Nos lecteurs nous rendraient grand service en nous faisant parvenir les livraisons numéro 3-6-16-20-33-34 des "Affaires" parues en 1965. On nous les réclame pour compléter des collections. Nous les remercions à l'avance.

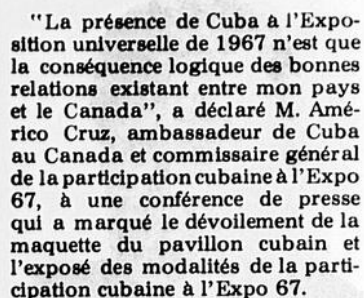
La Mutual Life du Canada atteint de nouveaux sommets en 1965. Ventes de \$601 millions. Dividendes aux assurés encore augmentés

Points saillants du 96^e rapport annuel

	1965	1964
Nouvelles ventes d'assurance-vie ordinaire	\$400,554,000	\$365,999,000
Nouvelles ventes d'assurance-vie collective	200,946,000	90,170,000
Total de l'assurance-vie souscrite	601,500,000	456,169,000
Assurance-vie en vigueur	4,772,823,000	4,333,733,000
Revenu total	152,600,000	139,071,000
Paiements aux assurés et aux bénéficiaires	88,159,000	73,667,000
Surplus pour l'année	24,634,000	23,126,000
Dividendes aux assurés	19,744,000	17,910,000
Actif	948,722,000	889,277,000
Taux net d'intérêt sur placements	5.64%	5.55%

La Mutual Life
COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA
FONDÉE EN 1869/SIÈGE SOCIAL: WATERLOO, ONT.





Avant de révéler la maquette, l'ambassadeur a expliqué: "Cuba, pays révolutionnaire se devant d'être présent à cette exposition pour montrer au monde ses beautés naturelles, ses centres touristiques, ses réalisations dans les domaines de l'éducation, de la santé publique, de l'agriculture et de l'élevage, et faire connaître au public ce que sont les danses, les sports de Cuba, enfin la vie telle qu'elle se déroule à Cuba, de nos jours".

Puis le Dr Cruz a fait savoir qu'"en temps opportun, Cuba aura sur l'emplacement de l'Exposition deux boutiques où seront vendus des produits de l'artisanat et des tabacs cubains, ainsi qu'un restaurant où l'on servira des plats typiquement cubains".

Lorsque vous irez à l'Expo dans quelque 15 mois ne manquez sur-

La société General Motors du Canada a annoncé qu'elle a fabriqué 419,795 voitures et camions au cours de 1965, soit 111,646 véhicules de plus que le record annuel précédent réalisé en 1963.

"Les prévisions pour 1966 nous semblent particulièrement encourageantes et nous croyons pouvoir maintenir le niveau actuel de production de nos voitures et camions, ou même le dépasser, au cours des douze prochains mois", a déclaré M. E.H. Walker, président et directeur général de la société General Motors du Canada.

Au cours de l'année, GM a produit 351,952 voitures de tourisme à rapprocher de 246,466 en 1964 et 264,269 en 1963. En 1965, la société a fabriqué 67,843 camions contre 47,123 en 1964 et 43,880 en 1963.

La société General Motors du Canada emploie 22,400 personnes dans ses usines d'Oshawa, de St-Thérèse-Ouest et de Windsor, aussi bien que dans ses bureaux de ventes à travers le Canada, c'est un nombre record. Plus de 19,100 de ces employés travaillent à Oshawa.

La société General Motors a payé en moyenne à ses employés \$4,100 par semaine pour récompenser des suggestions faites en 1965. Au cours de l'année ces paiements ont totalisé \$213,500, un nouveau record. La société a ainsi versé une somme de \$890,000 au cours des 5 dernières années.

5 dernières années.

Au cours de l'année écoulée, General Motors a accepté et récompensé 4,577 suggestions faites par les employés. Les suggestions ont entraîné des économies de matériaux de même que l'amélioration des méthodes de fabrication et des mesures de sécurité. Trente-cinq employés ont reçu chacun \$1,000 ou plus; 7,500 employés ont offert des suggestions en 1965 contre 5,600 en 1964. La récompense maximum accordée aux termes du programme est de \$6,000.

tout pas de vous rendre à l'île Notre-Dame, à l'endroit où sera offerte à vos yeux une réplique authentique d'un coin de forêt de l'Ouest canadien, aux alentours du pavillon des provinces de l'Ouest. On y trouvera une dizaine de conifères, dont la cime percera l'air à quelque 60 pieds du sol!

Il s'agit bien d'un exploit, lorsqu'on pense que ces géants des forêts feront le voyage de la Colombie britannique à Montréal. Et l'auteur de ce projet, M. Hugh Spencer, de Toronto, verra son rêve devenir réalité, après plus d'un an de tergiversations. "Prélevés" du campus de l'université de la Colombie britannique, ces seigneurs des bois feront leur entrée majestueuse à Montréal, un mois avant l'ouverture de l'Expo.

L'Opéra de Hambourg, l'une des plus célèbres troupes d'opéra au monde, participera au festival mondial qui se déroulera à Montréal

en 1967, viennent d'annoncer la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle et la République fédérale d'Allemagne.

L'Opéra de Hambourg, dont ce sera la première visite en Amérique du Nord, donnera une série de représentations, à la Grande Salle de 3,000 places de la Place des Arts, du 13 au 18 juin 1967. M. Rolf Liebermann, directeur artistique del'Opéra de Hambourg, a déclaré que l'effectif complet de cette troupe d'opéra, soit 330 personnes, viendra à Montréal à l'occasion des représentations de cette troupe dans le cadre du festival mondial.

L'Opéra de Hambourg, fondé en 1678, est l'un des plus anciens d'Europe. Le théâtre Stadt, qui abritait la troupe depuis 1874 a été détruit pendant la deuxième guerre mondiale et un nouvel édifice a été construit en 1956. Cette troupe d'opéra a créé, au cours des dernières années, un style moderne si unique que chacune de ses créations d'oeuvres nouvelles a fait sensation.

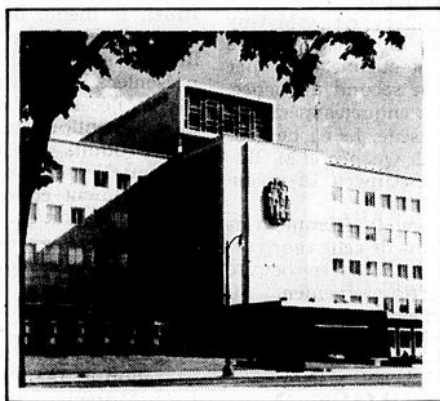
LO'péra de Hambourg est également reconnu dans le monde entier pour l'homogénéité de sa troupe et l'audace de son répertoire.

La République fédérale d'Allemagne déléguera, au festival mondial, outre l'Opéra de Hambourg, plusieurs autres compagnies dont elle divulguera les noms aussitôt que les ententes définitives seront conclues avec la compagnie de l'Exposition universelle.

L'annonce officielle de la participation de l'Opéra de Hambourg au Festival mondial de 1967 porte à cinq le nombre de pays qui ont déjà fait connaître les noms de quelques-unes des compagnies artistiques qui les représenteront à ce Festival.

On sait déjà que la France y déléguera la Comédie-Française, le Théâtre de France et la Gendarmerie nationale de France; la Grande-Bretagne, le National Theatre Company, dirigé par Sir Laurence Olivier; Les Pays-Bas, l'Orchestre du Concertgebouw, d'Amsterdam et la Belgique, le Ballet du vingtième siècle.

M. J.A. Bagnall a été nommé directeur général des ventes de la division Bell-Kilgour de Domtar Packaging Limited et assumera l'entière responsabilité des ventes dans tous les secteurs de cette division. Diplômé de l'université Bishop en arts et sciences, M. Bagnall est entré à la compagnie Domtar en 1962 en tant que directeur de la fabrication à la division Bell-Kilgour. Il passa au service des ventes en 1964, remplissant jusqu'à ce jour les fonctions de directeur régional des ventes au siège social de Montréal. Bell-Kilgour est connue surtout comme fabricant de sacs à épicerie et à emplettes, mais fabrique également des papiers d'emballage, rubans gommés et une foule d'autres produits du domaine des emballages à ses établissements de Windsor et East Angus. P.Q.



Le point saillant de l'année 1965 pour la Great-West fut une augmentation de 30% dans les ventes. C'est la plus grosse augmentation qui ait jamais été enregistrée dans l'histoire de la Compagnie. Il en est résulté en 1965 des ventes d'assurance-vie et de rentes d'un montant de \$922,555,000 par rapport à \$712,116,000 en 1964. Le revenu provenant des primes d'assurance-santé a aussi connu une augmentation, passant de \$41 millions à \$46 millions.

Les détenteurs de polices et les bénéficiaires ont profité de plusieurs façons de cette année de records et de sommets dans pratiquement chaque phase des activités de la

Compagnie. Par exemple, ils ont touché plus de \$129 millions en prestations, dont \$13 millions en dividendes, soit \$1 million de plus que l'année précédente. L'échelle de dividendes pour les détenteurs de police avec participation a aussi été augmentée. La Compagnie a accordé des taux d'intérêt plus élevés sur les fonds laissés en dépôt par les détenteurs de polices et les bénéficiaires.

La croissance continue de l'actif de la Compagnie, \$1,146,298,000 à la fin de l'année, a procuré de nouvelles et meilleures occasions de placement dans les entreprises productives, avec un taux d'intérêt moyen de 5.73 p. 100 sur le total de l'actif placé en 1965.

TABLEAU COMPARATIF DES POINTS SAILLANTS
(présenté à la 74^e assemblée annuelle de la Compagnie à Winnipeg, le 1^{er} février 1966)

	1965	1964
Assurances et rentes en cours - - - - -	\$7,623,645,000	\$6,908,280,000
Affaires nouvelles — Assurances et rentes - - - - -	922,555,000	712,116,000
Revenu de primes-santé - - - - -	46,372,000	41,389,000
Paievements aux assurés et bénéficiaires - - - - -	129,512,000	120,520,000
Actif - - - - -	1,146,298,000	1,068,679,000
Capital social, réserve de prévoyance et excédent - - - -	98,292,000	89,403,000

(On vous fera parvenir le 74^e rapport annuel de la Compagnie sur demande.)

LA
Great-West

COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
SIÈGE SOCIAL WINNIPEG



L'UCC projetterait la construction de quatre usines de pâte mécanique dans l'Abitibi et le Témiscamingue

Si l'expérience de Sacré-Coeur, au Saguenay, est concluante, il est possible qu'on construise des usines de pâtes mécaniques dans les quatre comtés du Nord-Ouest québécois, soit dans Abitibi-Est, Abitibi-Ouest, Rouyn-Noranda et Témiscamingue, selon un porte-parole de l'Union catholique des cultivateurs.

Le 17 janvier débutait l'étude de rentabilité d'une usine de pâte mécanique à Sacré-Coeur. C'est Szwarc, docteur en chimie, ancien conseiller technique forestier en Allemagne, ancien conseiller de M. C. D. Howe et président de Cellulose Assets Ltd. qui est chargé de cette étude par le gouvernement provincial.

M. Szwarc doit remettre son rapport au printemps. Cette étude est

donc le premier pas de la réalisation du projet de l'Union catholique des cultivateurs de doter le Québec d'usines de pâte mécanique selon le système déjà implanté en Suède.

L.U.C.C. voit donc que la première usine de pâte mécanique sera implantée à Sacré-Coeur et qu'au cours des prochaines années, comme l'explique M. Léopold Lévesque directeur du Service forestier de l'Union "Le grand projet de l'U.C.C. sera réalisé graduellement et progressivement".

Par là, M. Lévesque entend une multiplication de petites usines de pâte mécanique d'une capacité de 50 tonnes-jours dans les régions de Gaspé-Nord, de Rimouski, de La Pocatière, Beauce, Dorchester,

versera un million et demi de dollars pendant chacune des dix prochaines années, Soquem permettra d'exploiter plus à fond l'immense potentiel minier du Québec, dont seulement 20 p.c. environ a été soumis à une étude systématique jusqu'à maintenant.

Soquem permettra d'augmenter les revenus de l'Etat, de stimuler l'entreprise privée, d'exploiter plus à fond les richesses du sous-sol, et d'améliorer la croissance économique du Québec.

La Société, assure le ministère, ne profite pas d'une situation privilégiée, pas plus sur le plan de la fiscalité que pour son appartenance à l'Etat, seul actionnaire.

Les impératifs de l'économie moderne et le désir de la population de participer davantage à la croissance de sa propre économie, poussent le gouvernement à intensifier et à mieux orienter, dans un effort de planification, l'exploration et l'exploitation du sous-sol, à faciliter l'utilisation et la transformation des substances minérales au Québec.

C'est dans cet esprit que fut conçue la nouvelle législation minière, que furent instituées la société d'exploitation minière et Sidbec.

"Il est facile de prévoir, a commenté un porte-parole du ministère des richesses naturelles, que l'installation à Bécancour de la sidérurgie québécoise, aura des répercussions considérables sur la vie économique de la province. C'est de cette façon, en traitant et en transformant de plus en plus ses matières premières sur place, que le Québec pourra prendre une part de plus en plus grande du marché international. Les échanges économiques deviendront de la sorte plus importants."

Soquem se prépare à entrer en action

La Société québécoise d'exploration minière (Soquem), instituée en vertu du bill 10 sanctionné le 15 juillet 1965, a commencé son travail le 1er novembre dernier. "Nous en sommes encore à la phase de gestation," a déclaré le président de la Société, M. Côme Carboneau.

Mais déjà, Soquem a reçu des propositions qui ont été mises à l'étude. M. Carboneau ajoute que la Société prépare les travaux d'exploration qui seront entrepris en 1966; en attendant, l'administration s'efforce de compléter son personnel.

Le conseil d'administration de Soquem est dirigé par M. Côme Carboneau, président, et comprend sept directeurs. Propriété exclusive de l'Etat québécois qui

Les épiciers ont un congrès en mai

Plus de mille personnes sont attendues au prochain congrès des épiciers Trans-Kébec et Normandie qui aura lieu le 22 mai au Château Frontenac, à Québec.

M. Paul Turcotte (Rieux & Pettigrew Ltée de Québec), président du comité d'organisation du congrès annuel a choisi pour thème du quatrième congrès un énoncé qui est bien la note distinctive des groupes Trans-Kébec et Normandie: "Chez Trans-Kébec et Normandie, la formation fait notre différence".

"Tout épicier de détail peut aujourd'hui dans notre milieu recevoir d'un grossiste des services de base comme le bottin de commande pré-imprimé, une supervision régulière, une publicité comparative, des spéciaux pour tous les départements du magasin, etc.", mais ce qui fait la différence chez Trans-Kébec et Normandie, de continuer M. Turcotte, c'est l'appareil de formation complète, planifiée et continue qui est à la disposition des grossistes et des détaillants affiliés à ces 2 groupes. L'enthousiasme sera donc en valeur à ce prochain congrès tous les moyens dont disposent Trans-Kébec et Normandie pour informer, renseigner, éduquer et former le personnel des épicieries de gros et de détail rattachés à ces 2 groupes.

Frontenac, Mont-Laurier, Abitibi, Lac-Saint-Jean et Côte-Nord.

Mais avant tout, d'expliquer M. Lévesque, il nous faudra faire l'expérience d'une telle usine à Sacré-Coeur, au Saguenay pendant une période d'un ou deux ans, pour ensuite établir d'autres usines de ce genre dans les autres parties de la province.

Comme le rappelle le directeur du Service forestier de l'U.C.C., Sacré-Coeur est un village forestier comme les autres villages qui l'entourent: Grande-Bergeronne, Baie Sainte-Catherine, Sagac, Saint-Etienne, Petit Saguenay, L'Anse Saint-Jean, Tadoussac et Sacré-Coeur.

Comme le rapport de l'étude sur la rentabilité d'une telle usine de pâte mécanique à Sacré-Coeur doit être rendu public le printemps prochain, il est à prévoir que la première usine sera construite dès l'été prochain.

M. Lévesque est convaincu que ces usines de pâte mécanique sont rentables pour le Québec et maintient déjà des données qui démontrent toutes les possibilités sur le plan économique d'un tel projet.

Des usines en Suède

En Suède, on compte déjà plusieurs usines de ce type. En Amérique du Nord, les Etats-Unis ont déjà fait une première expérience en ce domaine. A Cascade, dans l'Etat de Washington, une usine munie de quatre machines à pâte mécanique de marque suédoise est en opération et les résultats obtenus semblent des plus intéressants selon le directeur du Service forestier de l'U.C.C.

M. J. Martineau, administrateur de Monsanto-Can.

L'élection de Me Jean Martineau, c.r., de Montréal, comme administrateur de Monsanto Canada Limited, a été annoncée par Walter S. Owen, c.r., de Vancouver, président du conseil.

Ancien bâtonnier du Barreau de Montréal et du Barreau de la province de Québec, M. Martineau est président du conseil des arts depuis 1964.

Admis au Barreau de Québec en 1919, il est l'associé principal de l'étude Montréalaise Martineau, Walker, Allison, Beaulieu, Tetley et Phelan.

Il est administrateur de The Royal Trust Company et de Electrolux Corporation.

Monsanto Canada fabrique des produits chimiques pour l'agriculture et l'industrie de la pâte de bois et du papier, des plastifiants, additifs pour carburants, mousses de polyuréthane, résines et adhésifs ainsi qu'une vaste gamme de produits de consommation dans les domaines des revêtements et des matériaux de construction en vinyle.

Les bienfaits de l'électricité

"L'Electricité, c'est toute la différence". Voilà le slogan choisi cette année pour la Semaine nationale de l'électricité qui a lieu du 6 au 12 février. En effet, l'électricité revêt chez nous, un caractère véritablement providentiel. A cause de l'électricité, nos perspectives d'avenir sont extrêmement encourageantes, souligne le message du premier ministre Jean Lesage.

Nous continuerons cette année la construction du réseau de transport à 735,000 volts, réseau dont la première ligne a été établie l'automne dernier un record mondial. Nous continuerons également l'aménagement du complexe Manicouagan-Aux-Outardes dont non seulement nous avons toutes les raisons d'être fiers, mais grâce auquel nous doublerons, à peu près, notre production actuelle.

Au cours de la Semaine nationale de l'électricité, qui débute le six février, les maîtres électriciens, les fabricants, vendeurs et distributeurs d'appareils électriques se feront entendre ou voir par la presse, la radio et la télévision. En bas écoutant, rappelons-nous le privilège que nous avons, nous du Québec, de jouir d'un niveau de vie particulièrement élevé. Rappelons-nous que notre progrès s'appuie solidement sur cette réalité moderne et si puissante: l'électricité."

NOMINATION A LA CIP



M. Guy Tremblay, diplômé en sciences appliquées (génie forestier) de l'Université Laval, a été nommé directeur de l'usine de carton à ondules CIP de Matane. Cette nomination a été annoncée par M. Maurice Pilon, directeur des usines kraft de la Compagnie Internationale de Papier du Canada. M. Tremblay est au service de la compagnie depuis 1950. Il a occupé divers postes au service de l'exploitation forestière. Avant d'accéder à sa nouvelle fonction, il était surintendant du blanchiment à l'usine CIP de La Tuque. D'ici à ce que la nouvelle usine de cartonnage soit mise en marche à la fin de 1967, M. Tremblay s'occupera principalement du recrutement et de la formation du personnel qui le secondera.

Des conférences bilingues sur la propriété commune d'appartements

La propriété des appartements sous forme coopérative fera l'objet d'une série de 5 conférences par un économiste et un expert en marketing. Ces conférences sont offertes par Redbrooke Estate Ltd. En annonçant présentement cette série de conférences bilingues, le secrétaire-trésorier de Redbrooke, M. Aïdo Mian, déclarait que 200 avocats, notaires, banquiers, conseillers en investissements ainsi que des rédacteurs de rubriques sur l'immeuble et la finance sont invités, à y assister.

"Les réponses reçues jusqu'ici indiquent que ces conférences

suscitent un très vif intérêt", soulignait M. Mian. Les deux conférenciers sont MM. Vely Leroy, phd, professeur d'économie à l'école des hautes études commerciales de l'université de Montréal, et Bryan Dixon, phd., professeur de marketing au graduate school of business de l'université McGill.

Les cinq conférences qui ont lieu dans le grand hall d'entrée de Port-Royal, le plus récent édifice d'appartements coopératifs, débute le 27 janvier.

Les points saillants sont: les aspects essentiels des associations coopératives...

LE PROGRÈS DE
VOTRE ENTREPRISE EST-IL
RETARDÉ PAR
L'INSUFFISANCE
DE CAPITAUX?

La Banque d'expansion industrielle a aidé plusieurs entreprises canadiennes progressives à financer l'achat de terrain, bâtiments, machinerie ou outillage. Vous auriez probablement intérêt à discuter de vos besoins de financement avec nous.

bei BANQUE
D'EXPANSION
INDUSTRIELLE
27 SUCCURSALES AU CANADA

MONTREAL, P.Q.—901, carré Victoria—Tél.: 866-2701

OTTAWA, Ont., 350, avenue King Edward, Tél.: 232-5789 • QUÉBEC, P.Q., 925, chemin St-Louis, Tél.: 681-6341 • SHERBROOKE, P.Q., 31, rue King, Tél.: 562-2261 • TROIS-RIVIÈRES, P.Q., 550, rue Bonaventure, Tél.: 375-1621 • RIMOUSKI, P.Q., 133, rue St-Germain, Tél.: 724-4461.

D'AUTRES SUCCURSALES DE LA BANQUE SONT SITUÉES À TRAVERS LE PAYS

MOH

UN SERVICE
COMPLET
DE PLACEMENT
DANS DES TITRES
ET OBLIGATIONS

MORGAN, OSTIGUY & HUDON INC. LTD.

MONTREAL TORONTO QUEBEC SHERBROOKE

Quand Rimouski sera-t-elle considérée comme une capitale régionale au Québec?

Sous la plume de M. Jean-Paul Légaré, à la suite des protestations logées par le maire de Rimouski, Me Tessier, "L'Echo du Bas St-Laurent" exprime en éditorial la déception des Rimouskois, parce que leur ville progressive n'ait pas été considérée au rang de capitale régionale, lors de la récente division administrative et économique de la province, en dix régions, par les soins du ministère de l'Industrie et du Commerce, à Québec. Voici le texte de l'éditorial signé par M. Jean-Paul Légaré.

Rimouski était une métropole régionale; elle ne l'est plus.

Pour combien de temps? L'avenir le dira.

Le système de régions administratives au Québec a été annoncé par le premier ministre, M. Lesage, comme la première étape de la planification du développement régional. Dans cette optique, le choix d'une capitale pour chacune des régions est primordial.

Or si paradoxal que cela paraisse, on s'étonne de constater que la région Bas St-Laurent-Gaspésie, la seule de la province qui posséderait un plan directeur d'aménagement, n'a pas de métropole et, de plus, se voit amputer de deux comtés à son extrémité ouest.

Rimouski était, de fait, une métropole régionale. Du jour au lendemain, les fonctionnaires la placent au même niveau que des centres comme Ste-Anne des Monts, Gaspé, New-Carlisle. Par ailleurs, Matane qui est un centre important du territoire se voit reléguée au troisième rang avec le titre de centre intermédiaire.

Notre première réaction serait de nous révolter et de crier à l'inconséquence d'une décision arbitraire. Nous nous consolons toutefois et nous prenons notre patience à deux mains en entendant M. Lesage dire que "les travaux du BAEQ permettront de trancher la question".

Or, les travaux du BAEQ sont en cours depuis deux ans et demi et il lui aurait été facile de trancher la question dès maintenant. M. J.-C. Lebel a d'ailleurs déjà éventé la mèche quand il a déclaré: "il faut créer une ville qui ait une influence régionale et c'est Rimouski qui est le choix le plus logique". Il nous semble qu'au point où en sont les travaux d'aménagement, c'est notre région qui aurait dû avoir, la première, sa capitale connue officiellement. Nous serons les derniers...

M. Gérard-D. Lévesque, ministre de l'Industrie et du Commerce, avait pourtant dit à la délégation rimouskoise qui était à Québec, le 2 décembre 1965, que Rimouski était un pôle. Ses fonctionnaires ont-ils une autre opinion que lui?

On a dit que Rimouski pourrait difficilement être consacrée comme capitale, parce qu'elle était excentrique par rapport à l'ensemble de la péninsule gaspésienne. Pour contourner la difficulté on désigne Québec, qui est de 200 milles de route plus excentrique.

Nous avons toujours dit que Rimouski était un pôle ou une capitale et nous pourrions prouver de nouveau notre avancé. Nous ne nous sommes toutefois jamais illusionnés au point de comparer Rimouski à Montréal ou à Québec. D'ailleurs les 7 capitales régionales choisies sont d'importance inégale: Montréal, Chicoutimi, Rouyn, Québec.

Pourquoi Rimouski n'a-t-elle pas été désignée tout de suite comme capitale? Est-ce pour empêcher les rivalités entre villes bas-laurentiennes de saper le travail du BAEQ? Est-ce par influence politique de la part de Rivière-du-Loup qui préfère vivre dans l'ombre de Québec

que dans le rayon d'influence de Rimouski? On ne le saura sans doute jamais.

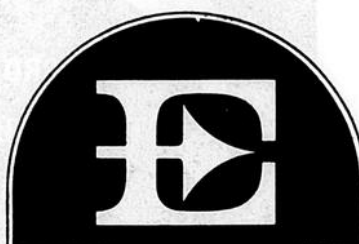
Quand Rivière-du-Loup se dit satisfaite d'être un centre sous-régional alors qu'elle aspirait d'être une capitale, on trouve qu'elle se satisfait aisément. En définitive, Rivière-du-Loup voulait être rattachée à Québec et elle l'est.

Si on attend encore BAEQ pour obtenir une capitale, on ne semble pas l'avoir attendu pour désigner les régions. En effet, le territoire-pilote comptera cinq divisions administratives. Cela nous semble correspondre assez mal aux trois sous-régions dont nous parle le BAEQ depuis si longtemps.

M. Lesage a décrit les régions administratives comme une étape importante du développement économique régional. Le pôle ne l'est pas moins. En effet, M. J.-C. Lebel, a déjà dit: "Si l'on ne choisit pas le pôle de rayonnement le plus propice, il n'y a pas de développement possible".

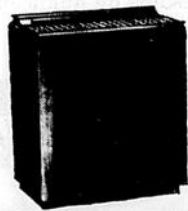
Si l'attitude du gouvernement à ne pas désigner de capitale dans notre région administrative se prolongeait, on serait en droit de se demander s'il ne veut pas paralyser le développement chez nous. Heureusement qu'il s'est laissé une porte ouverte. En effet, M. Lesage dit dans sa déclaration: "Les buts sont:

"de créer des pôles de croissance autour desquels gravitera le développement régional. Il est maintenant reconnu que l'avenir économique d'une région est lié étroitement à la présence sur son territoire de pôles de croissance et d'agglomérations pourvues de toute la gamme de services publics et privés requis par la population et l'industrie".



La perfection dans le confort

Les humidificateurs Electrohome vous protègent—de même que votre mobilier—contre le dessèchement de l'air. Élégante présentation s'harmonisant avec tous les styles de meubles. Grand choix de modèles, à partir de \$19.95.



ELECTROHOME
Dutcraft

ministérielles constitue donc une étape indispensable au développement industriel des régions".

Donc, les services prennent une importance primordiale. Il est clair que si l'on veut un développement maximum de notre région, il faut y établir le maximum de services et les centraliser dans une capitale.

La décentralisation des services gouvernementaux se fait d'ailleurs beaucoup plus en fonction de la population que de l'importance relative des capitales. Chez nous, la géographie est impérieuse. Québec devrait avoir des bras drôlement longs pour venir offrir des services gouvernementaux dans une région comme la nôtre. Si l'on veut réellement décentraliser les services,

qu'on le fasse donc en fonction des 300,000 personnes qui vivent dans notre région.

Le gouvernement pourra sans doute justifier la stratégie qu'il a adoptée en décapitant notre vaste région de sa capitale naturelle, Rimouski. Il doit savoir, toutefois, que son attitude laisse un goût amer aux gens de Rimouski qui avaient déjà mal digéré l'obstruction aux transports entre les deux rives, le refus de terminer la route Rimouski-Squatec, le quasi-échec du projet Sindona-Gatti.

Rimouski a l'impression de lutter seul. M. Lesage devra vite profiter de la porte de sortie qu'il s'est réservée et définir Rimouski comme capitale régionale.

GRATUIT POUR LES COMPAGNIES CANADIENNES QUI VEULENT ÉTABLIR USINES OU BUREAUX AUX É.-U.

NOUS MÈNERONS UNE ENQUÊTE
**CONFIDENTIELLE POUR TROUVER
DANS L'ÉTAT DE NEW YORK**
L'ENDROIT QUI RÉPOND LE MIEUX
À VOS BESOINS



SOMMAIRE D'UNE ENQUÊTE TYPE

TITRE	PAGE
Introduction	1
Indice de développement	2-3
Conditions climatiques	4-6
Services publics	7-22
Services bancaires	23
Services du gouvernement	24-44
Impôts	
Protection de l'ordre public	
Adduction et écoulement des eaux	
Organisation de la collectivité	45-73
Logement	
Ecoles	
Activités récréatives et culturelles	
Historique du développement industriel	74-79
Main-d'oeuvre	80-92
Ressources naturelles	93-94
Transports et débouchés	95-104
Emplacements propices à l'implantation	105-133

RAPPORT CIRCONSTANCIÉ. Ne croyez pas que nous ayons une réponse toute prête! Ce rapport confidentiel sera rédigé, à votre intention, par des hommes d'affaires au service du Ministère du Commerce de l'Etat de New York. Vous y trouverez réponse aux questions que vous aurez posées, conformément à vos besoins et au succès de vos produits. Pour vous aider à trouver un emplacement favorable dans l'Etat de New York, nous avons ouvert un bureau permanent à Montréal. Veuillez simplement faire part de vos desiderata, sur votre papier à en-tête, à **M. Chester J. Malley, Directeur du Bureau de l'Etat de New York (Ministère du Commerce), 2, Place Ville-Marie, Montréal 2, tél.: 868-1991.** Vous pouvez aussi écrire directement à M. Keith McHugh, Commissaire au Commerce de l'Etat de New York, Chambre L.A. 112 State St., Albany 7, N.Y.

Keith McHugh
COMMISSAIRE

Au Canada, le marché des petites autos progresse vite

Les Canadiens achètent des petites voitures en nombre grandissant, et le total des ventes au pays devrait augmenter de 10 à 15 p.c. pour atteindre le chiffre de 87,000, selon M. Pierre Le Godec, vice-président et directeur général de Renault Canada Ltée.

Il s'agirait là d'une augmentation d'environ 10,000 véhicules par comparaison avec le total de 1965.

Alcan produira 50% de plus de fil d'aluminium

M. Williamson, vice-président responsable de la transformation à l'Aluminium du Canada, Ltée (Alcan), annonce l'expansion des installations de transformation et de bobinage de fil machine pour conducteur électrique à Arvida, Québec, dont la capacité sera augmentée de 50 p.c. pour atteindre 61,800 tonnes par année. Ce développement servira de base aux agrandissements futurs qui porteront la capacité de production à 80,000 tonnes par année.

Le fil machine pour conducteur électrique est utilisé dans la fabrication de câbles de transport d'énergie en aluminium. Le programme d'expansion en cours est entrepris dans le but de pouvoir répondre à la demande de câble d'aluminium que l'on peut prévoir au Canada et à l'étranger. On prévoit, en effet, que la production canadienne d'énergie devra être doublée en 1976 et quadruplée en 1986.

Des gens de London en visite à Québec

Une visite de bonne entente par des hommes d'affaires influents de la ville de London, Ontario, a eu lieu à Québec les 5, 6 et 7 février, sous la direction de M. Dickson F. Glass, et le haut patronage du maire de London, M. Gordon Stronach. Les délégués, au nombre de 135, ont été reçus par la Chambre de Commerce Québec, par le maire de la ville de Québec, M. Gilles Lamontagne, et par le gouvernement du Québec et le lieutenant-gouverneur de la province, M. Paul Comtois.

Selon M. Le Godec, il faut entendre par "petites voitures" celles qui sont importées ainsi que celles qui étaient importées jusqu'à présent mais qui sont maintenant construites au Canada.

"Il existe un marché en pleine expansion pour ce genre de voiture qui se vend environ \$2,000 et peut loger de quatre à cinq personnes. Les fabricant nord-américains ne sont évidemment pas intéressés à créer et à construire une petite voiture de cette catégorie", ajoute M. Le Godec.

"Les voitures européennes dotées de la transmission automatique sont maintenant en concurrence directe avec les voitures nord-américaines. On observe une augmen-

La région de la rivière Tuk du côté géologie

Le programme actuel d'expansion comprend l'installation du matériel nouveau et la modernisation de l'équipement en place. Il sera complété avant la fin de l'année en cours au coût approximatif de \$850,000.

M. Paul Leman, vice-président et directeur général de l'exploitation, commentant l'expansion de l'Alcan au Québec, a déclaré: Depuis 1900, l'Alcan a investi plus de \$700,000,000 dans la province et investit chaque année des millions de dollars additionnels. En 1965, seulement, nos investissements au Québec se sont chiffrés par \$14,400,000.

Une part de la production du laminier à fil machine d'Arvida est expédiée à la tréfilerie de Shawinigan où la Compagnie fabrique, depuis 1902, des câbles en aluminium pour le marché canadien et pour exportation.

Un convoi spécial a été nolisé par les hommes d'affaires de London à Québec, le 5 février, à 10 heures du matin.

La réception à Bois de Coulange eu lieu dimanche, après un déjeuner au Manoir Saint-Castin, sous la présidence de M. Gérard-DeLévesque, ministre de l'industrie et du commerce. Le soir, les visiteurs ont assisté à une représentation de la Veuve Joyeuse, à l'Académie de Québec. Le déjeuner offert par le gouvernement, sous la présidence de M. Jean Lesage, a eu lieu lundi, au Château Frontenac. Les visiteurs sont repartis pour London lundi soir.

Parmi les délégués, outre le maire de London, on remarque le président du Pacifique Canadien, M. N. R. Crump, et des représentants de toutes les grandes compagnies canadiennes.

tation constante dans les ventes des Renault pourvues d'une transmission automatique, et tout indique que la tendance continuera dans ce sens. Notre transmission automatique n'ajoute que \$150 au coût de la voiture, comparativement à \$200 pour les marques locales."

"Renault a donné une preuve concrète de sa confiance dans le marché canadien en s'établissant ici. En même temps, notre entreprise a renforcé ses opérations de distribution, de ventes et d'entretien dans tout le pays.

"En 1965, les ventes de Renault au Canada ont atteint le total de 4,200, en augmentation de 842 sur le total de 3,358 atteint en 1964. Nous entrevoyons pour 1966 une augmentation additionnelle de plus de 30 p.c. ce qui porterait le total des ventes à 5,700", a dit M. Le Godec.

La région de la rivière Tuk du côté géologie

Le ministère des richesses naturelles vient d'autoriser la publication d'un rapport géologique préliminaire sur la région de la rivière Tuk, comté de Saguenay. Ce territoire de 370 milles carrés, qui se situe à quelque 210 milles au nord-nord-ouest de Baie-Comeau et à 70 milles à l'ouest-nord-ouest de Gagnon, fut cartographié par M.T. Hashimoto du service d'exploration géologique. Toutes les roches consolidées appartiennent au Précambrien. Près de la moitié sont des roches granitiques altérées. Celles-ci sont associées avec des roches sédimentaires altérées, des roches volcaniques et des intrusions basiques. On a remarqué, ici et là des gisements porteurs de minéralisations de cuivre; certaines compagnies minières ont fait de la prospection. On peut obtenir copie de ce rapport (R.P. No 547), de même que la carte qui l'accompagne (à l'échelle d'un mille au pouce), au prix de 50 cents, en s'adressant au ministère des richesses naturelles soit à son bureau principal à Québec soit, à ses bureaux régionaux.

Satellite Metal Mines

La Bourse Canadienne a été avisée par la compagnie qu'elle a reçu paiement le 6 janvier 1966, pour 400,000 actions à 25¢ chacune, représentant un engagement ferme en vertu d'un accord en date du 30 décembre 1965, conclu avec Houston & Company Limited, au nom d'un client.

Ford-Canada érige une usine de montage à Saint-Thomas

La Société Ford-Canada Limitée a annoncé ses plans préliminaires d'usine de montage de voitures qu'elle va construire près de St-Thomas, dans le sud-ouest de l'Ontario. On estime à \$65,000,000 le coût du bien-fonds, de la machinerie et de l'équipement de cette nouvelle usine. Lors d'une conférence de presse à St-Thomas, M. Karl E. Scott, président, a déclaré que l'usine comporterait approximativement 1,400,000 pieds carrés d'espace et serait située dans le canton Southwold, sur un emplacement acquis par la Société Ford-Canada en novembre dernier. De forme rectangulaire, cet emplacement de 712 acres est situé sur la route 4, un mille et demi au sud de l'autoroute Macdonald-Cartier, à 4 milles au nord de St-Thomas et à 11 milles au sud de London. L'usine de montage donnera sur la route 4. "L'aménagement du terrain doit commencer au début du printemps de 1966", a dit M. Scott. Il a ajouté: "Les travaux de construction commenceront au milieu de l'été. Nous

demandons en avril des soumissions pour la construction de l'usine. Celle-ci devrait être complétée vers la fin de l'automne de 1967, et la première voiture devrait sortir de la chaîne de montage en décembre 1967. "Comme lorsque nous avons mis en marche l'usine d'Oakville en 1953, nous aurons d'abord une seule équipe au travail. Nous prévoyons qu'au début, les salariés et les employés payés à l'heure seront au nombre d'environ 1,500, sont environ 300 seront à salaire et 1,200 seront payés à l'heure. La première année entière de production permettrait de construire 64,000 voitures." L'usine comportera une bâtisse principale d'un étage, en forme de L, pour le travail qui a trait aux carrosseries, aux garnitures, aux châssis et aux travaux de finition, de même qu'une bâtisse séparée, d'un étage, pour les travaux de peinture. Cette dernière sera reliée à la bâtisse principale par un convoyeur sous abri.

Quelque 1,300,000 pieds carrés de la surface totale de l'usine seront occupés par des installations de montage et d'entreposage; les services administratifs et les facilités destinées aux employés occuperont le reste. L'espace réservé au montage contiendra environ 8 milles et demi de convoyeurs (aériens et au sol) ainsi que l'outillage de production et l'équipement d'essai le plus moderne qui soit. Environ 1,000 hommes seront employés à la construction.

des candidats; l'acquisition d'une compétence professionnelle dans les métiers.

M. Rémi Lair, président de ce Comité, a remis le mémoire au ministre. M. Lair était secondé dans cette étude par le R.P. Emile Bouvier, directeur du département d'économie et professeur d'économie du travail à l'université de Sherbrooke; M. Paul Larose, directeur de l'enseignement spécialisé au ministère de l'éducation; M. Lionel Thibault, directeur des études à l'Ecole des métiers de Grand'Mère; M. J.-Lucien Pilon, agent de relations patronales-ouvrières au ministère du travail; M. Sydney William Hooper, président de S.W. Hooper Company Ltd., de Sherbrooke et M. Philippe Vaillancourt, directeur régional de l'éducation (FTQ-CTC).

Rapport sur la formation prof.

Le Comité d'étude sur la formation professionnelle par l'apprentissage, formé le 23 septembre 1964, vient de terminer son travail. Ce Comité a remis à M. Carrier Fortin, ministre du travail, la somme de ses constatations et les recommandations qu'il juge nécessaires.

Ce comité avait pour tâche d'étudier l'ensemble de la formation professionnelle par l'apprentissage en vue d'assurer la préparation d'une main-d'œuvre adéquate dans tous les secteurs de l'économie; d'étudier en particulier les méthodes et les programmes en usage dans l'industrie, le commerce et les services pour la formation des apprentis et, d'une façon générale, pour l'acquisition de la compétence professionnelle par l'apprentissage; les moyens de coordonner la formation professionnelle au sein des entreprises avec la formation professionnelle dispensée par les institutions d'enseignement professionnel; les responsabilités en matière d'apprentissage; la sélection et les conditions d'admission

LE SYSTÈME DE FINANCEMENT

RoyNat

vous propose des prêts bien adaptés aux besoins de votre entreprise...

pour financer l'achat de terrains, de bâtiments, et d'équipement ou d'autres projets d'expansion... pour augmenter les fonds de roulement ou remplacer les capitaux affectés à diverses immobilisations... pour consolider et refinancer les dettes... pour acquérir d'autres entreprises ou en lancer de nouvelles. Les prêts sont consentis pour des montants de \$25,000 à \$1,000,000 ou plus et pour des périodes de 3 à 10 ans. Termes flexibles. Pour assistance financière dans tout projet industriel ou commercial, communiquez avec:

RoyNat Ltée HALIFAX, MONTRÉAL, TORONTO, WINNIPEG, REGINA, CALGARY ou VANCOUVER

ou toute succursale de:

LA BANQUE ROYALE DU CANADA BANQUE CANADIENNE NATIONALE
MONTREAL TRUST COMPANY CANADA TRUST
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA



COGNAC COURVOISIER
Le Cognac de Napoléon

L'avènement du libre-échange aiderait le Canada à s'émanciper économiquement

Parmi tous les pays du monde, c'est le Canada qui devrait déployer le plus d'efforts afin d'éliminer les restrictions qui entravent le libre échange des biens, services et capitaux. En 1964, la totalité du commerce canadien avec l'étranger (exportations et importations) s'élevait à \$15.780 milliards, soit approximativement \$800 par personne. On constate ainsi que les relations commerciales avec l'étranger sont trois fois plus importantes pour nous Canadiens, sur la base du per capita, qu'elles ne le sont pour nos voisins du Sud, et relativement pour les Allemands, les Italiens, les Français ou les Anglais.

Le ministre de la santé poursuit la lutte qu'il a entreprise, il y a quelques semaines, contre les directives données par le gouvernement américain aux filiales des sociétés industrielles des Etats-Unis au Canada, pour limiter l'exode des capitaux vers le Canada. Dans son discours il a recours au traitement-choc qu'il a commencé d'appliquer pour minimiser le désastre que constitue à son avis les directives du département du Trésor de Washington.

En résumé le discours de M. Kierans à Toronto met en relief quatre points importants : 1- les directives de Washington sont désastreuses pour le Canada; elles pourraient déclencher une vague d'hostilité; à peine dégagé du colonialisme politique, le Canada tombe dans le colonialisme économique; l'indépendance et la souveraineté du Canada ne sont pas à vendre.

M. Kierans a déclaré aux hommes d'affaires de Toronto qu'il ne peut pas partager l'optimisme du gouvernement d'Ottawa quant aux résultats que nous pouvons attendre des accords économiques récents avec les Etats-Unis.

Le ministre de la santé a prédit que le déficit du compte courant entre le Canada et les Etats-Unis atteindra vraisemblablement \$2 milliards en 1966.

M. Kierans a conseillé aux provinces de surveiller attentivement les effets des directives américaines sur la croissance économique canadienne, car il appartient aux provinces de mettre en valeur leurs richesses naturelles, leur industrie et leur commerce. Il a ajouté qu'en donnant ces directives aux sociétés américaines installées au Canada le gouvernement des Etats-Unis tente de resserrer son emprise économique sur le Canada. C'est contraire au rôle en pleine évolution de la société internationale.

Le protectionnisme

"Il est profondément regrettable que beaucoup de Canadiens se figurent que la seule façon de sauvegarder leur identité et leur culture nationales réside dans le retour au protectionnisme et aux différentes formes de restrictions sur le commerce, les arrivées de capitaux, la propriété étrangère, etc... Rien n'est plus faux qu'une telle conception parce que de telles mesures conduisent inévitablement à une réduction de notre revenu et, de ce fait, à une perte de notre vigueur économique et de notre indépendance.

Ceci est particulièrement vrai au Canada où nous devons compter considérablement sur le commerce et sur les capitaux d'origine étrangère pour accélérer le taux de notre croissance économique et de notre emploi. Les avantages nets, tant sociaux qu'économiques, des investissements étrangers (augmentation de l'emploi, des salaires, des rentrées fiscales, du réinvestissement des bénéfices etc...) l'emportent de loin, sur les vagues dangers, mal définis, que certains croient discerner pour notre indépendance politique. Ceci, naturellement, à condition de supposer que les décisions économiques concernant la gestion des affaires, si elles ne sont pas prises au Canada, le sont à New-York ou à Détroit par des hommes d'affaires à la

recherche de profits ou de possibilités alléchantes de placement. Sur cette base, le pays d'adoption peut prédire avec une certaine précision les modalités et les effets de semblables investissements, donc déterminer les politiques à suivre. En effet, les décisions prises par des milliers de chefs d'entreprise ne sont indépendamment les unes des autres et en fonction de leur intérêt propre; de ce fait, seuls les éléments les plus émotifs et les plus chauvins peuvent s'imaginer qu'il y a là un effort concerté des milieux d'affaires pour saper l'autorité politique. A vrai dire, il n'y a vraiment pas lieu de s'inquiéter à cet égard tant que l'autorité politique fait preuve d'esprit de décision, définit clairement ses objectifs économiques, et précise les règles selon lesquelles les entreprises nationales et étrangères fonctionneront. Le chef d'entreprise, qui possède des installations dans 22 pays différents, tient compte des conditions et règlements économiques de ces pays et non le contraire.

Nous avons enregistré chaque année depuis 1955 des déficits de plus d'un milliard de dollars à notre compte courant avec les Etats-Unis, le plus important de ces déficits étant celui de 1964 avec \$1.655 milliard. Etant donné que nous avions en 1964 un surplus de \$607 millions à notre compte courant avec le Royaume-Uni, et un surplus de \$615 millions avec tous les autres pays, il est clair que tous nos efforts, en vue de réduire notre déficit global de \$433 millions, doivent se concentrer vers l'amélioration de notre balance commerciale avec les Etats-Unis. Les doléances du Royaume-Uni et autres partenaires commerciaux au sujet de leurs déficits avec le Canada font l'objet de rapports quotidiens qui iront en s'amplifiant à mesure que s'accroît notre déficit avec les Etats-Unis. En effet, la seule raison qui motive l'application des directives à ce pays réside dans le fait que Washington est convaincu que le surplus américain de \$1.655 milliard au compte courant en 1964 et que le surplus prévu de plus de \$1.800 milliard en 1965 ne sont pas suffisamment importants. Au fur et à mesure qu'un nombre de plus en plus grand de pays en arriveront à la conclusion que le commerce avec le Canada et les investissements dans notre pays ne profitent en définitive qu'aux Etats-Unis, il arrivera ceci que nous figurerons de moins en moins dans leurs projets d'ententes et de relations commerciales.

Etant donné que les restrictions sur les mouvements de capitaux et sur les échanges commerciaux auront éventuellement pour résultat une réduction du revenu canadien, nous ne devons pas considérer comme étant des moyens de réduire le déficit de notre compte courant ces expédients que sont le contrôle des changes, les surtaxes sur les achats de nos touristes ou sur les articles de luxe, les retenues fiscales sur les intérêts et dividendes, etc... Par conséquent, il ne nous reste que les exportations et la promotion touristique du côté des recettes et une analyse de la structure des importations du côté des paiements des comptes courants.

L'accroissement du coût des matériaux est presque complè-

tement responsable de l'accroissement des coûts de production de l'industrie canadienne. Telle était la conclusion d'une étude intitulée "Cost and Competition" publiée par le National Industrial Conference Board. Comparant l'activité industrielle aux Etats-Unis et au Canada, les auteurs remarquaient que les pièces achetées au Canada représentaient 35 p.c. des dépenses de matériel et seulement 23 p.c. aux Etats-Unis. La relation étroite existant entre la société-mère et la filiale constituait, mentionnait-on, le principal facteur à l'origine de cette situation.

Une étude de Pizer et Cutler intitulée "Survey of Current Business-December 1964", et publiée par le Département américain du Commerce, remarquait que les filiales canadiennes ont utilisé approximativement 15.5 p.c. de matériel importé américain dans leur production en 1963 alors que les filiales européennes en ont utilisé moins de 5 p.c. Il semble que les présidents des filiales européennes ont mieux réussi à utiliser les composants nationaux dans la fabrication de leurs collègues canadiens. La dévaluation du dollar canadien n'a pas eu d'effet sur ces importations forcées; en fait, elles se sont élevées à 17 p.c. en 1963 alors que le total des importations canadiennes n'a grossi que de 6 p.c., ce qui prouve que les transferts entre compagnies-mères et filiales ne sont pas influencés par les changements de prix. La balance commerciale réelle entre les sociétés américaines et leurs filiales canadiennes a indiqué en 1963 une contribution de \$1.063 milliard au surplus du compte courant des Etats-Unis. Ce surplus n'est pas considéré par Washington comme étant suffisant. En conséquence, comme vous le savez, on demande aux entreprises américaines d'améliorer cet exploit; voilà pourquoi 900 directeurs généraux doivent faire rapport à Washington chaque trimestre quant à la façon dont leurs efforts progressent.

Les buts recherchés ne se bornent pas simplement à réaliser un profit lorsque l'on investit des capitaux dans une filiale de l'étranger. Dans l'association société-mère-filiale, il se peut qu'un profit soit réalisé de part et d'autre au cours des transactions de nature interne; normalement cependant, le profit est réalisé par la société-mère. Ainsi, il se peut fort bien qu'une filiale perde de l'argent tout en apportant une contribution positive nette au revenu de la société-mère grâce au profit réalisé par celle-ci sur les achats de matières premières et de pièces, grâce aux versements de redevances et grâce au paiement de sommes sous des rubriques aussi diverses que gestion, publicité, service de recherche. En fait, le but principal des investissements dans les marchés d'outre-mer par la société-mère est de réaliser un profit par le contrôle des marchés en vue de l'exportation de pièces, composants ou concentrés de matières premières. Il n'est pas essentiel que la filiale exhibe un profit. L'analyse de l'activité de 32 sociétés américaines faisant affaires outre-mer, permet de remarquer qu'un placement en valeurs à revenu variable de \$10.5 millions a produit pour les 21 sociétés-mères \$258 millions d'exportations, \$18.7 millions de

redevances et de droits et seulement \$279,000 de dividendes.

L'industrie de transformation

En 1960, 45 p.c. de tous les investissements directs américains au Canada se trouvaient dans l'industrie de transformation. Etant donné que l'augmentation la plus importante des investissements dans ce secteur est survenue entre 1950 et 1960, il est intéressant d'en examiner les résultats.

Entre 1950 et 1960, l'actif total dans l'industrie de transformation est passé de \$9.1 milliards à \$21.1 milliards. Les profits, après imposition, ont baissé de \$861 millions en 1950 à \$837 millions en 1960. Le rendement de l'actif, après imposition, est tombé de 9.5 p.c. à 4 p.c.

Le profit, en tant que pourcentage des ventes, est tombé de 6.7 p.c. à 3.4 p.c. au cours de cette période.

La part des actionnaires (equity) est passée de \$5.7 milliards à \$12.3 milliards. Les profits sur cette part ont baissé de 15 p.c. en 1950 à 6.8 p.c. en 1960.

Bien que la part des actionnaires (equity) a plus que doublé au cours de cette période, les dividendes sont restés virtuellement inchangés. La part des actionnaires a grossi de \$6.6 milliards; les dividendes, eux, ont augmenté de \$25 millions.

Le nombre des compagnies engagées dans l'industrie de transformation est passé de 10,455 à 17,013 et le pourcentage des compagnies ayant essuyé des pertes est passé de 26 p.c. à 31.2 p.c.

Surinvestissement

Cette décennie a assisté à un surinvestissement effarant dans l'industrie de transformation; il en est résulté une capacité de production lourdement excédentaire, des coûts marginaux élevés et un clivage ingustifié du marché. Il est clair que les décisions d'investir n'ont pas été prises en fonction des rendements, profits et dividendes possibles. En fait, le but de la majeure partie de ces placements n'a simplement été que de maximiser la croissance et les exportations des sociétés multinationales. Conséquence: la structure de l'industrie canadienne de transformation a dû subir des pressions et des distorsions excessives, et sa rentabilité insuffisante n'a pas permis d'engendrer le progrès technique et l'accroissement de productivité nécessaires pour faire face à la concurrence sur les marchés mondiaux.

Les répercussions causées par une rentabilité médiocre, et par les pertes essuyées, ont été particulièrement dures pour les compagnies canadiennes, qui ne pouvaient pas faire prendre leurs pertes en compte par une maison-mère de New-York ou de Détroit. Cette dernière peut contrebalancer de telles pertes à l'aide des profits réalisés grâce aux exportations vers la filiale canadienne, grâce aux redevances et grâce aux droits tout ceci justifiant en définitive la continuation de l'activité de la filiale. La compagnie canadienne ne pouvait que se débattre pour subsister, dans un secteur déprimé par une rentabilité médiocre et par des perspectives réduites quant à ses chances d'attirer les capitaux supplémentaires nécessaires pour

financer son essor et être au diapason de l'évolution technique.

"Autonomie économique"

Ce ne sont pas les investisseurs étrangers qui sont responsables du surinvestissement et de la lente croissance de notre industrie de transformation, mais bien, ainsi que Roger Dehem l'a noté, "l'absence d'un cadre convenable conçu par le gouvernement afin d'orienter l'initiative privée vers des objectifs de croissance et de bien-être". Le Canada s'est dégagé au cours des dernières décennies du colonialisme politique dont il avait hérité pour tomber dans un nouveau type de colonialisme économique. Ainsi que l'a souligné Jacques Parizeau, nous sommes la seule nation industrialisée du monde qui ne possède aucune "autonomie économique".

Les directives annoncées le 6 décembre par le Secrétaire au Commerce Connors auront pour résultat, comme l'a déclaré M. Lambert, "que le gouvernement américain influencera de plus en plus les immobilisations et le développement des immobilisations dans différents secteurs". Les directives représentent à mon avis un resserrement de l'emprise américaine sur notre économie; un tel resserrement menace la réalisation de nos objectifs économiques. Les directives accentueront les distorsions structurelles de notre économie, poursuivront l'affaiblissement de notre position concurrentielle et grossiront les déficits de notre compte courant.

Le secrétaire Connors définit ce programme en ces termes: "On demande à chaque directeur général de maximiser les efforts de sa compagnie pour la balance des paiements par une série de moyens y compris l'accroissement des exportations, le rapatriement des revenus de l'étranger, le rapatriement des avoirs financiers étrangers à court terme et l'utilisation maximum des capitaux obtenus à l'étranger pour des fins d'investissement."

Un grand appétit

Dans un but d'analyse, examinons une déclaration de M. H.H. Heinz II., M. Heinz souligne qu'en 1960 les capitaux américains investis à l'étranger par 19 compagnies, dont la sienne, s'élevaient à \$65.2 millions. Le montant qu'elles ont rapatrié vers les Etats-Unis du fait de leur activité s'élevait à \$711.8 millions. Selon le système américain tel qu'énoncé, toutes les compagnies multinationales doivent améliorer leur contribution. Ainsi, en ce qui concerne le groupe Heinz, les directives auraient les effets suivants:

On doit mettre l'accent sur les dividendes (rapatriement des revenus). Ils s'élevaient en 1960 à \$81.3 millions, somme plus élevée, donc, que le total des capitaux sortis des Etats-Unis. Ceci ne suffit cependant pas: une distribution de dividendes de 40 p.c., par exemple, devra donc être portée à 50 p.c. ou 60 p.c. ce qui représente peut-être un montant supplémentaire de \$10 ou \$20 millions par an. Ceci est-il permanent? Temporaire? De tels changements structurels ne tendent-ils pas à se fixer? Est-ce une décision financière dans les intérêts des actionnaires?

(Suite à la page 11)



"CONSULTEZ NOS EXPERTS"

DES ROSIERS INC.

COURTIERS EN IMMEUBLES

INDUSTRIEL
COMMERCIAL
TERRAIN
PLACEMENT
RESIDENTIEL
ADMINISTRATION

MEMBRES DE LA CHAMBRE D'IMMEUBLE DE MONTREAL

1259, RUE BERRI

845-1144

L'avènement du libre-échange aiderait le Canada à s'émanciper économiquement

(Suite de la page 10)

Un accroissement des dividendes signifie une diminution des bénéfices non-distribués. Pour cette raison, Heinz et compagnie devront aller sur le marché canadien pour leurs fonds de roulement et leurs dépenses d'immobilisation. Leurs emprunts seront couverts par la garantie de la compagnie-mère. Avec une politique de l'argent rare et un taux d'intérêt uniforme de 6 p.c. pour tout le monde, notre fameux plafond, une banque canadienne n'agit que dans l'intérêt de ses actionnaires lorsqu'elle prête les fonds limités dont elle dispose à ceux qui lui fournissent les meilleures garanties possibles. Une firme canadienne ne peut pas faire endosser son emprunt par New York ou Détroit. Alors, à qui va l'argent? L'industrie canadienne sera plus affectée par les directives que l'industrie concurrente américaine à moins que la Banque du Canada n'injecte un supplément d'argent dans le système afin de pouvoir répondre à la demande additionnelle.

Les droits perçus à titre de redevances, permis, gestion et autres services s'élevaient à un total de \$35.4 millions. Il faut augmenter la production de ces droits de façon à pouvoir compter sur un accroissement de 10 ou 20 p.c. de ce côté.

Les ventes américaines d'outillage de production et de produits destinés à des opérations ultérieures de transformation par les filiales de ce groupe s'élevaient à \$194 millions en 1960, soit plus de trois fois le total des sorties de capitaux. Les exportations vers les filiales doivent s'accroître afin d'améliorer la balance américaine des paiements d'un autre \$10 ou \$20 millions. Ainsi que nous l'avons vu, les ventes effectuées entre différentes unités d'une même société n'ont pas toujours à faire face aux tests du marché, ce qui augmente les dépenses d'exploitation des filiales, diminue leur caractère concurrentiel et alourdit le fardeau des consommateurs canadiens à mesure que les prix montent.

Le programme s'appliquerait à des exportations de \$229.2 millions vers les filiales, ceci dans un but de revente. Un aspect du programme est justement de gonfler ces exportations.

Un sens unique

Les Etats-Unis ont le droit de réduire de \$61.3 millions les sortes de capitaux nouveaux, et même d'imposer de nouvelles taxes et surtaxes sur le montant pitoyable de \$3.9 millions qui représente la valeur des importations par les Etats-Unis des produits des filiales.

Par contre, lorsque les Etats-Unis dictent la politique des investissements, la politique des dividendes et la politique des achats de la majeure partie des industries minière, pétrolière et de transformation du Canada, ils s'immiscent alors directement dans le fonctionnement de l'économie canadienne; de plus, ils réglementent l'activité de citoyens canadiens soumis à nos lois et à nos objectifs économiques.

Un effet désastreux

Les directives auront un effet désastreux sur la structure et sur l'organisation de l'économie canadienne. Les filiales canadiennes devraient avoir le droit d'acheter aux meilleures conditions qui soient, de réinvestir les fonds et de déclarer des dividendes dans la mesure où leurs administrateurs jugent que c'est dans l'intérêt de la compagnie et des objectifs écono-

miques canadiens. Nous avons déjà un déficit formidable de notre compte courant avec les Etats-Unis; une telle situation ne peut qu'empirer sous l'effet des quatre points principaux énoncés dans les directives. Les Etats-Unis ont en effet décrété que a) les importations provenant des filiales doivent diminuer, b) les sorties de capitaux pour investissements directs nouveaux doivent être modérés, c) les exportations de matières premières et de composants vers les filiales doivent être accélérées, et d) les dividendes et soldes inactifs au Canada doivent être rapatriés vers les Etats-Unis. Chacun de ces quatre effets est de nature à rendre encore plus déficitaire le compte courant avec les Etats-Unis: j'estime que cette aggravation supplémentaire sera de plus de \$500 millions, probablement entre \$400 et \$500 millions. Cette détérioration est déjà assez mauvaise en elle-même; cependant, elle sera financée au Canada même du fait des emprunts que les firmes américaines effectueront sur nos marchés. L'Europe a déjà connu cette épreuve alors que les filiales américaines faisaient de gros emprunts sur les marchés européens de capitaux.

C'est une situation inflationniste; il ne fait donc aucun doute que la Banque du Canada devra injecter un supplément d'argent dans le système afin de s'assurer que les firmes canadiennes sont pourvues de fonds. Du point de vue de la concurrence sur les marchés mondiaux, nous devenons plus vulnérables parce que l'un des principaux facteurs qui ont contribué au prix de revient élevé de notre production est justement le fait que nous importons une quantité considérable de pièces et de matières premières dont l'obtention pourrait se faire ici même au Canada. Cette situation ne fera qu'empirer sous l'impact des directives américaines.

Substituer nos produits à ceux qui viennent d'ailleurs est une opération délicate; par contre, nous pourrions réaliser des économies considérables au chapitre des importations si le Canada imitait l'initiative américaine et exigeait des analyses détaillées des importations et prix des filiales des 900 plus grandes compagnies américaines installées au Canada. Nous sommes une grande nation industrielle; il n'y a pas de raison que nous ne puissions pas produire économiquement des milliers d'articles importés automatiquement des compagnies-mères. Une telle exigence ferait immédiatement ressortir le conflit d'intérêt existant entre l'activité d'une filiale, en tant qu'élément d'un ensemble global, et ses responsabilités en tant que compagnie canadienne soumise aux lois canadiennes. Normalement, les économistes avaient du mal à justifier une telle intervention; par contre, il convient de relever que le secrétaire Fowler a fait planer un doute sur le rôle des sociétés internationales lorsqu'il a déclaré: "Elles n'ont pas seulement une importance commerciale, mais également un rôle hautement significatif dans la politique étrangère américaine."

Se pourrait-il que des analyses de la balance des paiements des milliers de filiales américaines installées au Canada soient de nature à réduire de façon appréciable les importations? Si le cas d'une compagnie canadienne peut constituer un critère, la réponse doit être affirmative: Northern Electric a commencé il y a quelques années un programme "Fabriqué au Canada". Cette compagnie, dans leurs

à transférer au Canada, dans leurs usines ou dans celles de leurs sous-traitants, la fabrication de près de 12,000 pièces et composants qui provenaient auparavant des Etats-Unis. L'économie qui en a résulté, en terme de devises étrangères, atteint US \$12 millions; bien plus important, une telle décision signifie un emploi et un revenu régulier pour plus de 1,700 Canadiens. Le programme de remplacement des importations était justifié économiquement par les réductions importantes des coûts de la compagnie.

Que fait Ottawa?

Etant donné que le gouvernement fédéral a accepté que les directives s'appliquent au Canada, il ne peut pas procéder lui-même d'une manière appropriée à des analyses des balances de paiements, car il reviendrait sur le principe de l'accord. Par contre, c'est bien aux provinces qu'il appartient de mettre en valeur leurs richesses naturelles, leur industrie et leur commerce. C'est pourquoi il serait à propos que les provinces surveillent avec une attention toute particulière les effets des directives sur l'emploi et la croissance économique. Les Etats-Unis sont tout à fait au courant

Réduction restrictive

La réduction des investissements directs nouveaux n'aura que des conséquences limitées sur l'économie canadienne, mis à part le fait que cette réduction ralentira l'entrée de firmes nouvelles. Les capitaux nouveaux venant des Etats-Unis s'élevaient en 1964 à moins de 5 p.c. des fonds de toute provenance utilisés par les filiales du Canada engagées dans les industries minière, pétrolière et de transformation. Le montant global de ces fonds s'élevait à \$2.557 milliards; sur cette somme, \$126 millions venaient des Etats-Unis. Le solde se répartissait ainsi: revenu net: \$1.244 milliard; amortissement et épuisement: \$764 millions; capitaux d'autres origines (banques canadiennes etc.): \$423 millions.

Les sources internes de capitaux représentaient donc 78 p.c. de l'ensemble et provenaient, non pas des Etats-Unis, mais des prix auxquels les biens sont vendus, c'est-à-dire du consommateur. Un autre 17 p.c. provient principalement des institutions financières canadiennes. Pourtant la politique des investissements des filiales sera déterminée en fonction des directives lesquelles influenceront non pas sur le 5 p.c. d'investissements directs, mais bien sur la totalité des capitaux disponibles.

Le rôle en pleine évolution de la société internationale pose de sérieux problèmes au Canada du fait que la majeure partie de nos industries minière, pétrolière et de transformation sont dirigées de l'étranger. Ces sociétés doivent maintenant servir les visées de la politique américaine et qu'elles utilisent quant au réinvestissement des bénéfices, quant aux distributions de dividendes et quant au financement de leurs filiales à l'étranger. Il ne s'agit plus des grands nombres de la théorie économique: nous traitons avec un seul interlocuteur qui dirige; non plus avec les décisions différentes et indépendantes de milliers de chefs d'entreprise, mais avec une politique gouvernementale rigoureuse. Ceci est extrêmement malheureux, car la société internationale s'est avérée être un instrument magnifique de propagation des connaissances techniques et des méthodes scientifiques dans le monde; car la société internationale a grandement contribué à élever partout le standard de vie. Le fait de faire pression, par les sociétés internationales, sur l'économie des autres pays, eux-mêmes en train de se débattre avec les problèmes de leur croissance, de leur productivité et

de leur bien-être, pourrait fort bien déclencher une vague d'hostilité envers ces compagnies et faire revivre les sentiments protectionnistes et nationalistes qui agitent toujours plus ou moins n'importe quelle collectivité. En ce qui concerne les administrateurs des sociétés internationales et de leurs filiales, leur tâche va devenir énormément compliquée si l'on compte sur eux pour diriger leurs entreprises en vue de résoudre les problèmes de la balance des paiements, ou tout autre problème, de leur gouvernement.

Le Canada aurait pu rendre un service éminent et durable à ses voisins du Sud s'il avait réussi à les convaincre que cette utilisation de la société internationale n'est pas à la longue dans leur intérêt.

Un dirigisme?

Le capitalisme dirigé constitue une tentative en vue de transformer "la gestion de l'entreprise privée dans les bras tentaculaires du gouvernement", ainsi que l'a souligné le professeur Machlup de l'université Princeton. Ce dernier est d'ailleurs convaincu que les Etats-Unis ont fait "un pas énorme en dehors du système de la libre entreprise". Le capitalisme dirigé menace non seulement de réduire le rôle constructif des sociétés internationales, mais il provoquera également des ajustements à ces nouvelles conditions de la part des gouvernements du monde entier. L'autorité politique de n'importe quel pays d'adoption a pour responsabilité unique de définir les politiques et objectifs de ce même pays.

Cette autorité ne peut pas se désaisir de cette obligation. Toutes les institutions, toutes les compagnies et tous les citoyens doivent coopérer à la mise en oeuvre des plans et programmes dès que ceux-ci ont été adoptés par le parlement.

Il est vrai que l'application au Canada de la taxe de péréquation des intérêts augmenterait le coût de nos emprunts à New York; nous ne pourrions que déplorer, si nous ne pouvions la prévenir, son application ici, si les Etats-Unis en décident ainsi. Il appartient cependant aux Etats-Unis de juger si le fait de soumettre à une telle taxe leur meilleur client, le débouché principal pour leurs exportations, constitue une mesure appropriée. Quel que soit le prix de l'argent à New York, on doit faire savoir clairement que l'indépendance et la souveraineté politique canadienne ne peuvent faire l'objet de négociations.

Ce n'est pas en harcelant les capitalistes américains, en réclamant plus de Canadiens aux postes de commandes ou une participation minoritaire à l'activité des filiales que nous allons résoudre nos problèmes. Une grande société est l'instrument par excellence et le véhicule des grands changements: c'est ainsi qu'au Canada nous devons orienter notre politique économique de façon à favoriser l'essor et l'expansion d'entreprises canadiennes conquies sur une grande échelle. A l'heure actuelle, 166 des 266 plus grandes compagnies du monde sont américaines, 22 sont allemandes, tandis que 8 seulement sont canadiennes. Si notre politique économique pouvait faire passer ce chiffre à 20, beaucoup de nos problèmes actuels disparaîtraient car nous utiliserions alors au maximum la compétence des Canadiens et augmenteriez considérablement la mise en valeur de nos ressources. En d'autres termes, nous devons réagir de la même façon que les Américains entre 1950 et 1960 aux changements survenus dans les conditions des échanges commerciaux.

Il est difficile de partager l'optimisme dont Ottawa fait preuve quant aux résultats auxquels nous pouvons nous attendre à la suite

des accords récents. Nous pouvons en fait nous attendre à un déficit de \$2 milliards du compte courant avec les Etats-Unis en 1966. Ce qui contribuera le plus à un tel déséquilibre sera l'augmentation des importations de marchandises effectuées par les filiales à partir des sociétés-mères, en fait une conséquence directe des directives. Ces importations dépasseront également \$2 milliards en 1966. Pour un pays aussi hautement industrialisé et aussi vigoureusement concurrentiel que le Canada, ces importations de pièces et de matériel ne peuvent être décrites que comme des transferts (entre compagnie-mère et filiales) non soumis aux tests du marché. L'indépendance de la filiale et son statut en tant que citoyen du pays d'adoption est aussi mise en doute: en effet, l'achat de pièces et de matériel chez des fabricants canadiens non seulement réduirait les prix de revient, ainsi que le cas de Northern Electric l'a démontré, mais renforcerait et augmenterait considérablement l'efficacité de notre industrie secondaire grâce au volume supplémentaire et aux économies d'échelle possibles. Un remplacement des importations favorisé par les gouvernements fédéral et provinciaux fournirait des avantages économiques importants.

Le regroupement

L'application des directives ne peut qu'aggraver les faiblesses structurelles de l'industrie canadienne. Au fur et à mesure que des pressions seront exercées sur les filiales canadiennes, les commandes seront retirées aux fournisseurs nationaux et transférées aux fabricants américains. Il n'y a aucune garantie que cette situation sera modifiée lorsque l'inquiétude causée par la balance actuelle des paiements ne sera plus qu'un souvenir il se peut fort bien qu'une autre crise survienne qui justifie le maintien en vigueur des directives.

Le regroupement est le mot-clé du Québec moderne. Le gouvernement cherche à regrouper les petites municipalités trop nombreuses, à fusionner les fermes inefficaces et marginales et à consolider les centrales de commissions scolaires en systèmes régionaux. Une rationalisation semblable doit se produire dans l'industrie canadienne, car nos compagnies, à quelques exceptions près, sont trop petites pour pouvoir produire les capitaux qui leur permettront d'investir dans de nouveaux projets et d'en diriger l'orientation. Les directives auront au moins fait oeuvre utile si nous remarquons que, gouvernement fédéral ou gouvernements provinciaux, nous devons travailler ensemble à une définition des politiques économiques appropriées au Canada, assurant ainsi la collaboration interne et la stabilité nécessaire aux réalisations de nos objectifs nationaux et de notre rayonnement international, a conclu M. Kierans.

THE BRITISH AMERICAN OIL

COMPANY  LIMITED

Avis de dividende

AVIS est par les présentes donné que la compagnie a déclaré un dividende de vingt-cinq cents par action pour le premier trimestre qui prend fin le 31 mars 1966, (dividende qui se chiffre à un dollar par action pour une année). Ce dividende est attribué pour les actions ordinaires et sans valeur au pair de la compagnie et sera versé en monnaie canadienne le premier avril 1966 aux actionnaires inscrits dans les registres à la fermeture des bureaux le trois mars 1966.

G.W.K. MACDONALD
Secrétaire

Toronto, 2 février 1966

Les crédits dévolus à l'éducation sont un véritable placement - Robert Winters

Un des plus grands défis qui nous soit imposé, c'est de nous montrer capables d'user de prévoyance, de courage et de perspicacité pour assurer à la jeune génération une formation appropriée à l'avenir du pays, a déclaré récemment M. Robert H. Winters, ministre du commerce, au banquet annuel de l'Association des hommes d'affaires et professionnels slovaques du Canada, à Toronto. Le ministre a démontré que les crédits à l'éducation, déjà considérables mais qui le deviendront encore davantage, constituent un véritable placement.

Un économiste a prédit qu'il n'y aurait plus de chômage mais seulement des inemployables. Il prévoyait qu'il y aura assez d'emplois, mais que les conditions de compétence et d'instruction pour les occuper augmenteront considérablement. Voilà pourquoi nous comprenons que tout le monde doit recevoir l'instruction, la formation professionnelle, instruction et formation qui doivent permettre de répondre à des normes de compétence radicalement modifiées. Il est à craindre que ceux qui abandonnent leurs études deviennent des inemployables.

En 1970, il y aura plus de 380,000 Canadiens de 19 ans; et en 1980, près de 500,000. Nous avons dès maintenant un problème de l'emploi des jeunes gens dans les dernières années de leur adolescence, et vous pouvez alors imaginer ce que seront les problèmes dans 14 ans quand nous en aurons un demi-million, à moins que nous ne fassions dès maintenant beaucoup plus pour leur donner l'instruction dont ils auront besoin à l'âge où ils espèrent commencer à travailler.

Les Etats-Unis estiment qu'au moins 68 p.c. de la croissance du revenu national réel entre 1928 et 1957 est attribuable à l'augmentation de la main-d'oeuvre et du capital. De ces 58 p.c., 54 points sont attribuables à l'accroissement de la main-d'oeuvre, 27 points, soit la moitié, à l'augmentation des heures de travail, 4 points à l'expérience acquise et au meilleur emploi des travailleurs féminins, et les 23 points qui restent aux progrès de l'instruction.

N'oublions pas cependant que si l'apport de l'instruction au taux de croissance du produit national global a été de 23 p.c., son apport au taux de croissance du produit par personne employée est bien plus considérable, soit 42 p.c.

Il n'y a peut-être pas de quoi s'extasier devant ces chiffres, mais il faut bien comprendre que les placements en institutions d'enseignement et la hausse du niveau d'instruction qui en est résultée aux Etats-Unis au cours de cette période de trente ans a contribué plus que tout autre apport de production, à la hausse de la production par personne employée.

Le Japon prouve de façon éclatante que les dépenses consacrées à l'instruction sont vraiment, sur le plan économique, un placement de tout repos.

De 1930 à 1955, l'apport des placements pour l'éducation dans ce pays s'élève à 25 p.c. du revenu national. Le Japon consacre 21 p.c. des dépenses gouvernementales à l'instruction, alors que le Canada n'en dépense que 12 ou 13 p.c.

En Russie, on estime que l'instruction a majoré de 30 p.c. le produit national brut au cours des vingt dernières années.

Je ne cite que ces chiffres assez arides que pour montrer que la Russie, le Japon et les Etats-Unis, au cours des vingt ou trente dernières années, ont, consciemment ou inconsciemment, accordé une proportion croissante de leur revenu annuel à l'enseignement, parce que de tels placements sont très rentables du point de vue strictement économique. Il s'agit bien d'un placement de tout repos puisqu'il a produit près de 25 p.c. de l'augmentation de la production dans ces trois économies.

Au Canada

Au Canada, les dépenses pour l'enseignement et la formation professionnelle sont de l'ordre de \$2.8 milliards de dollars, ce qui représente 6 p.c. du produit national brut. Plus du quart de la population du Canada fréquente les écoles et les universités.

Même si les gouvernements fédéral et provinciaux ont dépensé, depuis 1961, plus de \$1,100,000,000 pour construire de nouvelles écoles de formation professionnelle, il reste encore beaucoup de lacunes à combler, non seulement dans l'enseignement professionnel, mais dans tous les autres domaines de l'instruction. Malgré l'expansion énorme de nos universités, un seul Canadien sur douze d'âge universitaire peut en suivre les cours. Aux Etats-Unis, la moitié des jeunes Américains qui en ont à peu près l'âge vont à l'université. Il est tout aussi décourageant de constater que 30 p.c. des jeunes Canadiens de 14 à 24 ans ont quitté l'école à l'issue de leur huitième année.

Il est peut-être significatif qu'un Canadien ait eu l'honneur de gagner le prix Nobel de médecine et un autre celui de la paix, mais nous n'avons eu aucun gagnant du prix dans le domaine des sciences. Nous progressons cependant, et on estime que l'instruction représente maintenant environ 20 p.c. de l'augmentation de la production de notre économie nationale.

La planification et le financement de l'enseignement ont des répercussions à trop longue échéance et ont trop d'importance pour qu'on les livre au hasard des fluctuations des affaires, a dit M. Winters.

J'ose dire qu'un collège ou une université représente en soi un grand bienfait pour l'économie compte tenu du nombre de personnes qu'une telle institution emploie

et de l'ampleur et de la variété des biens et services dont elle a besoin. Donc, très directement, une université alimente l'économie du pays.

Par leur nature même, les universités suscitent et font proliférer les idées. L'exemple le plus frappant en est peut-être la mesure dans laquelle l'économie vacillante du Massachusetts s'est trouvée relancée et stimulée par l'application des idées provenant d'une institution d'enseignement de cet Etat. Toutes les sommes que l'industrie a investies dans cette institution se sont révélées d'excellent placement.

J'ai parlé de l'explosion de la connaissance et des besoins qu'elle créera pour demain. La croissance et l'augmentation de la connaissance exigera probablement que, dans le domaine scientifique au moins, nous construisions bientôt des collèges pour refaire l'instruction des anciens collégiens. On s'en occupe d'ailleurs déjà car on prétend que les connaissances scientifiques accumulées au niveau du doctorat sont presque périmées au bout de sept ans.

Pour s'attaquer à ce problème, il faut que les placements se fassent non seulement en bâtiments mais aussi en formation de professeurs compétents. La pénurie de professeurs qui sévit non seulement au Canada mais dans tout le monde occidental, provient de ce qu'il y a vingt ans nos plans de l'époque n'ont pas su prévoir les besoins d'aujourd'hui.

(Suite de la première page)

Sans doute Ottawa donne-t-il ainsi aux autres puissances une belle leçon de charité chrétienne. Rendre le bien pour le mal, voilà bien, n'est-ce pas, ce qu'on enseignait aux enfants, du moins jusqu'au rapport Parent.

Voilà bien, cher M. Dillon, où semble nous conduire, aujourd'hui comme jamais, le sens des responsabilités pan-canadiennes, tel qu'on les pratique à Ottawa. Pas étonnant qu'on s'en inquiète, au Québec et qu'on tende, de plus en plus, vers une formule encore imprécise mais déjà nettement provincialiste. S'il vous fallait encore des faits d'actualité pour vous ouvrir l'esprit, vous pourriez toujours aller faire un petit tour du côté du port et même en aval, dans les territoires envahis par les débordements du fleuve. Vous y verriez pourquoi les directives de M. Pickersgill y apparaissent, dans leurs conséquences, non seulement sous l'angle du plus sot chauvinisme, mais sous l'angle criminel.

Ce quidam, au certain sourire, on le sait, est d'abord et avant tout ministre pour les Maritimes. Ce n'est qu'ensuite, s'il en reste encore, qu'il devient ministre pour le reste du pays. Aussi bien, depuis qu'il en possède les moyens, fait-il en sorte que le chenal du St-Laurent ne soit pas tenu libre tout l'hiver, comme cela se faisait depuis plusieurs années, pour la sauvegarde des riverains qu'il fallait protéger contre les crues provoquées par les embâcles. C'est que les navigateurs d'aujourd'hui, que les glaçons n'inquiètent guère, veulent mordicus monter jusqu'ici en toutes saisons, pour trafiquer avec nous, alors que certains ports des Maritimes, ne voudraient pas perdre les profits de ce tonnage, qui leur était autrefois réservé. Or cette année, plus encore que l'an dernier, le Ministre pour les Maritimes s'est arrangé, sans avoir à le commander lui-même peut-être, mais néanmoins de façon bien évidente, pour que le chenal ne soit pas ouvert à temps, encore moins tenu suffisamment ouvert pour que les cargos étrangers s'en prévalent.

Malheureusement pour son peu de lucidité, la température d'abord, puis les Russes, surtout, se chargent de lui faire partir le poids d'une responsabilité trop lourde pour ses épaules, tout en le couvrant de ridicule. L'an dernier, j'ai narré ici même, la prouesse de "L'Indigiriska", qui s'était ouvert un passage avec une extrême facilité dans la nuit, sans pilote et sans le secours des phares (éteints par les ordres du Ministre) alors que trois brise-glace miniatures s'affairaient à se désembâcler mutuellement l'un après l'autre. Cette année, le même navire, suivi de plusieurs autres, ont répété l'exploit, mais dans des conditions plus difficiles encore, puisqu'ils descendaient le courant, au lieu de le remonter. Or cette semaine, quatre autres bateaux russes, qu'on croyait immobilisés pour de bon près de Lanoraie se sont encore joués de nos trois grignoteux en forçant les embâcles contre lesquels ceux-ci demeurent impuissants et sont vite repartis pour la Russie le sourire aux lèvres.

Pourtant, il existe au moins un brise-glace, le "D'Iberville", construit tout exprès pour empêcher la formation de ces embâcles et qui le pourrait facilement... si les ordres ne lui étaient donnés de se tenir ailleurs. M. Pickersgill espère-t-il toujours que les Russes et les Danois vont enfin se décourager et lui ficher la paix? Peut-être est-il assez obtus pour le croire ou, du moins, pour en rêver. Mais le gouvernement fédéral, lui, qu'en pense-t-il? Va-t-il continuer de sacrifier ses responsabilités pan-canadiennes au chauvinisme des ports rivaux de celui de Montréal? Peut-on vraiment avoir confiance qu'en le rendant plus fort et plus unique, comme le désirent certains tenants d'un Canada mythique, nous ne serions pas, encore une fois, les dupes?

Quand il s'agit de l'unité canadienne, il faut toujours tenir compte du fait que jusqu'ici, avec une constance assez peu louable, les centralisateurs d'Ottawa ont toujours été les seuls et vrais saboteurs de la Confédération. Voilà pourquoi les faits nous rendent de plus en plus sceptiques, de plus en plus prudents. Comme elle serait belle, l'unité canadienne si certains fédéralistes aveugles pouvaient enfin accepter pleinement la responsabilité d'un gouvernement fédéral?

S. V.

Nouvelle émission

Février 1966

\$370,000

LAITERIE DALLAIRE LTÉE

Obligations 6½% à fonds d'amortissement

Date d'émission: 1er février 1966

échéance: 1er février 1981

Fiduciaire: TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

De l'avis de nos conseillers juridiques, les obligations seront des titres de placement de la catégorie de ceux que la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques déclare que les compagnies enregistrées sous sa partie III peuvent mettre en portefeuille, sans avoir à se prévaloir à cette fin des dispositions du paragraphe (4) de son article 63.

Nous offrons, pour notre compte, les obligations sous les réserves d'usage quant à leur émission et à leur livraison, ainsi que sous réserve de l'attestation de leur validité juridique par MM. Geoffrion & Prud'homme.

Prix: \$100 plus l'intérêt couru

Nous nous attendons à ce que ces obligations soient disponibles pour livraison le ou vers le 7 février 1966.

Un prospectus sera fourni sur demande.

LA MAISON BIENVENU LIMITÉE

**BOLTON, TREMBLAY
& COMPAGNIE**

GÉRANTS ET CONSEILLERS EN PLACEMENTS

1245 ouest, rue Sherbrooke
Montréal 25

2200, rue Yonge
Toronto 12

Ottawa modifie ses dispositions contrôlant les exportations des alliages de cuivre

Il est survenu un changement dans les dispositions qui ont été prises pour le contrôle des exportations, vers des destinations lointaines, des rebuts de cuivre, des alliages de cuivre et des rebuts contenant du cuivre. Il est devenu nécessaire de suspendre les contingents d'exportation et de retenir la délivrance

La géologie d'une région de Gaspé

Le ministère des richesses naturelles vient d'autoriser la publication d'un rapport géologique préliminaire sur la région du mont Hog's Back, comté de Gaspé-Nord, préparé par J.-L. Robert, du service des gîtes minéraux. La région étudiée se situe dans les cantons de Lesseps et de Lemieux. Elle comprend la partie nord du camp zincifère et plombifère de la société Federal Metals Corporation et la partie sud du massif de péridotite du mont Albert dans lequel se trouvent des indices de chromite. Le sous-sol comprend surtout des roches sédimentaires, quelques roches intrusives et des coulées de laves.

L'ensemble fut fortement plissé en un anticlinal et un synclinal importants, qui provoquèrent la formation de nombreuses diaclases d'extension ainsi que des zones de cisaillement et de brèche.

On a relevé, dans cette région beaucoup d'indices de minéralisation de zinc, de plomb, de cuivre, de nickel et de chrome. L'auteur a identifié ces indices sur la carte par des symboles qui représentent la morphologie des gîtes et la nature des minéraux. On peut obtenir copie de ce rapport R.P. N. 540 ainsi que la carte qu'il accompagne à l'échelle de 1,000 pieds au pouce, au prix de 50 cents, en s'adressant au ministère des richesses naturelles soit à son bureau principal à Québec, soit à ses bureaux régionaux.

Le transport par camion coûtera bientôt plus cher

L'Association du camionnage du Québec Inc. a décidé de demander à la Régie provinciale des transports la permission d'augmenter ses taux de 10 p.c. dans la ville de Québec et dans un rayon de 5 milles de la capitale. Cette nouvelle a été annoncée par le vice-président de l'organisme, M. Yves Côté, au moment où on annonçait une hausse de 8 p.c. dans les taux du transport par camion sur les longues distances.

Les camionneurs espèrent obtenir l'autorisation de majorer les taux à Québec le 1er mars.

La hausse de 8 p.c. est provisoire et elle ne s'applique pas aux compagnies qui ont déjà obtenu une augmentation de leurs tarifs dans le cours de l'année 1965.

Les régions de la province qui n'ont pas encore été touchées par des hausses de tarif du camionnage sont celles de Chicoutimi métropolitain, le lac Saint-Jean, la Côte nord (route 15 entre St-Fidèle et Sept-Îles) le district du nord de Montréal, celui de Joliette et la région d'Acton Vale, dans le comté de Bagot.

de nos permis d'exportation dans l'intérêt d'une commercialisation ordonnée et de l'approvisionnement au Canada, a déclaré aux Communes le ministre du commerce, M. Robert H. Winters.

En ces dernières semaines, le prix du cuivre primaire à la Bourse des métaux de Londres a atteint des niveaux sans précédent. Les cotations quotidiennes "prises au hasard" le 26 janvier équivalaient à \$89.54 en monnaie canadienne. Ceci se compare au prix demandé par les producteurs aux consommateurs canadiens à 45 cents, en devises du Canada.

Les prix à l'exportation pour les rebuts de cuivre tendent à suivre les mouvements des prix du marché de Londres pour du cuivre primaire. Au Canada, l'influence

de ces prix élevés et croissants s'est reflétée par un écart toujours grandissant entre la valeur des rebuts pour l'exportation et pour le marché domestique. Cet écart a atteint une telle intensité qu'il y a menace de désorganiser le marché canadien. Les consommateurs canadiens n'étaient plus capables d'obtenir leurs approvisionnements normaux de rebuts de cuivre des qualités cuivre jaune demoulin et de raffinerie, en dépit du fait que le mouvement réel des exportations outre-mer, avec les restrictions de contingentement, avait été faible par rapport au taux de l'apport des rebuts au Canada.

En suspendant les contingents à la délivrance des permis d'exportation afin de stabiliser le marché aux niveaux nord-américains,

j'ai craint de causer du tort à ceux qui ont accepté des commandes en croyant qu'il leur serait permis d'exporter des rebuts. A ce propos, j'ai reçu l'assurance des grands consommateurs des rebuts de cuivre de leur offrir d'acheter, pour livraison rapide à des niveaux de prix qui annuleraient de tels désavantages, les stocks de cuivre achetés en vue de les exporter sous les régimes des contingents. J'ai leur assurance que, dorénavant, aussitôt que le marché sera stabilisé, ils continueront à exporter les rebuts de cuivre des qualités de raffinerie et de cuivre jaune pour moulins à des prix qui soutiennent la concurrence avec ceux du consommateur américain.

Il peut y avoir des quantités limitées de matériaux de rebuts d'un genre que l'industrie canadienne ne consomme pas normalement et pour lesquelles on examinera les possibilités de délivrer les permis d'exportation. Les exportations aux Etats-Unis des rebuts de cuivre sous toutes leurs formes demeurent soustraites à ce contrôle.

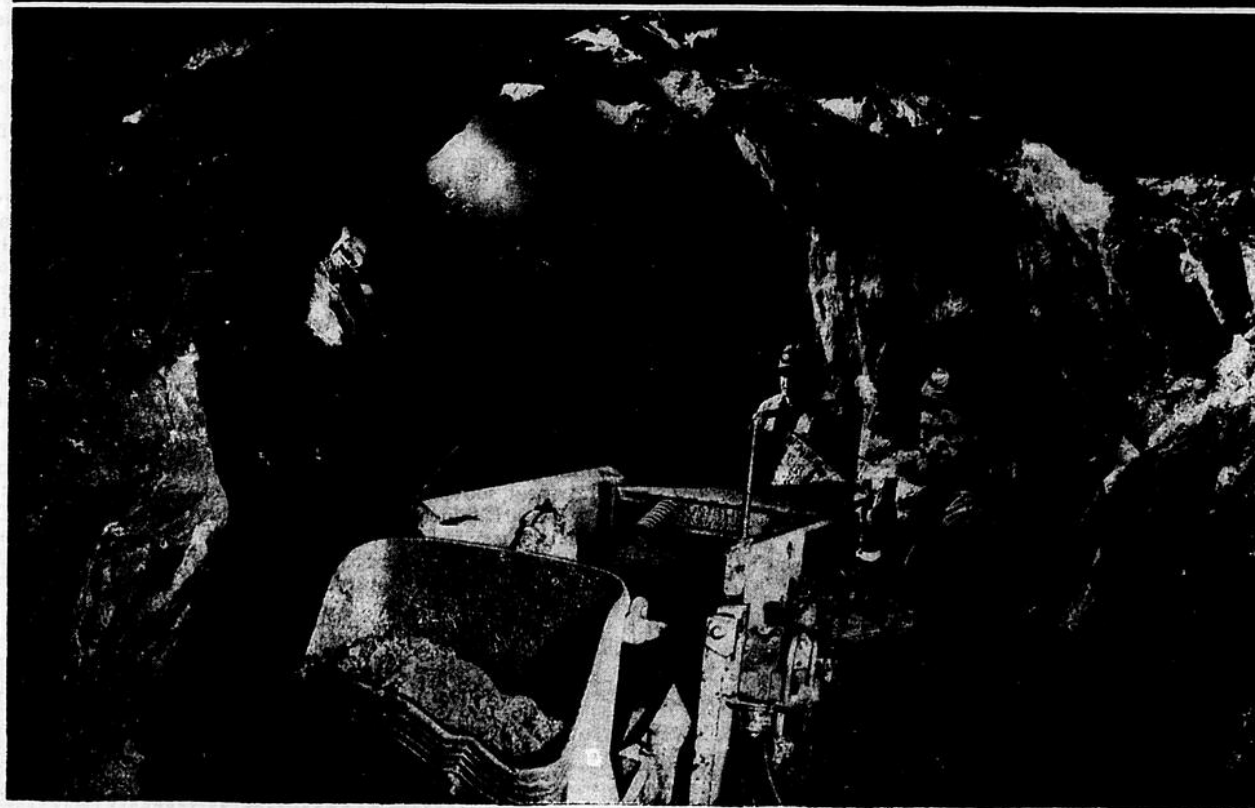
La production de cuivre monte

La production du cuivre a connu une hausse de 9 p.c. en septembre 1965 comparativement au mois correspondant de 1964. Pour les neuf premiers mois de cette année, la production a été très bonne puisque le compartiment économique puisqu'on a enregistré une hausse de 11 p.c. en regard des neuf premiers mois de 1964.

Ce sont là des chiffres publiés par le Bureau de la statistique du Québec. Les autres minéraux métalliques qui ont marqué une augmentation en septembre sont: l'argent, 20 p.c.; le zinc 17 p.c.

Par ailleurs la production du minerai de fer a diminué de 10 p.c. et celle du plomb de 28 p.c., comparativement aux chiffres de septembre 1964. Il y a eu augmentation de 8 p.c. dans la production du ciment.

Pour les mines, une banque "minière"



...la banque qui aide encore les pionniers

Dès l'instant où le prospecteur a découvert un riche filon et pendant toutes les phases subséquentes de l'exploitation de la mine, la Banque de Commerce Canadienne Impériale est en mesure de fournir tous les services bancaires nécessaires. Voici près d'un siècle qu'elle aide ainsi à faire valoir les richesses du sol canadien—d'où sa réputation d'être "la banque qui aide les pionniers". Dans la plupart des camps miniers, nous avons été les premiers à assurer un service bancaire complet.

Dans les régions minières et dans les principaux centres de la finance minière, nos gérants de succursale sont bien au courant de la question. Ils possèdent une grande expérience acquise sur place, et de plus, peuvent faire appel aux experts et

aux spécialistes de notre *Service du développement des ressources naturelles*.

Si vous avez besoin de renseignements ou d'aide dans quelque domaine que ce soit de la finance minière, veuillez vous adresser à l'une de nos succursales ou directement à M. R. J. Redrupp, gérant général adjoint, Service du développement des ressources naturelles, à notre siège social, à Toronto.

**BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE**

La première banque des centres miniers

Des produits canadiens sont fort bien accueillis aux Antilles

par C.J. Saint-Pierre, secrétaire commercial adjoint à Port d'Espagne
Reproduit avec la permission de la revue Commerce Extérieur.

La Guadeloupe et la Martinique, malgré que leur commerce soit étroitement lié à celui de la France et que le tarif français s'applique en partie à leurs importations, offrent cependant certains débouchés aux exportateurs canadiens. Si vous visitez les Antilles britanniques, pourquoi pas ces deux îles aussi? Dans les "Petites Antilles françaises" la Martinique et la Guadeloupe, peuplées de plus de 600,000 habitants, ont importé du Canada des marchandises pour une valeur de \$60,000 en 1963 et pour \$135,000 en 1964. Les chiffres sont faibles surtout en raison de l'absence de service maritimes directs du Canada et à cause des restrictions à l'importation. En comparaison, les toutes petites îles françaises de Saint-Pierre et Miquelon, qui ne comptent que 10,000 habitants, ont acheté au Canada en 1964 des marchandises pour une valeur de 2.4 millions de dollars.

Au nombre des marchandises que l'on peut maintenant importer du Canada (sous réserve de restrictions quantitatives) se trouvent le poisson, les produits laitiers, les légumes frais, les fruits, les céréales, les graisses et l'huile, les confitures, les jus (sauf celui d'ananas), les confiseries (ne contenant pas de cacao), le macaroni et le spaghetti, le tabac non appâté, le papier et les produits en carton, les lampes électriques, les montres et horloges.

Le commerce extérieur des deux îles se ressemble quelque peu. En 1964, on a estimé les importations de la Guadeloupe à 391,926,000 francs, ce qui représente un accroissement de 14 p.c. sur 1963. Les importations de viande et d'abats comestibles ont sensiblement augmenté, celles d'autres produits alimentaires se sont pratiquement maintenues au niveau de 1963, et les importations de tracteurs, d'engrais et d'équipement agricole se sont accrues. La France, de loin le principal fournisseur, a effectué des ventes pour une valeur de 294,085,000 francs; puis viennent les Etats-Unis (24,494,000 francs) et au troisième rang les autres îles des Antilles (14,748,000 francs). On estime à 171,673,000 francs les exportations de la Guadeloupe celles du sucre étant de beaucoup les principales (113,430,000), suivies des bananes (35,539,000) et du rhum (11,990,000). Comme d'habitude, la France a été le principal débouché, ses achats ayant atteint une valeur de 142,790,000 francs, et les Etats-Unis le deuxième marché avec des importations d'une valeur de 23,328,000.

Les importations de la Martinique ont atteint 389,326,000 francs en 1964, dépassant de 7 p.c. celles de 1963. Les achats de produits alimentaires à l'étranger se sont considérablement accrus alors que ceux d'équipement et de produits en acier ont fléchi. La France a fourni 72 p.c. des importations, soit pour une valeur de 279,882,000 francs. On a estimé les exportations à 144,571,000 francs et quatre produits - bananes, sucre de canne, ananas en conserve et rhum - ont constitué 92 p.c. des expéditions; là encore, la France a été le principal marché.

Les méthodes commerciales des Antilles françaises ressemblent à celles des Antilles britanniques. Des commissionnaires, représentant des sociétés étrangères, exécutent les commandes des grossistes. Ceux-ci, à leur tour, fournissent à presque tous les besoins des consommateurs, fabricants et détaillants. Certains grossistes importent directement d'outre-mer. Les associations d'importateurs n'existent pratiquement pas et les relations commerciales sont personnelles. On n'utilise presque pas le crédit documentaire et d'habitude on paie comptant dès réception des documents.

Le tarif métropolitain est appliqué à la Guadeloupe et à la Martinique dans les mêmes conditions qu'en France. Toutefois, on peut demander des dérogations partielles au tarif métropolitain en faveur de certains produits. Un certain nombre de droits du tarif français ne s'appliquent pas aux Antilles françaises; les marchandises sont admises en franchise où le taux

des droits est réduit pour compenser les différences du niveau économique dans ces îles tellement tributaires des importations de beaucoup de denrées alimentaires essentielles et d'autres produits. Il existe un taux des droits en tarif général et un taux des droits en tarif C.E.E.; ce dernier s'applique aux produits du Marché commun.

Voici les produits qui entrent en franchise: bovins et porcs, poisson, bœuf et porc congelés, bacon, viandes salées, légumes à gousse, farine de froment, produits des huiles de pétrole légères et lourdes, billes et planches en bois de charpente (bois commun). On peut importer à un taux réduit les produits suivants: poisson salé et fumé, tomates, pommes de terre, riz, maïs, saucisses, explosifs divers, allumettes, fûts vides (vieilles ou en pièces). Outre les exemptions particulières du tarif douanier mentionnées ci-dessus, les Antilles françaises bénéficient de exemptions régulières du tarif français. Les importations de France entrent en franchise.

En plus des droits d'entrée, diverses taxes doivent être payées sur les marchandises importées, quelle qu'en soit la provenance, même celles de France. Voici les plus importantes: Taxe de production s'élevant pour la majorité des marchandises à presque 12 p.c.; taxe d'achat de 1 p.c.; droits d'octroi de mer à des taux variés; droit de timbre s'élevant jusqu'à 1.15 p.c. du montant du droit de douane.

Le Canada est bien vu

Comme dans les autres îles des Antilles, le Canada semble avoir là une bonne renommée et l'on s'intéresse énormément aux produits canadiens. Le fait que la correspondance peut souvent s'échanger en français et l'étiquetage se faire en français aussi bien qu'en anglais avantage nettement les produits canadiens au regard des marchandises des Etats-Unis.

Un événement intéressant est la réouverture d'une succursale de la Banque royale du Canada dans chacune des îles; depuis 1939, la Banque royale n'était pas représentée dans les Antilles françaises et l'on espère que les échanges commerciaux entre ces îles et le Canada seront encouragés par cette nouvelle mesure.

On signale que le pouvoir d'achat à la Martinique et à la Guadeloupe, bien qu'inférieur à celui de la Trinité, est supérieur à celui de la Barbade. Chaque île étant un département français, la mère patrie fait des placements importants pour améliorer les voies de communication, les écoles, les hôpitaux et le logement. On s'efforce d'élever les normes économiques des Antilles françaises au niveau de celles des départements métropolitains. Le chômage, dit-on, n'existe pratiquement pas dans ces îles.

Il est improbable que la Martinique et la Guadeloupe deviennent un jour membres du Marché commun des Antilles et il y a peu de chances qu'elles adhèrent à l'Organisation des Etats américains ou qu'elles obtiennent de l'aide des Etats-Unis. Elles bénéficient de tous les avantages commerciaux voulus grâce à leur association avec la Communauté économique européenne et à un accord particulier avec la France qui achète leurs récoltes exportables, surtout le sucre, à des prix extrêmement avantageux.

Quoique le commerce extérieur des Antilles françaises ait commencé à se diversifier quelque peu, les productions traditionnelles - sucre, bananes, rhum - sont toujours les plus considérables. Pour ne pas avoir à trop compter sur l'agriculture, on cherche actuellement à développer l'industrie. Comme ailleurs aux Antilles, on encourage beaucoup les capitalistes. Plusieurs grands projets sont encore à l'étude, dont les plus importants sont une raffinerie, une cimenterie et une usine pour apprêter le poisson.

Le commerçant canadien qui compte visiter les îles françaises de la Martinique et de la Guadeloupe devrait écrire d'abord au délégué commercial du Canada à Port of Spain (Trinité), pour s'enquérir des débouchés éventuels à ses produits. Muni d'un passeport valide (on n'exige pas de visa) il devrait être prêt à examiner ce marché, qui peut différer des autres aux Antilles, et à obtenir à ce sujet des renseignements de première main. Il découvrira que ces îles sont parmi les plus belles au monde. Outre leurs bons vins et cuisine française, elles possèdent d'excellents magasins. Situées approximativement à mi-chemin entre Porto Rico et la Trinité, la Guadeloupe et la Martinique sont facilement accessibles aux hommes d'affaires qui visitent les Antilles orientales.

la Guadeloupe et la Martinique sont facilement accessibles aux hommes d'affaires qui visitent les Antilles orientales.

M. J.L. Eyre va diriger une société maritime

Aluminium Limited (ALCAN) annonce la nomination de M. John L. Eyre, spécialiste des questions de transports maritimes et de l'exploitation des installations portuaires, à la présidence de Saguenay Shipping Limited au siège de cette compagnie, à Montréal. M. Eyre succède à M.F. Leslie Parsons qui, ayant atteint l'âge de la retraite, quittera la présidence, le 1er mars 1966, après avoir passé 30 ans dans l'industrie de l'aluminium où il a occupé de hauts postes dans les services de construction, l'exploitation des gisements de bauxite et celle des transports maritimes.

Saguenay Shipping Limited, filiale à 100 p.c. de l'Aluminium Limited (ALCAN) est le plus gros exploitant canadien de cargos océaniques. Ses navires, dont le nombre peut atteindre la cinquantaine, servent tout d'abord à transporter des Antilles ou d'ailleurs la bauxite et l'alumine destinées aux usines d'aluminium de l'Alcan au Canada, en Scandinavie et dans d'autres pays. De là, ils servent à l'exportation à destination des marchés étrangers d'une bonne partie de l'aluminium produit par ces usines; ils se livrent également au transport des marchandises en vrac et des cargaisons mixtes entre le Canada, les Etats-Unis, les Antilles et l'Europe.

M. John L. Eyre est né et a fait ses études aux Etats-Unis; avant d'entrer à la Yale University, il servit trois ans comme officier de la marine marchande avec Grace Line. Il a fait la guerre comme officier de la Marine des Etats-Unis, en bonne partie sur le théâtre des hostilités dans l'Océan Pacifique; entre autres fonctions, il a commandé un bataillon de sapeurs de la Marine au cours des campagnes aux Iles Salomon et aux Philippines.

M. Eyre est depuis six ans aux bureaux de New York de la compagnie Arthur D. Little, Inc., de Boston, où ses fonctions sont celles de conseil et de chef des services de transport. A ce titre, il a procédé à des travaux d'étude et de conseil dans nombre de pays et a dirigé les études faites, pour le compte de gouvernements et de compagnies de navigation, sur une variété de problèmes de transport.

En congrès au Chantecler... C'est votre choix



Vous serez en très bonne compagnie, vous et votre compagnie. Des centaines d'entreprises ont choisi de tenir leurs congrès au Chantecler, au cours des 25 dernières années. Et cela, pour quantités de raisons: les facilités mises à leur disposition (la plus complète organisation dans les Laurentides) ... l'expérience ... le logement ... la nourriture ... et surtout, à cause de l'atmosphère amicale et reposante bien que stimulante du Chantecler, loin du tumulte et des distractions de la ville. Nous aimerions ajouter le nom de votre compagnie à notre liste de clients. Pourquoi ne pas nous écrire dès aujourd'hui pour recevoir votre "nécessaire" pour l'organisation d'un congrès?

le Chantecler
Ste-Adèle-en-Haut, Québec
55 minutes au nord de Montréal, sortie 28 de l'Autoroute.
Consultez votre agent de voyage ou téléphonez à 861-2256

IL Y A DU NOUVEAU AU NOUVEAU CHANTECLER... SI JOLIMENT ANCIEN

NOUS PAYONS AUJOURD'HUI
SUR LES DÉPÔTS JUSQU'À

6%
D'INTÉRÊT

Taux détaillés fournis sur demande



TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

84 OUEST, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL 1, TÉL. 849-9421

QUEBEC: 2, avenue Chauveau — Tél.: 529-5311
RIMOUSKI: 206, boul. Saint-Germain — Tél.: 724-4106
HULL: 120, rue Principale — Tél.: 771-3227
TROIS-RIVIERES: 1350, rue Royal — Tél.: 378-8475

Bourse et placement

par Jacques Rolland, L. Sc. comm.
correspondant des Affaires à Toronto

Chemcell (1963) Limited

Après avoir atteint quelque \$21.50 en mars 1965, l'action Chemcell Limited a descendu jusqu'au niveau de \$13.25 en décembre. Le cours actuel est de quelque \$14.50.

Chemcell fut longtemps considéré comme une valeur chimique à forte

croissance. A son cours record, l'action se transigeait à quelque 29 fois son profit par action, multiple très généreux si on juge que la moyenne des rapports prix-bénéfice est voisine de 17-18.

A la suite d'émissions d'action de Dupont, de Union Carbide et

de C.I.L. qui ont eu pour effet d'accroître l'offre de titres chimiques, les actions de sociétés chimiques ont perdu quelque peu de leurs attraits de rareté. La fortune des actions de Chemcell tourna brusquement lorsque Power Corporation qui détenait 13 p.c. des actions réduisit sa participation à seulement 7.5 p.c. pour financer l'achat d'un intérêt de 15 p.c. dans Consolidated Paper. Power Corporation ne pouvait consentir à se défaire d'une valeur à si forte croissance sans que les perspectives de profits à long terme de Chemcell soient bien différentes de celles auxquelles le public s'attendait.

Chemcell résulte de la consolidation en 1963 de deux sociétés:

Canadian Celanese et Canadian Chemical. 57 p.c. des actions sont détenues par Celanese Corporation des Etats-Unis. Chemcell est constituée de deux divisions la Canadian Chemical située à Edmonton fabrique différents produits chimiques organiques d'usage industriel.

Le principal produit du nom compliqué de pentaerythritol est utilisé dans la fabrication de vernis et de résines. Canadian Chemical est un important exportateur et l'entreprise opère avec un coût de production fort concurrentiel. La division Canadian Celanese qui représente quelque 66 p.c. des ventes est un producteur de fibres synthétiques dérivée de la cellulose, (acétate et triacétate) et de pro-

pylène. L'Arnel est probablement la marque de commerce la plus connue de la société. Les usines de Canadian Celanese sont situées principalement à Drummondville et à Edmonton. Chemcell possède aussi un intérêt de 40 p.c. dans Millhaven Fibres. Cette dernière compagnie contrôlée par Canadian Industries Limited (CIL) produit du terylene et du nylon.

CIL et Chemcell se sont unies pour former en 1964 CEL-CIL Fibres Limited. CEL-CIL s'occupe de la mise en marché des fibres produites par les deux sociétés. Les fibres des deux entreprises sont en fait complémentaires et répondent à des besoins textiles différents. Par cette entente, les deux compagnies sont en mesure de satisfaire presque totalement les besoins d'un client à meilleure compte. Chemcell grâce à son intérêt dans Millhaven est aussi mieux intégrée horizontalement et mieux protégée contre les fluctuations incessantes du marché.

La division textile de Chemcell est verticalement très bien intégrée. Canadian Celanese produit la matière première des fibres d'acétates et de nombreux produits terminaux (tissus et tapis entre autres).

Chemcell vient de publier ses résultats préliminaires pour l'exercice clos le 31 décembre 1965. Malgré une augmentation des ventes de 11.7 p.c., les profits ont diminué de 0.76 p.c. Il faut attribuer en partie cette stagnation des profits à des coûts accrus de financement et surtout à l'érosion des prix de ventes à la suite d'une concurrence accrue provenant de pays exportateurs de fibres synthétiques. L'administration de Chemcell est considérée comme hors pair et la performance de la société au cours des dernières années en témoigne. Les difficultés actuelles sont des fluctuations normales de marché qui pourrait fort bien se stabiliser à court terme.

Power Corporation en vendant une partie de ses intérêts dans Chemcell a simplement profité d'un marché aveugle et enthousiasme pour réaliser un gain de capital important. La performance de l'action Chemcell est le type même d'une situation boursière où l'investisseur était près à payer n'importe quel prix pour une valeur soit disant spectaculaire. Le marché est redevenu raisonnable et l'action de Chemcell au prix de \$14.50 ne se vend plus qu'à un multiple de 19.7 fois le bénéfice par action de \$0.73. A ce prix, l'action représente un excellent achat pour celui prêt à investir pour un prix raisonnable dans une situation prometteuse et bien administrée. L'action sur dividende \$0.40 donne un rendement de 2.76 p.c.

Fluctuations des bourses de Montréal et de Toronto

publiée avec la collaboration du

Financial Times

COTE À MIDI 4 février 1966

Moyennes de la semaine

MONTREAL										TORONTO									
Indus.	Utilis.	Banks	Paper	Comp.	Volume	Indus.	Utilis.	B.M.	W.O.	Comp.	Volume	Indus.	Utilis.	B.M.	W.O.	Comp.	Volume	Indus.	Utilis.
170.46	155.45	129.06	123.33	163.63	1,497,000	174.75	175.22	89.71	111.63	165.04	5,574,000	170.46	155.45	129.06	123.33	163.63	1,497,000	174.75	175.22
168.88	154.16	128.44	121.87	162.25	1,457,000	172.25	172.07	89.56	110.36	163.68	5,502,000	168.88	154.16	128.44	121.87	162.25	1,457,000	172.25	172.07
168.65	153.39	127.86	123.46	161.89	1,458,000	172.82	172.70	89.66	111.23	163.37	5,749,000	168.65	153.39	127.86	123.46	161.89	1,458,000	172.82	172.70
169.21	154.66	128.30	124.91	162.56	1,422,000	173.39	173.39	90.34	110.88	164.11	5,027,000	169.21	154.66	128.30	124.91	162.56	1,422,000	173.39	173.39
169.45	155.85	129.14	125.34	163.94	1,569,000	174.03	181.47	91.92	111.19	164.66	4,945,000	169.45	155.85	129.14	125.34	163.94	1,569,000	174.03	181.47
169.89	156.27	129.51	125.74	164.37	1,569,000	174.03	181.47	91.92	111.19	164.66	4,945,000	169.89	156.27	129.51	125.74	164.37	1,569,000	174.03	181.47
169.89	156.27	129.51	125.74	164.37	1,569,000	174.03	181.47	91.92	111.19	164.66	4,945,000	169.89	156.27	129.51	125.74	164.37	1,569,000	174.03	181.47
169.89	156.27	129.51	125.74	164.37	1,569,000	174.03	181.47	91.92	111.19	164.66	4,945,000	169.89	156.27	129.51	125.74	164.37	1,569,000	174.03	181.47
169.89	156.27	129.51	125.74	164.37	1,569,000	174.03	181.47	91.92	111.19	164.66	4,945,000	169.89	156.27	129.51	125.74	164.37	1,569,000	174.03	181.47
169.89	156.27	129.51	125.74	164.37	1,569,000	174.03	181.47	91.92	111.19	164.66	4,945,000	169.89	156.27	129.51	125.74	164.37	1,569,000	174.03	181.47

MONTREAL										TORONTO									
Indus.	Utilis.	Banks	Paper	Comp.	Volume	Indus.	Utilis.	B.M.	W.O.	Comp.	Volume	Indus.	Utilis.	B.M.	W.O.	Comp.	Volume	Indus.	Utilis.
170.46	155.45	129.06	123.33	163.63	1,497,000	174.75	175.22	89.71	111.63	165.04	5,574,000	170.46	155.45	129.06	123.33	163.63	1,497,000	174.75	175.22
168.88	154.16	128.44	121.87	162.25	1,457,000	172.25	172.07	89.56	110.36	163.68	5,502,000	168.88	154.16	128.44	121.87	162.25	1,457,000	172.25	172.07
168.65	153.39	127.86	123.46	161.89	1,458,000	172.82	172.70	89.66	111.23	163.37	5,749,000	168.65	153.39	127.86	123.46	161.89	1,458,000	172.82	172.70
169.21	154.66	128.30	124.91	162.56	1,422,000	173.39	173.39	90.34	110.88	164.11	5,027,000	169.21	154.66	128.30	124.91	162.56	1,422,000	173.39	173.39
169.45	155.85	129.14	125.34	163.94	1,569,000	174.03	181.47	91.92	111.19	164.66	4,945,000	169.45	155.85	129.14	125.34	163.94	1,569,000	174.03	181.47
169.89	156.27	129.51	125.74	164.37	1,569,000	174.03	181.47	91.92	111.19	164.66	4,945,000	169.89	156.27	129.51	125.74	164.37	1,569,000	174.03	181.47
169.89	156.27	129.51	125.74	164.37	1,569,000	174.03	181.47	91.92	111.19	164.66	4,945,000	169.89	156.27	129.51	125.74	164.37	1,569,000	174.03	181.47
169.89	156.27	129.51	125.74	164.37	1,569,000	174.03	181.47	91.92	111.19	164.66	4,945,000	169.89	156.27	129.51	125.74	164.37	1,569,000	174.03	181.47
169.89	156.27	129.51	125.74	164.37	1,569,000	174.03	181.47	91.92	111.19	164.66	4,945,000	169.89	156.27	129.51	125.74	164.37	1,569,000	174.03	181.47
169.89	156.27	129.51	125.74	164.37	1,569,000	174.03	181.47	91.92	111.19	164.66	4,945,000	169.89	156.27	129.51	125.74	164.37	1,569,000	174.03	181.47

MONTREAL										TORONTO									
Indus.	Utilis.	Banks	Paper	Comp.	Volume	Indus.	Utilis.	B.M.	W.O.	Comp.	Volume	Indus.	Utilis.	B.M.	W.O.	Comp.	Volume	Indus.	Utilis.
170.46	155.45	129.06	123.33	163.63	1,497,000	174.75	175.22	89.71	111.63	165.04	5,574,000	170.46	155.45	129.06	123.33	163.63	1,497,000	174.75	175.22
168.88	154.16	128.44	121.87	162.25	1,457,000	172.25	172.07	89.56	110.36	163.68	5,502,000	168.88	154.16	128.44	121.87	162.25	1,457,000	172.25	172.07
168.65	153.39	127.86	123.46	161.89	1,458,000	172.82	172.70	89.66	111.23	163.37	5,749,000	168.65	153.39	127.86	123.46	161.89	1,458,000	172.82	172.70
169.21	154.66	128.30	124.91	162.56	1,422,000	173.39	173.39	90.34	110.88	164.11	5,027,000	169.21	154.66	128.30	124.91	162.56	1,422,000	173.39	173.39
169.45	155.85	129.14	125.34	163.94	1,569,000	174.03	181.47	91.92	111.19	164.66	4,945,000	169.45	155.85	129.14	125.34	163.94	1,569,000	174.03	181.47
169.89	156.27	129.51	125.74	164.37	1,569,000	174.03	181.47	91.92	111.19	164.66	4,945,000	169.89	156.27	129.51	125.74	164.37	1,569,000	174.03	181.47
169.89	156.27	129.51	125.74	164.37	1,569,000	174.03	181.47	91.92	111.19	164.66	4,945,000	169.89	156.27	129.51	125.74	164.37	1,569,000	174.03	181.47
169.89	156.27	129.51	125.74	164.37	1,569,000	174.03	181.47	91.92	111.19	164.66	4,945,000	169.89	156.27	129.51	125.74	164.37	1,569,000	174.03	181.47
169.89	156.27	129.51	125.74	164.37	1,569,000	174.03	181.47	91.92	111.19	164.66	4,945,000	169.89	156.27	129.51	125.74	164.37	1,569,000	174.03	181.47
169.89	156.27	129.51	125.74	164.37	1,569,000	174.03	181.47	91.92	111.19	164.66	4,945,000	169.89	156.27	129.51	125.74	164.37	1,569,000	174.03	181.47

6.3	94	7	C Conv A	...	gDec	1.83	914	144	
3.0	16	10		...	gDec	6.83	224		
3.0	0.05	55	C Conv W	...			42	75	80 + 4
38.0	1.40	2.83	C Dredge	...	Sep17m.55.44d Apr7m.95d	4.00	3.90	3.95	5
9.0	6.25	4.50	Cdn Food	...	650C1	.50	5	5	5 - 1/4
5.8	56	52	" 1st	3.00 3.00	Oct	12.45			
1.1	10 1/4	54	C Found	2.00 1.50	Oct	52	9	55	
1.1	36.1	10 1/4	C Found	2.00 2.20	Dec	27	1014	9	34
1.2	19 1/4	15 1/2	" pfd	1.20 1.20	Dec	2.32	17 1/2	17 1/4	17 1/4 - 1/4
1.8	25.3	59 1/4	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.15	55	56	56 - 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0	45 1/2	C Gen E1	1.00 1.00	Dec	2.35	55 1/2	55 1/2	55 1/2 + 1/4
1.0	30.0								

Les profits nets consolidés de Domtar s'élèvent à \$26 millions

Le profit net consolidé de Domtar Limited et ses filiales pour l'année terminée le 31 décembre 1965 s'est établi à \$26,646,000 ou \$1.80 par action ordinaire, déduction faite des dividendes sur les actions privilégiées, une augmentation de 6.7 p.c. sur les chiffres de \$24,963,000 ou \$1.69 respectivement en 1964.

Les ventes de 1965, à \$406,833,000 ont dépassé de 5.4 p.c. celles de l'année 1964, \$385,858,000.

Pour 1965, la position de la caisse s'établit à \$4.05 par action ordinaire comparativement à \$3.49 en 1964.

Le profit net du trimestre final a été de \$7,443,000, en augmentation de \$286,000 sur le quatrième trimestre de 1964, soit 50¢ par action ordinaire comparativement à 49¢ l'année dernière. Les ventes du quatrième trimestre ont dépassé le 6.3 p.c. celles du trimestre correspondant de l'année précédente pour atteindre \$106,674,000.

Le bénéfice d'exploitation pour l'exercice a augmenté de \$876,000

pour s'établir à \$69,847,000. La marge du bénéfice d'exploitation a été de 17.2 p.c. des ventes, en diminution sur le pourcentage de 17.9 p.c. obtenu en 1964. Ce changement est surtout attribuable au fait que l'augmentation des frais de salaires et traitements n'a pas été suffisamment compensée par les prix ou l'accroissement de la productivité. M. W.N. Hall, président, souligne dans son rapport aux actionnaires que bien que le changement qui s'est produit dans la marge du profit pour l'année soit important, il n'y a vraiment pas lieu d'attacher une trop grande importance au fait que le bénéfice d'exploitation du quatrième trimestre soit peu élevé. Il est attribuable aux fluctuations normales des mar-

ges d'un trimestre à l'autre ainsi qu'à certains ajustements de fin d'exercice.

Pour l'ensemble de l'exercice, il s'est produit une très légère baisse dans le bénéfice d'exploitation des pâtes et papiers, qui a été plus que compensée par une amélioration dans les secteurs des produits chimiques et des matériaux de construction.

La division des plastiques de Domtar Packaging Limited a été agrandie en janvier par suite de l'acquisition de Plastic Packaging Products Ltd., à St-Laurent, Domtar. Cette entreprise a fait oeuvre de pionnier dans le refoulement et le façonnage thermique des emballa-

ges en plastique utilisés pour les produits alimentaires. Au milieu de janvier, on a allumé le nouveau four à briques de Domtar Construction Materials Ltd. à Cooksville (Ont.). Ce second four va doubler la capacité actuelle de la briquetterie. Un nouvel immeuble est en construction à Pointe-Claire (P.Q.); il est destiné à Chemical Developments of Canada Limited, filiale de Domtar Chemicals Limited et sera prêt en avril. On y trouvera le siège social, le bureau de ventes de Montréal, le laboratoire et l'entrepôt de cette entreprise. Le programme de modernisation à la fabrique de carton kraft et pour boîtes, située à Windsor, Québec progresse de façon satisfaisante et sera terminé au printemps.

Chemcell a accru ses ventes en '65

Chemcell (1963) Limited rapporte des ventes de \$108,060,000 et un bénéfice net de \$10,531,000 ou 73 1/2 cents par action ordinaire sur ses opérations pour les douze mois terminés le 31 décembre 1965. Les chiffres de comparaison pour l'année précédente indiquent des ventes de \$96,686,000 et un bénéfice net de \$10,608,000 ou 74 cents par action ordinaire. Ces chiffres ont été rendus publics par le président, M. Robinson Ord.

Les chiffres de 1965 comprennent les résultats d'exploitation, pour l'année des deux compagnies subsidiaires acquises au cours de l'exercice précédent et ceux de 1964 comprennent les résultats d'exploitation de ces subsidiaires à compter des dates d'acquisition.

En 1965 la compagnie a institué un programme de dépenses en immobilisations — le plus considérable depuis sa fondation — destiné à la construction de nouvelles usines pour l'accroissement de sa production et l'addition de nouveaux produits. Les dépenses en immobilisations pour 1965, exception faite des investissements dans Millhaven Fibres Limited, ont été de \$12,923,000, laissant un report de \$29,500,000 à être dépensé en 1966 pour des projets approuvés en 1965. Compte tenu des projets qui seront approuvés pendant l'exercice en cours, le programme d'immobilisations s'élèvera cette année à environ \$35,000,000.

MARION, ROBIC & ROBIC

ci-devant

MARION, MARION

fondée en 1892

- Brevets d'invention
- Marques de commerce

- Droits d'auteur en tous pays

2100, rue Drummond

MONTREAL 25

Tél.: 288-2152-53-54

1.8	15.3	34	19	Crain	.60	.60	65Dec	2.15		34	31 1/4	34	+ 1	14
7.1	26.4	8 1/2	8 1/2	Credit Fon	1.75	.60	Dec	2.61		71	71	71	+ 2	1x
8.3	7.1	12 1/2	9	Cr St L	.75	.75	Dec	1.26		8	5 1/2	6		2
2.5	9.2	8.50	4.10	Cr Cork	3.00	3.00	Dec	9.74		124 1/2	128			2
3.2	12.9	14 1/2	2.00	Cr Trust	8.00	2.00	Mar	3.00		22 1/2	22 1/2			2
5.0	10.9	17 1/2	13 1/2	Crows Nest	.75	.75	Dec	1.37		14	13 1/2	13 1/2	- 1 1/2	6
4.2	14.0	25 1/2	20 1/2	Cr Zeller	2.00	2.00	Dec	2.98		28 1/2	26 1/2	26 1/2	- 1 1/2	10
1.9	15.5	17 1/2	12 1/2	Cr Z Cana	1.20	1.20	Dec	1.22		15 1/2	15 1/2	15 1/2	- 1 1/2	26
2.3		5.25	3.75	Cygnus A	.30	.30	65Nov	1.01		13	4.50	4.50	+ 20	71
4.9		25	20 1/2	B	.10	.10	Dec	7.13		7	6 1/4	6 1/4	+ 1 1/2	37
6.0				B pld	1.10	1.10				22 1/2	22 1/2	22 1/2	+ 1 1/2	3
D														
6.0	18.4	19	8 1/2	Dale Ross	1.00	1.00	Dec	.91		17	16 1/2	16 1/2	- 1 1/2	8
6.2		10 1/2	9 1/2	" A	.60	.60	Dec	1.51		9 1/2	9 1/2	9 1/2	+ 1 1/2	3
7.3	15.8	10 1/2	100	Dalex pld	7.00	7.00	Sept	35.54		95 1/2	108			7
6.3	15.8	47 1/2	36	David Fr	3.00	3.00	Mar	3.00		47 1/2	48 1/2			7
19.1	400	400	400	De-Havill			gDec	15.71		300	300			7
26.9	27	27	21	Delta Acc			64Nov11m	9.93		141	140	140 1/2	+ 1 1/2	8
3.9	9.4	141	105	" B pld	5.50	5.50	64Nov11m	39.26		2.55	2.45	2.55	+ 20	6
.....				DeHona			Dec	1.04		104	104	104	- 1 1/2	76
1.5	29.9	17 1/2	22 1/2	Denault	.14	.14	65May	2.34		104 1/2	105 1/2	105 1/2	- 1 1/2	76
2.5	16.8	47 1/2	22 1/2	Dist Seag	1.00	1.00	July	2.36		39 1/2	38	38	- 1 1/2	123
DOMINION														
1.7	52.7	30	21	D Ang Inv	.43 1/2	.43 1/2	65Apr	.47		24 1/2	26			162
5.1	101	98 1/2	98 1/2	D Bridge	5.00	5.00	65Apr	29.22		97 1/2	100			87
3.3	10.0	30	24 1/2	D Bridge	5.00	5.00	65Oct	2.72		127	127	127	+ 9	7
0.8		12 1/2	9 1/2	D Gen Ins	1.00	1.00	July	6.21		127	127	127	- 1 1/2	7
5.1	10.4	14 1/2	11 1/2	D Coal pld	.60	.60	Dec	1.13		11 1/2	12 1/2			7
3.8	11.1	16	16	D Coal pld	.60	.60	Dec	1.13		11 1/2	12 1/2			7
5.8	17.4	32	29 1/2	D Coal pld	.60	.60	Dec	1.13		11 1/2	12 1/2			7
2.5	17.4	32	29 1/2	D Coal pld	.60	.60	Dec	1.13		11 1/2	12 1/2			7
5.4		10 1/2	9 1/2	D Coal pld	.60	.60	Dec	1.13		11 1/2	12 1/2			7
3.4		10 1/2	9 1/2	D Coal pld	.60	.60	Dec	1.13		11 1/2	12 1/2			7
2.1	18.8	30	27 1/2	D Foundry	.60	.60	Dec	1.52		29	29 1/2	29 1/2	- 1 1/2	162
1.8	10.0	100	99	D Foundry	.60	.60	Dec	1.52		29	29 1/2	29 1/2	- 1 1/2	162
4.0	22.1	17 1/2	14	D Gliss	.50	.50	65Sept	.48		15	14 1/2	14 1/2	- 1 1/2	94
4.1		19 1/2	16	D Gliss	.50	.50	65Sept	.48		15	14 1/2	14 1/2	- 1 1/2	94
5.4		19 1/2	16	D Gliss	.50	.50	65Sept	.48		15	14 1/2	14 1/2	- 1 1/2	94
2.5	18.8	12 1/2	8 1/2	D Magnes	.25	.25	Dec	.58		10 1/2	10 1/2	10 1/2	- 1 1/2	2
6.3	31.8	39	23 1/2	D Magnes	.25	.25	Dec	.58		10 1/2	10 1/2	10 1/2	- 1 1/2	2
2.2	36.5	15 1/2	12	D Magnes	.25	.25	Dec	.58		10 1/2	10 1/2	10 1/2	- 1 1/2	2
5.3		15 1/2	12	D Magnes	.25	.25	Dec	.58		10 1/2	10 1/2	10 1/2	- 1 1/2	2
2.4	13.2	19	12	D Steel & C	.40	.40	Dec	1.26		16 1/2	16 1/2	16 1/2	- 1 1/2	36
2.9	20.0	27 1/2	22 1/2	D Steel & C	.40	.40	Dec	1.26		16 1/2	16 1/2	16 1/2	- 1 1/2	36
5.0	11.8	24 1/2	17 1/2	D Steel & C	.40	.40	Dec	1.26		16 1/2	16 1/2	16 1/2	- 1 1/2	36
4.9		24 1/2	17 1/2	D Steel & C	.40	.40	Dec	1.26		16 1/2	16 1/2	16 1/2	- 1 1/2	36
3.4	15.7	42	30	D Text	1.00	1.00	65Mar	2.25		36 1/2	34	34 1/2	- 1 1/2	60
4.7	148	140	140	D Text	1.00	1.00	65Mar	2.25		36 1/2	34	34 1/2	- 1 1/2	60
4.9		10 1/2	9 1/2	D Text	1.00	1.00	65Mar	2.25		36 1/2	34	34 1/2	- 1 1/2	60
3.7	11.4	22	19 1/2	Dover Ind	.80	.80	Dec	1.89		21 1/2	21 1/2	21 1/2	- 1 1/2	2
6.0	20	20	20	Dover Ind	.80	.80	Dec	1.89		21 1/2	21 1/2	21 1/2	- 1 1/2	2
7.1	6.4	20	20	Dover Ind	.80	.80	Dec	1.89		21 1/2	21 1/2	21 1/2	- 1 1/2	2
2.3	20.8	58	42	DuPont	1.15	1.00	Dec	2.11		46	43 1/2	45	+ 1 1/2	79
4.6		58	42	DuPont	1.15	1.00	Dec	2.11		46	43 1/2	45	+ 1 1/2	79
5.9	11.7	14 1/2	9	Dupuis A	.55	.55	65Jan	.79		9	9	9	- 1 1/2	5
E-F														
46.0	11	11	11	Eagle S			Dec	.22		10 1/2	11 1/2			11 1/2
2.6		25 1/2	20	Eagle S			Dec	.22		10 1/2	11 1/2			11 1/2
3.0	19.2	54	42	Eagle S			Dec	.22		10 1/2	11 1/2			11 1/2
5.3	28.9	14 1/2	11 1/2	Eagle S			Dec	.22		10 1/2	11 1/2			11 1/2
5.5	9.4	48	33 1/2	Eagle S			Dec	.22		10 1/2	11 1/2			11 1/2
2.5	17.7	61 1/2	43 1/2	Eagle S			Dec	.22		10 1/2	11 1/2			11 1/2
1.9	13.1	16	12	Emco	.40	.40	Dec	1.18		11 1/2	11 1/2	11 1/2	- 1 1/2	1
6.5		65 1/2	45 1/2	Emco	.40	.40	Dec	1.18		11 1/2	11 1/2	11 1/2	- 1 1/2	1
6.9	7.0	9	6 1/2	Emco	.40	.40	Dec	1.18		11 1/2	11 1/2	11 1/2	- 1 1/2	1
10.0		9	6 1/2	Emco	.40	.40	Dec	1.18		11 1/2	11 1/2	11 1/2	- 1 1/2	1
6.0	8.8	13 1/2	7 1/2	Emco	.40	.40	Dec	1.18		11 1/2	11 1/2	11 1/2	- 1 1/2	1
5.2		13 1/2	7 1/2	Emco	.40	.40	Dec	1.18		11 1/2	11 1/2	11 1/2	- 1 1/2	1
3.4		13 1/2	7 1/2	Emco	.40	.40	Dec	1.18		11 1/2	11 1/2	11 1/2	- 1 1/2	1
28.3	9 1/2	9 1/2	9 1/2	Fairbanks-M			Dec	.34		9 1/2	9 1/2	9 1/2	- 1 1/2	3
21.8	11.3	9 1/2	9 1/2	Fairbanks-M			Dec	.34		9 1/2	9 1/2	9 1/2	- 1 1/2	3
21.0	11.3	9 1/2	9 1/2	Fairbanks-M			Dec	.34		9 1/2	9 1/2	9 1/2	- 1 1/2	3
3.3	17.1	50 1/2	36	Fy Farms	1.60	1.60	65July	2.82		46	43 1/2	45	+ 1 1/2	79
6.25	2.80	62	45	Fy Farms	1.60	1.60	65July	2.82		46	43 1/2	45	+ 1 1/2	79
2.35		62	45	Fy Farms	1.60	1.60	65July	2.82		46	43 1/2	45	+ 1 1/2	79
2.7		62	45	Fy Farms	1.60	1.60	65July	2.82		46	43 1/2	45	+ 1 1/2	79
0.9		12 1/2	8	Fy Farms	1.60	1.60	65July	2.82		46	43 1/2	45	+ 1 1/2	79
0.6		12 1/2	8	Fy Farms	1.60	1.60	65July	2.82		46	43 1/2	45	+ 1 1/2	79
1.5	6.3	19	15 1/2	Fy Farms	1.60	1.60	65July	2.82		46	43 1/2	45	+ 1 1/2	79
3.6		19	15 1/2	Fy Farms	1.60	1.60	65July	2.82		46	43 1/2	45	+ 1 1/2	79
11.2	67 1/2	54 1/2	44 1/2	Fy Farms	1.60	1.60	65July	2.82		46	43 1/2	45	+ 1 1/2	79
3.4	15.7	19 1/2	12	Fy Farms	1.60	1.60	65July	2.82		46	43 1/2	45	+ 1 1/2	79
3.0	13.8													

17

FONDS MUTUELS

Service de F.I. Dupont & Co.

Adanac Mutual Funds	3.01	3.29
Affiliated Fund Inc. Com.	9.35	10.11
American Business Shares ..	4.22	4.57
Andreas Equity	3.36	3.67
All Canadian Com.	7.36	8.07
All Canadian Div.	9.56	10.48
American Growth Fund	5.79	6.33
Associated Investors	5.94	6.00
Beaubron Corp.	41.94	45.55
Boston Fund Ltd.	10.08	11.02
Bullback Fund Ltd.	16.19	17.74
Canada Growth Fund	6.23	6.85
Canada Security Fund	4.95	5.44
Can. Gas & Energy Fund Pfd.	10.12	11.09
Canadian Investment Fund ..	4.19	4.60
Canadian Trustee Inc. Fund ..	4.89	5.34
Canafund Co. Ltd.	54.97	57.72
Champion Mut. Fund of Can.	7.64	8.30
Collective Mutual Fund	6.33	6.88
Commonwealth Intl.	10.96	12.01
C.I. Leverage	10.41	11.41
Corporate Investors	5.95	6.50
Div. Inc. Shares Ser. "A"	30.15	—
Div. Inc. Shares Ser. "B"	6.03	6.63
Dividend Shares	3.86	4.23
Dominion Compound Fund ..	4.48	4.87
Dom. Comp. Fund (non-res)	4.40	4.67
Dominion Dividend Fund	3.35	3.75
Dreyfus Fund Inc.	26.01	28.39
Dynamic Fund	13.61	13.75
Dominion Equity Inv. Ltd.	24.55	25.59
Entarea	15.29	15.44
European Growth Fund	6.64	7.26
Federated Financial	5.17	5.65
Federated Growth	7.03	7.68
First Oil & Gas	5.89	6.44
Fonds Collectif "A"	7.41	8.05
Fonds Collectif "B"	5.48	5.83
Fonds Collectif "C"	8.56	9.30
Fonds Mutuel Adanac	3.01	3.29
The Fraser Fund Ltd.	10.90	10.95
Group Inc.	4.39	4.80
Growth Equity Fund	5.33	5.83
Growth Oil & Gas	12.69	—
Guardian Growth Fund	4.48	4.87
Incorporated Investors	7.72	8.44
Investors Growth	9.43	10.25
Investors Intl. Mutual	6.05	6.58
Investors Mutual of Canada ..	5.16	5.61
KeyStone Custodian S-1	24.53	26.76
- DO - S-4	6.95	7.59
- DO - K-2	6.91	7.55
Mass Invest. Trust	17.57	19.20
Mass Invest. Growth Stocks ..	11.01	12.03
Molson M. Fund	8.04	8.32
Mutual Bond	8.39	8.79
Mutual Accumulating Fund ..	5.29	5.79
Mutual B I F	5.64	7.15
Mutual Income Fund	6.54	7.15
One William Street Fund ...	16.61	—
Prêt et Revenu Mutuel	7.34	8.02
Provident Mutual Fund	6.36	6.92
Putnam Growth Fund	12.36	13.51
Radiation R.I.	4.88	5.36
Regent Fund Ltd.	8.31	9.08
Research Investing Corp.	—	—
Sav. Inv. Mut. of Canada	7.34	8.02
1962 Exec. Fund of Can. Ltd.	7.02	7.69
Television Electronics	10.24	11.16
Timed Investment Fund	7.07	7.60
United Accum. Fund	9.84	10.75
Wellington Fund Inc.	14.73	16.05
Western Growth Fund Ltd.	5.69	6.22
Le Fonds Desjardins "A"	5.13	—
Le Fonds Desjardins "B"	4.96	—
Le Fonds P.E.P.	4.34	4.71

CHANGE

Service de la BCN

Afrique du Sud	1.51
Allemagne	2.679
Angleterre	3.0105
Argentine	0.058
Australie	2.41
Autriche	0.417
Belgique	0.265
Bresil	0.0055
Chili	0.2645
Danemark	1.562
Espagne	0.180
Etats-Unis	1.07 13/32
France	21.932
Hollande	2.976
Italie	0.01721
Japon	0.02981
Mexique	0.0861
Norvège	1.508
Nouvelle-Zélande	3.0009
Pérou	0.0403
Suède	2.077
Suisse	2.4845
Tchécoslovaquie	1.19
Vénézuéla	2.397

Du Pont a accru ses ventes de 10 p.c.

Le chiffre des ventes de Du Pont du Canada en 1965, soit \$188,452,000, a dépassé de près de 10 p.c. le record de l'année précédente, lit-on dans un rapport préliminaire. Le revenu net de l'exercice, qui se chiffre par \$12,538,000, fut inférieur de 20 p.c. à celui de 1964. Les bénéfices, de \$1.57 par action ordinaire diminuèrent de 54 cents en comparaison de l'année précédente, reflétant un revenu inférieur et la vente de 500,000 actions au début de l'année.

Malgré la concurrence accrue du marché d'importation, l'augmentation des facilités et un haut niveau de dépense chez le consommateur, ont augmenté les expéditions de la plupart des produits de la Compagnie. Le volume des exportations est demeuré à peu près le même qu'au cours de l'année précédente.

Les principaux facteurs qui ont contribué au déclin des profits ont été, "au point de vue production et coût, les effets adverses de la grève à Kingston et de l'explosion de North Bay, d'autant plus que pour répondre à la demande des clients, il a fallu acheter des filés de nylon et des explosifs de certains autres fournisseurs. Les profits ont également souffert par l'effet

de réductions de prix qu'a imposées la concurrence suscitée surtout par l'importation de fibres textiles à bas prix".

Le programme d'expansion des usines a augmenté d'autant les frais d'exploitation, lit-on encore dans le rapport. Les charges d'amortissement sur les investissements croissants ont augmenté de \$2,583,000; d'autre part, l'intérêt sur les emprunts requis pour le financement de l'expansion fut presque le double de celui de l'an dernier.

Les dépenses affectées à la construction ont atteint un nouveau record de \$39,650,000 et, à la fin de l'exercice, une somme de \$15,249,000 réservée à des projets en cours, n'était pas encore dépensée.

Un retard pour contribuables

Un retard d'un mois à accorder le contrat pour la vente d'une émission d'obligations par la ville de Neufchâtel a valu aux contribuables de cette municipalité un gain de plus de \$16,000.

Il s'agit, en l'espèce, d'une émission de \$559,000 pour laquelle une société de courtiers avait offert 91 cents du cent dollars, il y a un mois, et le conseil municipal avait refusé de vendre, trouvant la transaction trop onéreuse.

Un mois plus tard, la Corporation de Prêts et Revenus de Québec offrait d'acheter l'émission à 94 cents et cette offre a été acceptée.

MINES ET PÉTROLES

Sales	High	Low	Close	Chge.	High	Low
Acadia	622	7	6	6 1/2	7 1/2	4
Acme	107	23	21	+2	74	15 1/2
Advocate	39	490	490	-15	56	42
Aelna	135	130	135	+10	125	125
Agnico	24	130	127	-10	171	15
Agassiz	1445	40	36	39 1/2	50	13
Alex	11	11	11	—	13 1/2	13 1/2
Akai	50	69	64	-1	100	52
All Pith	244	22	20	21 1/2	25	14 1/2
All Rex	82	27	25	+5	36	17
Alminex	133	445	425	+45	490	350
Alscope	115	215	190	+15	287	60
Alsol	35	12	11	12	16	9
Alta Pac	39	22 1/2	22	22 1/2	50	13
Amalgam B	1727	34	26	30	+1	42 1/2
Amerlun	255	6	4 1/2	4 1/2	9	4
Amer Leduc	17	15	14 1/2	+1 1/2	22	11 1/2
Anchor	130	130	130	—	130	130
Ang Am	671	184	180	-1	297	143
Ang Royon	202	263	251	260	+4	280
Ang Unit	304	117	87	100	-12	150
Anglo	742	15	15	15	10 1/2	10 1/2
Anthonian	2107	15 1/2	15	+7	15 1/2	5 1/2
Argosy	316	45	40	-1	63	20
Arca	113	27	26	26	18	18
Arjo	340	11	9 1/2	+1	17	8
Armora	157	26	24 1/2	25	37 1/2	19
Arno	130	4	4	-3 1/2	3 1/2	2 1/2
Asamara	110	265	240	-13	294	50
Ass Arcor	1992	32 1/2	26	+5	37 1/2	16
do wls	330	5	3	3 1/2	10	2
Atlas	783	184	163	171	+10	184
Atlas Mines	2	18	18	-1	35	18
Atlas Yks	75	8	7 1/2	-1/2	12	9
Augustus	131	53	50	50	+3	85
Auror	31	360	330	335	-5	456

B

Baker	15			7			31	10
Ban Ore	225	18	16	17	-1	+1	31	10
Banff	325	12 1/2	10 1/2	11 1/2	-1 1/2	+1 1/2	13 1/2	13 1/2
Banora	404	40	40	40	-6	+9	49	16
Bankfield	875	22	18	21	-2	+2	30	10
Barex	33	42 1/2	42	42	+2 1/2	+1 1/2	54	40
Barnat	55	69	67	68	-1	+5	145	63
Barvalley	27	29	28 1/2	28 1/2	+2	30	20 1/2	
Baskin	1036	16	12	15 1/2	-18	7 1/2	7 1/2	
Batemam	4846	13	9 1/2	12 1/2	+2 1/2	13	4 1/2	
Beattie	19	19	19	19	-1	11	11	
Beauco	10	7	6	6	-1	18	4	
Belcher	526	59	42	54	+1	+12	45	33
Bellevue	153	13	12	13	-1	25	15	
Bellevue	590	570	575	-10	600	520		
Bidcop	350	9	8 1/2	8 1/2	-1 1/2	16	5 1/2	
Big Nama	276	54	51	53	+3	68	36	
Black Bay	218	14	13	14	-1	19 1/2	14	
Black Hawk	402	275	243	267	-8	410	189	
Black River	1140	28	22	25	-2	36 1/2	14 1/2	
Blackwater	292	7	5 1/2	6	-1	12	5	
Bonrite	62	25 1/2	24 1/2	25	-3 1/2	37 1/2	17	
Bounty	24	475	410	420	-10	590	380	
Bralsman	354	25 1/2	22 1/2	24	-1	29	12	
Broun	170	15 1/2	12 1/2	15	+1 1/2	28 1/2	10	
Brunau	260	22	24	24	-1 1/2	37	19	
Brunswick	101	17 1/2	16	17	-1	19 1/2	14	
Bunker	145	37	33 1/2	34	-2	56	22	
Burn Hill	60	30	28	30	+3	53	25	
Burnett	36	30	28	30	+3	53	25	
Burrex						36	5	

C-E

Cable	24	15	15	15	+1	18	11
Cadamel	349	11 1/2	10	11	-1	28	7
Calvert	421	39	32	32	+2	45	24
Cam	39117	20	19	20	-2	26 1/2	14
Cameron	19	19	19	19	-1	26	14
Camflo	312	300	315	315	-10	405	240
Can Chib	65	805	790	800	-15	890	585
Can P.R.	100	100	100	100	-1	100	100
Can Sfin	205	257	241	271	-5	335	205
Can Tung	1038	230	206	220	+22	275	61

CANADIAN

Carrier	19	375	305	310	+20	340	180
Chemalloy	140	150	136	150	+10	315	100
Chester	1906	29	23½	25½	+1½	23½	16½
Chesvertill	413	24	24	24	-2½	38	12
Chib Kay	180	67	64	65	-1	8	4½
Chib Coop	156	160	159	159	-1	177	117
Chimo	270	18	16	18	-1	35	11
Chipman	56	195	185	170	-5	290	110
Chromium	536	27	24	25	-3	35	24
Clay Bar	205	500	470	490	+15	515	210
Cocheur	2205	60	47	60	-6	60	60
Colin Lk	2205	60	47	60	-6	60	60
Combined	499	29	26	29	+6	60	60
Comingo	330	16	14	15	-1	20	8
Comstock	60	65	65	65	-2	75	25
Commonwealth	823	110	85	100	+13	122	68
Conlaga	825	110	85	100	+13	122	68
Conlarum	10	26	25	26	-1	40	2½
Conlaga	823	110	85	100	+13	122	68
Con Key	58	27½	11	12	-1½	18	7
C Shawke	638	28½	25	27½	-½	32	11

CONSOLIDATED

C Bel'keno	9237	18	13	17	+2	21	6
C Brewis	10	24	24	24	-1	32	13
C Cana	24	100%			-½	21	7
C Cana Finl	100%				-½	21	7
C Brenows	38	26	25	25	-1	30	10
C C Golden	285	11	11½	9	-2½	95	80
C Gillies	180	28	29	26	-3	36	19
C Grest	180	28	29	26	-3	36	19
C Halliwell	1538	64	-51	54	-8	67	30
C Manito	76	42	39	41	+½	65	23
C Manito	76	42	39	41	+½	65	23

East Ventures

La compagnie a fait savoir à la Bourse Canadienne que l'option par versement due le 9 janvier, comprenant 200,000 actions à 60¢ chacune, en vertu d'un accord en date du 12 mai 1965, conclu avec L. J. Forget & Cie Ltée, n'a pas été exercée et en conséquence ledit accord a pris fin.

Laurentide Financial

La bourse de Montréal a été avisée par la compagnie que les administrateurs de cette dernière ont approuvé l'offre de C.M. Investments (B.C.), une filiale entièrement contrôlée par Power Corporation of Canada, d'acheter toutes les actions ordinaires subor-

données en circulation de Laurentide au prix de \$2.00 chacune et ils ont recommandé que lesdits actionnaires acceptent l'offre qui est supposé leur avoir été faite le 31 janvier.

Western Tin Mines

La compagnie a fait savoir à la Bourse Canadienne, par l'intermédiaire de son avocat, qu'elle a reçu paiement le 14 janvier pour 200,000 actions au prix de 37 1/2¢ chacune, représentant l'option due le 11 avril 1966, en vertu de l'accord en date du 7 janvier 1965, conclu avec Waite, Reid & Company Limited et subéquemment assignée à L.J. Forget & Cie Ltée. Il ne reste plus d'options en cours, en vertu de cet accord.

Black River Mining

La compagnie a notifié la Bourse Canadienne que le 11 janvier, elle a reçu paiement pour 100,000 actions à 22 1/2¢ chacune, représentant l'exercice de la moitié de l'option due le 28 mars 1966 en vertu de l'accord en date du 27 septembre 1965, conclu avec Bouchard & Compagnie Limitée, au nom d'un client.

Green Point Mines

La Bourse Canadienne a été avisée par la compagnie que le 25 janvier 1966, cette dernière a reçu paiement pour 55,000 actions à 75¢ chacune, représentant l'exercice de l'option finale due en vertu de l'accord en date du premier no-

vembre 1965, conclu avec Draper, Dobie & Company Limited et Waite, Reid & Company Limited.

Chibougamau Mining

La compagnie a avisé la Bourse Canadienne que 52,083 actions émises conformément à l'acquisition de six claims miniers, situés dans le canton MacKenzie, Québec, seront entières, sous réserve de leur mise en liberté sur le consentement écrit des corps publics réguliers ayant juridiction.

Copper-Man Mines

La compagnie a soumis à la Bourse Canadienne un état pour ses dossiers dans lequel il est divulgué ce qui suit:

a) Un accord en date du 7 janvier, en vertu duquel Waite, Reid & Co. Ltd., agissant au nom de Skipper Investments Limited (Bernice Bregman, Morley Diskin) a souscrit ferme 400,000 actions à 15¢ chacune, payables sur-le-champ et elle s'est vu consentir une option sur 200,000 actions additionnelles à 20¢ chacune, susceptible d'être exercée dans les trois mois de la date effective.

b) Un accord en date du 10 janvier conclu avec John Sadowski, de Toronto, en vertu duquel la compagnie a consenti une option permettant l'achat de 14 claims miniers contigus non brevetés situés dans la région de Pine Point, dans les Territoires du Nord-Ouest, pour la considération de \$7,000 comptant et elle s'est engagée à maintenir l'option en bonne condition pour un autre paiement de \$3,000 comptant et d'exercer la dite option dans les 90 jours qui suivront au moyen d'un paiement additionnel de \$4,000 et par l'émission de 350,000 actions, dont 10 p.c. seront libres et le solde de 90 p.c. entières, sous réserve de leur mise en liberté sur le consentement des membres du conseil d'administration et de ceux des bourses de Vancouver, Canadienne et de Toronto.

c) Des nominations à certaines vacances dans le conseil d'administration.

d) Une proposition d'augmenter le capital-actions autorisé de l'entreprise, au moyen de la création de 2,500,000 actions additionnelles d'une valeur au pair de \$1 chacune, sous réserve d'approbation par les actionnaires et de l'émission de lettres patentes supplémentaires.

Steinberg

3,779,416 actions nouvelles de la classe "A", sans valeur au pair, de la compagnie, dont 3,603,552 émises en circulation, 121,500 allouées en vertu d'options sur les actions de l'entreprise et 54,364 actions réservées pour fins d'émission en vertu du plan d'achat d'actions par ses employés, ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à son ouverture le 25 janvier, en substitution des anciennes actions de la compagnie qui ont été fractionnées à raison de deux nouvelles actions pour chaque action ancienne, inscrite dans les registres de la compagnie le 27 janvier. Les actions se vendaient ex-distribution à l'ouverture des affaires de la bourse le 25; la livraison sera une base conditionnelle à leur émission qui sera complétée lorsque des certificats d'actions additionnels auront été reçus par le détenteur enregistré. Ces certificats d'actions additionnels sont expédiés par la poste depuis le premier février. Leur symbole au téléscripteur sera "SEGA New".

Key Anacon Mines

Les droits de la compagnie se vendent au comptant depuis le 25 janvier et sont rayés de la liste depuis le 27 janvier. Les droits ont expirés le 28 janvier.

Laura Secord

Les actions ordinaires de la compagnie sont rayées de la liste des valeurs de la Bourse de Montréal depuis le 21 janvier, vu l'inscription des nouvelles actions subdivisées de la compagnie, sur le même marché.

LES OBLIGATIONS - COURS DE VENDREDI

finissant à midi le 4 février 1966

Renseignements fournis par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

Gouvernement du Canada			O. D.	Bld Asked			Man Hydro	5/76-78 92 1/2	Ontario	5/73-75 92 1/2	Que Hydro	3/73 83 1/2	BC Tel	5/82 88 1/2	MEPC Cdn	6/4/82 100 1/2 103	
3 1/2	May/66	99.64 99.86	Do	5/76-78 92 1/2	Do	4/73-75 90 1/2 91 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	4/73-75 80 1/2 81 1/2	Do	4/73-75 83 1/2 85 1/2	Do	6/84 98 1/2 102	Moffat	1 5/6 99	
3	Sept/66	99.07 99.30	Do	5/76-78 92 1/2	Do	4/73-75 80 1/2 81 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	4/73-75 80 1/2 81 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	BP Refineries	5/4/86 94 1/2 98	Nor Ont	5/4/82 95 1/2 99	
3 3/4	Sept/66	99.30 99.55	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	BP Tanker	6/85 99 1/2 102	Do	6/85 98 1/2 101 1/2	
4	Dec/66	99.08 99.33	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	Brockville Ch	6/4/80 98 1/2 102	Nor Que Pwr	3/4/67 95 1/2 99	
4 1/2	Dec/66	99.58 99.83	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	Bruck Mills	6/4/85 96 1/2 99	Do	4/6/67 96 1/2 99	
4 1/4	Apr/67	98.50 99.10	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	Can Cement	5/4/76 92 1/2 95	NW Utilis	5/63 93 1/2 97	
4 1/4	Oct/67	97.45 98.25	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	Can Breweries	5/4/80 98 1/2 102	Ogilvy's J A	4/5/67 97 1/2 99	
4 1/4	Jan/68	98.00 98.60	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	Can Debs	5/4/77 95 1/2 97 1/2	Orcan Mines	6/4/75 103 1/2 106	
2 3/4	June/68	95.45 96.25	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	Can Lebs	5/4/77 95 1/2 97 1/2	Pembina P L	4/4/71 92 1/2 95	
5 1/2 (60)	Apr/69	100.25 101.00	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	Can Cement	5/4/76 92 1/2 95	Do	5/72 93 1/2 96	
5 1/2	Oct/69	100.00 100.75	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	Can Debs	5/4/77 95 1/2 97 1/2	Do	6/74 97 1/2 99	
5 1/2 (62)	Apr/69	100.00 100.75	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	Cdn Chemical	4/4/69 98 1/2 101	Pine Point	6/75 96 1/2 99	
5	July/69	99.00 100.00	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	Do	5/4/77 95 1/2 97 1/2	Power Corp	3/4/67 96 1/2 99	
5	May/70	94.00 95.00	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	Do	5/4/77 95 1/2 97 1/2	Price Bros	5/4/82 96 1/2 99	
3 1/2	June/70	98.12 98.90	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	Do	5/4/77 95 1/2 97 1/2	Que Nat Gas	5/4/85 93 1/2 96	
5	June/71	97.75 98.50	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	Do	5/4/77 95 1/2 97 1/2	Do	6/80 96 1/2 100	
4 1/4	Sept/72	92.90 93.60	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	Do	5/4/77 95 1/2 97 1/2	Do	6/88 96 1/2 99	
5 1/2 (59)	Oct/72	96.75 97.25	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	Do	5/4/77 95 1/2 97 1/2	Do	6/88 96 1/2 99	
5 1/2 (65)	Oct/75	99.25 100.25	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	Do	5/4/77 95 1/2 97 1/2	Do	6/88 96 1/2 99	
3 1/2	Apr/76	99.25 100.00	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	Do	5/4/77 95 1/2 97 1/2	Do	6/88 96 1/2 99	
3 1/4	June/74-76	83.00 83.75	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	Do	5/4/77 95 1/2 97 1/2	Do	6/88 96 1/2 99	
3 3/4	Jan/75-78	83.75 84.75	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	Do	5/4/77 95 1/2 97 1/2	Do	6/88 96 1/2 99	
3 1/4	Aug/80	99.25 100.00	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	Do	5/4/77 95 1/2 97 1/2	Do	6/88 96 1/2 99	
3 1/4	Oct/79	79.00 79.75	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	Do	5/4/77 95 1/2 97 1/2	Do	6/88 96 1/2 99	
5 1/2	Aug/80	99.25 100.00	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	Do	5/4/77 95 1/2 97 1/2	Do	6/88 96 1/2 99	
4 1/2	Sept/81	88.12 89.00	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	Do	5/4/77 95 1/2 97 1/2	Do	6/88 96 1/2 99	
5	June/88	93.25 94.00	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	Do	5/4/77 95 1/2 97 1/2	Do	6/88 96 1/2 99	
5 1/4	May/90	96.12 96.90	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	Do	5/4/77 95 1/2 97 1/2	Do	6/88 96 1/2 99	
3 3/4	Mar/96-98	76.00 77.50	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	Do	5/4/77 95 1/2 97 1/2	Do	6/88 96 1/2 99	
3	Sept/Perps	72.25 74.75	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	Do	5/4/77 95 1/2 97 1/2	Do	6/88 96 1/2 99	
C.N.R.																	
2 3/4	Jan/64-67	98.15	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	Do	5/4/77 95 1/2 97 1/2	Do	6/88 96 1/2 99	
4 1/2	Apr/67	99.10 99.85	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	Do	5/4/77 95 1/2 97 1/2	Do	6/88 96 1/2 99	
5 1/2	May/68	99.25 100.00	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	Do	5/4/77 95 1/2 97 1/2	Do	6/88 96 1/2 99	
2 1/2	Sept/64-69	92.00 93.40	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	Do	5/4/77 95 1/2 97 1/2	Do	6/88 96 1/2 99	
2 3/4	Jan/66-71	99.50 91.50	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	Do	5/4/77 95 1/2 97 1/2	Do	6/88 96 1/2 99	
5 1/2	Dec/71	99.90 100.60	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	Do	5/4/77 95 1/2 97 1/2	Do	6/88 96 1/2 99	
3 3/4	Feb/78	88.00 89.00	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	Do	5/4/77 95 1/2 97 1/2	Do	6/88 96 1/2 99	
5	May/77	94.50 97.25	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	Do	5/4/77 95 1/2 97 1/2	Do	6/88 96 1/2 99	
4	Feb/81	83.60 84.40	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	Do	5/4/77 95 1/2 97 1/2	Do	6/88 96 1/2 99	
5 1/4	Jan/85	101.75 102.75	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	Do	5/4/77 95 1/2 97 1/2	Do	6/88 96 1/2 99	
5	Oct/87	92.00 93.75	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	Do	5/4/77 95 1/2 97 1/2	Do	6/88 96 1/2 99	
5 1/4	Mar/93	92.25 93.75	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	Do	5/4/77 95 1/2 97 1/2	Do	6/88 96 1/2 99	
PROVINCIAL																	
Alta Tel	4/4/76-78 85 1/4	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	Do	5/4/77 95 1/2 97 1/2	Do	6/88 96 1/2 99	Do	6/88 96 1/2 99
Do	5/4/79-81 94 1/4	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	Do	5/4/77 95 1/2 97 1/2	Do	6/88 96 1/2 99	Do	6/88 96 1/2 99
Alta Gov Tel	5/4/83-85 93 1/4	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	Do	5/4/77 95 1/2 97 1/2	Do	6/88 96 1/2 99	Do	6/88 96 1/2 99
AMFC	5/4/78-80 94 1/4	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	Do	5/4/77 95 1/2 97 1/2	Do	6/88 96 1/2 99	Do	6/88 96 1/2 99
Do	5/4/80-81 93 1/4	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	Do	5/4/77 95 1/2 97 1/2	Do	6/88 96 1/2 99	Do	6/88 96 1/2 99
Do	5/4/82-84 93 1/4	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	Do	5/4/77 95 1/2 97 1/2	Do	6/88 96 1/2 99	Do	6/88 96 1/2 99
Do	5/4/85-86 93 1/4	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	Do	5/4/77 95 1/2 97 1/2	Do	6/88 96 1/2 99	Do	6/88 96 1/2 99
Do	5/4/87-88 93 1/4	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/73 94 1/2 95 1/2	Do	5/4/77 95 1/2 97 1/2	Do	6/88 96 1/2 99	Do	6/88 96 1/2 99
Br Columbia	3/68 94	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/77-79 93 1/2 95 1/2	Do	5/76-78 92 1/2	Do	5/7								

Kruger Pulp and Paper a besoin d'une production de sept jours par semaine

M. B.J. Kruger, président de Kruger Pulp and Paper de Montréal, a révélé qu'en dépit de certains avertissements de l'industrie quant à un surcroît de capacité de production, la demande pour presque toute la production d'une nouvelle fabrique de papier-journal de \$30 millions qui sera construite par Kruger à St-Félicien, est déjà assurée.

Il a cependant souligné que la production, le rendement et la rentabilité de la nouvelle fabrique dépendent dans une large mesure de l'existence d'une exploitation continue de sept jours par semaine.

La compagnie projette de produire 100,000 tonnes de papier-journal à la nouvelle fabrique au cours de l'année 1968, a-t-il dit. Nous ne réaliserons cet objectif

qu'avec l'outillage ultra-moderne que nous avons l'intention d'installer et grâce à une exploitation ininterrompue de sept jours par semaine. Le Canada est le seul pays producteur de papier-journal du monde, et le Québec la seule province, où les fabriques de pâtes et papiers ne sont pas exploitées sur une base de sept jours par semaine.

Le premier ministre Jean Lesage a annoncé au cours d'une réception civique à St-Félicien, que Kruger Pulp and Paper construirait un complexe de pâtes et papiers au coût global de \$75 millions dans cette municipalité du Lac St-Jean. Le complexe sera construit en trois phases, en commençant par la construction d'une fabrique de papier-journal de \$30 millions au prin-

temps de cette année; suivront une expansion visant à doubler la capacité de la fabrique pour 1980; et la construction d'une fabrique de pâte chimique au coût de \$45 millions au début de 1968.

M. Kruger a précisé que l'une des principales raisons pour la construction de la nouvelle fabrique de papier-journal repose sur la demande accrue de papier-journal anticipée par la compagnie. Il a dit que sans tenir compte des nouveaux clients, la compagnie estime que le rendement de 130,000 tonnes de sa présente fabrique de papier-journal de Bromptonville ne sera pas suffisant pour répondre aux demandes des clients actuels en 1968.

Faisant remarquer que la consommation de papier-journal dans

le monde libre est passée de moins de 16.6 millions de tonnes en 1964 à environ 17.2 millions de tonnes en 1965, M. Kruger a dit que bien que les producteurs de papier-journal doivent tenir compte d'une possibilité à long terme d'un surcroît de production, le problème ne se présente pas actuellement.

Notre programme d'expansion — et particulièrement la construction de la fabrique de papier-journal de 100,000 tonnes de St-Félicien — est fondé dans une large mesure sur le resserrement actuel dans l'approvisionnement en même temps que sur l'anticipation par notre compagnie d'une demande plus forte au cours des cinq prochaines années.

Nos prévisions quant à la demande de papier-journal, l'outillage moderne de notre fabrique et une exploitation de sept jours par semaine, nous permettent de croire que nous serons en mesure de doubler la capacité de la fabrique de papier-journal d'ici 1980, a-t-il ajouté.

La ville de Québec plaque tournante

Le Bureau de l'industrie et du commerce de Québec métropolitain approuve avec enthousiasme la division de la province de Québec en véritables régions économiques, suivant des normes bien définies.

Selon ce Bureau, la ville de Québec doit être considérée comme la plaque tournante autour de laquelle doivent se cristalliser toutes les relations régionales qui sont le moteur du développement d'une vaste partie de la province de Québec. Par ailleurs, le progrès de l'industrie doit s'identifier aux communications ferroviaires, portuaires, terrestres et aériennes actuellement existantes mais qui doivent prendre plus d'ampleur par une amélioration à laquelle doivent participer tous les grands corps intermédiaires de la capitale.

Selon le Bureau de l'industrie et du commerce du Québec métropolitain, il y a bien des raisons de se montrer optimiste parce que ça bouge de plus en plus dans plusieurs secteurs comme la construction maritime et autres activités qui ne peuvent pas exister loin d'un grand port de mer comme celui de Québec.

Le problème des traversiers...

Les membres du comité mixte de la Traversée de Lévis formé des représentants des villes de Québec et de Lévis ont adopté une résolution priant le lieutenant-gouverneur en conseil d'ordonner une étude approfondie du problème des traversiers entre les deux villes, afin de trouver une solution permanente qui donnerait satisfaction aux usagers et aux autorités municipales des deux villes.

Le maire Gilles Lamontagne, de Québec, et le Dr Clément-Marie Thivierge maire de Lévis, sont d'avis que le remède apporté par une loi spéciale de la Législature, en octobre 1965, n'a apporté qu'un remède temporaire. Pour le moment, les deux municipalités sont aux prises avec l'administrateur de la compagnie de la Traversée de Lévis qui réclame de la Régie des services publics une augmentation de taux.

Légère baisse des profits au CP

Les recettes nettes du Canadien Pacifique pour 1965 ont été de \$40,239,707, ce qui représente une diminution de \$3,224,948 comparativement à l'année précédente. Le bilan montre aussi les recettes nettes de décembre 1965 qui se chiffrent à \$3,574,154, ce qui indique une diminution de \$1,038,801 en regard du même mois l'an dernier.

Mois de décembre 1965

Revenus	\$ 44,079,734
Dépenses	40,505,580

Recettes nettes	\$ 3,574,154
-----------------	--------------

Depuis le 1er janvier

Revenus	\$518,035,410
Dépenses	477,795,703

Recettes nettes	\$ 40,239,707
-----------------	---------------

Les chiffres incluent les montants relatifs aux recommandations de la Commission d'enquête MacPherson et au terme de la Loi de réduction des tarifs-marchandises.



À LOUER:

bureau d'affaires, tout confort, vue magnifique, loyer raisonnable.

PRIÈRE DE S'ADRESSER À AIR CANADA

Voici le bureau ambulant idéal — confortable, calme, reposant — qui vous emmène presque partout... visiter une succursale, résoudre un problème délicat, rencontrer un client important, vendre sur place vos produits. Et la liste est longue des raisons qui justifient amplement un voyage en avion — via AIR CANADA! Les hommes d'affaires avertis le savent — ce sont nos meilleurs clients! Quand le temps presse, n'hésitez pas... prenez l'avion — choisissez AIR CANADA!

Nos vols sont nombreux, nos horaires sont pratiques, nos destinations représentent plus de 35 villes du Canada et 7 grandes villes des Etats-Unis. Vous voyagerez à 9 milles à la minute dans le parfait confort d'un fauteuil. Vous pourrez travailler, dormir si le cœur vous en dit, lire ou tout simplement vous détendre. Arrivé à destination vous trouverez partout un service de location de voitures qui facilitera vos déplacements. AIR CANADA connaît bien les hommes d'affaires: ce sont ses meilleurs clients.

Consultez votre agent de voyages ou appelez AIR CANADA

AIR CANADA

